Neuchâtel — N° 86 (24 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 12 avril 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'initiative pour la réduction de la durée du travail

Un résultat qui ne répond pas à l'attente des promoteurs

LE 5 juillet dernier, un congrès extraordinaire de l'Union syndicale suisse décidait, à la majorité des deux tiers, de lancer une initiative pour la réduction de la durée du travail.

Neuf mois plus tard, le 5 avril 1960, le comité déposait à la chancellerie fédérale le projet constitutionnel muni de 123.000 signatures environ.

On ne se trompe sans doute pas en écrivant que les « activistes » du mouvement ouvrier s'attendaient à un chiffre plus impressionnant. L'Union syndicale suisse compte plus de 430.000 affiliés. De plus, elle avait l'appui total de la Fédération des sociétés suisses d'employés groupant plus de 85.000 membres. Si l'on fait abstraction des quelque 60.000 ouvrières et employées organisées dans les associations qui patronnent l'initiative, on constate que la nouvelle offensive pour une semaine de travail plus courte part assez mollement. Elle n'a, dans sa phase préliminaire, mobilisé que le quart des effectifs syndicaux.

La Suisse romande s'est révélée un terrain particulièrement ingrat. Si Genève donne un peu plus de 6000 signatures, Vaud n'en apporte que 3700, Neuchâtel 2700, Valais 1700, comme Fribourg.

Certes, le nombre des signatures valables ne permet pas, à lui seul, de prédire les chances d'une initiative populaire. On a vu certains projets franchir péniblement la limite, pourtant très basse, fixée par la Constitution et trouver pourtant la faveur du corps électoral. Tel qui éprouve quelque scrupule, voire quelque crainte à cautionner de son nom une entreprise politique, retrouve dans l'isoloir tout son courage civique.

Dans le cas particulier toutefois, le résultat de la cueillette ne pouvait laisser indifférents les dirigeants ouvriers. Lorsqu'à fin août 1959, la « Correspondance syndicale suisse » publia le texte définitif de l'initiative, elle l'introduisit par un appel invitant tous les travailleurs à la faire triompher. On pouvait lire notamment :

« Cette initiative revêt une grande importance en liaison avec l'élaboration de la future loi fédérale sur le travail dont le Conseil fédéral doit soumettre le projet aux Chambres avant la fin de cette année. Si les dispositions de cette loi relatives à la réglementation de la durée du travail se révélaient insatisfaisantes, l'article constitutionnel proposé par l'initiative permettrait d'apporter des corrections nécessaires. »

En d'autres termes, les salariés devraient donner à l'initiative un appui massif pour engager le Conseil fédéral et les Chambres à tenir un plus large compte de leurs vœux en élaborant la loi sur le travail. Plus qu'une machine de guerre économique et sociale, l'initiative serait un moyen de pression d'autant plus efficace que le nombre des signatures serait plus élevé.

Or le coup a passé assez loin du but. Ni les ouvriers, ni surtout les employés n'ont montré un grand zèle pour soutenir l'effort de leurs dirigeants. A cet égard, la démonstration est manquée.

Aussi, le comité syndical espère-t-il encore que l'autorité politique lui épargnera les risques d'une lutte civique dont l'issue lui apparaît plus incertaine que jamais. Dans le communiqué du 6 avril, après avoir annoncé sa décision de déposer sans plus tarder le texte de l'initiative, il invite le Conseil fédéral à ne rien négliger « pour promouvoir une solution progressiste du problème de la durée du travail » et il ajoute :

« Les promoteurs de l'initiative estiment que le moment est venu, pour tous les intéressés, de résoudre le problème de la réduction de la durée du travail dans un esprit de compréhension et de bonne volonté, compte tenu de l'amélioration de la productivité, de l'effort qui est requis des travailleurs et conformément aux exigences que posent la sauvegarde de leur santé et le maintien de conditions de travail satisfaisantes. »

Ce langage fait davantage songer au clairon de l'armistice qu'à l'éclat des trompettes saluant la victoire.

G. P.

L'Allemagne occidentale submergée par la propagande communiste

BONN (D.P.A.). — Un véritable fleuve de revues, journaux et autres écrits de caractère de propagande communiste venant de l'Est, envahit actuellement la République fédérale allemande. Ces écrits adoptent sans cesse de nouvelles formes.

Pour les seuls trois premiers mois de cette année, on a compté quelque 10 millions d'exemplaires. Selon des informations connues à Bonn, les autorités de Pankow dépensent pour cette propagande plus de 4 millions de marks occidentaux et deux millions et demi de marks orientaux par mois.

La crise politique italienne continue

Le cabinet Tambroni a démissionné

Il s'est retiré — sur les « conseils » du comité directeur du parti démocrate-chrétien — pour ne pas paraître s'appuyer sur les néo-fascistes sans lesquels l'investiture n'aurait pas été obtenue

ROME (A.F.P. et U.P.I.). — Après une réunion qui a duré deux heures un quart, le nouveau gouvernement italien a décidé de démissionner. M. Fernando Tambroni s'est rendu aussitôt au palais du Quirinal pendant que M. Angelini, ministre pour les rapports avec le parlement, se rendait au Sénat pour communiquer la nouvelle. En effet, la Haute assemblée aurait dû normalement commencer lundi soir le débat d'investiture.

La démission a suivi le vote — à l'unanimité — du comité directeur du parti chrétien-démocrate d'une résolution considérant qu'« il était opportun que la crise soit rouverte » à la suite de l'appui donné au cabinet Tambroni par les néo-fascistes, appui qui donnait une signification politique allant à l'encontre des intentions, buts et objectifs politiques du gouvernement Tambroni.

Et maintenant ?

ROME (A.F.P.). — Selon un communiqué de la direction du parti démocrate-chrétien publié à l'issue du conseil des ministres, le vote d'investiture « a fini par attribuer au gouvernement, malgré la prise de position précise du président du conseil et du parti (sur la constitution d'un gouvernement d'administration), une signification politique en opposition avec les intentions, les buts et la fonction publique de la démocratie-chrétienne dans la vie nationale ».

Le conseil (auquel ne participaient pas les trois ministres démissionnaires) a remercié M. Tambroni de ses efforts pour donner un gouvernement au pays, après une crise déjà longue, en faisant abstraction lui-même de ses idées politiques (il appartient au courant centre-gauche) et en adoptant la formule de cabinet d'administration.

M. Tambroni après avoir remercié les ministres de leur appui a souligné que la crise, en empêchant M. Segni, ministre des affaires étrangères, de se rendre à Washington pour les importantes réunions internationales qui doivent s'y tenir, aurait des conséquences négatives dans la politique étrangère de l'Italie. Il a exprimé également des craintes quant aux réactions de l'opinion publique.

(Lire la suite en 23me page)

L'avocat de Chessman n'a pas dit son dernier mot

Il posséderait de nouvelles preuves démontrant l'innocence de son client

L'avocat de Caryl Chessman, M. George Davis, a déclaré qu'il possédait de nouvelles preuves démontrant que son client ne pouvait pas être « le bandit à la lanterne rouge ».

M. Davis a précisé qu'il ne lui était pas possible d'indiquer quelles étaient ces preuves tant qu'elles n'auraient pas été présentées à la Cour de justice.

L'exécution est fixée au 2 mai...

Les dépositions, faites par les nombreuses victimes du « bandit à la lanterne rouge », établiraient l'innocence de Chessman qui, on le sait, doit être exécuté le 2 mai.

(Lire la suite en 23me page)

Le progrès au service de la navigation

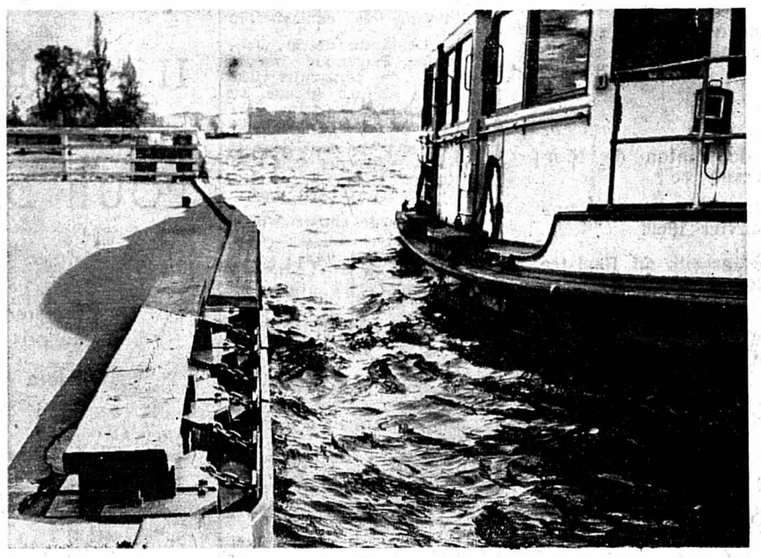

Grâce à l'idée d'un inventeur allemand, les bateaux n'auront peut-être plus besoin de cordes lors de leur arrivée dans le port. Ils seront amarrés à une rampe électro-magnétique qui les empêchera de bouger. Notre cliché montre la rampe magnétique (à gauche) prête à recevoir un bateau.

Après l'émotion provoquée par l'attentat dirigé contre le premier ministre

Un calme (très relatif) règne en Afrique du Sud

L'état de M. Verwoerd « est aussi bon que l'on peut raisonnablement l'espérer »

JOHANNESBOURG (U.P.I. et A.F.P.). — Le bulletin de santé publié dans la matinée d'hier par l'hôpital de Prétoria annonce que le premier ministre Verwœrd a passé une bonne nuit et que son état continue à évoluer de façon satisfaisante. « Il est aussi bon que l'on peut raisonnablement l'espérer », conclut le bulletin.

Selon ses médecins, M. Hendrik Verwœrd restera immobilisé pendant six semaines, sauf complications.

D'autre part, le premier ministre a appelé auprès de lui, dimanche, le directeur des fêtes du cinquantenaire de l'Union et lui a demandé de ne rien changer au programme des festivités.

Le calme règne, mais les arrestations continuent...

A l'émotion provoquée dans tout le pays par l'attentat a succédé le calme. Calme relatif d'ailleurs, marqué dimanche par une vaste opération policière à Cato-Manor (ce faubourg noir de Durban où l'an dernier avaient éclaté de sanglants incidents) où plusieurs centaines de Noirs ont été arrêtés sous des prétextes divers.

(Lire la suite en 23me page)

LE BOYCOTT PARAÎT ÊTRE GÉNÉRAL

Les maisons royales d'Europe se récusent l'une après l'autre pour le mariage de Margaret

LONDRES (U.P.I.). — Après les souverains suédois et norvégien, ce sont la princesse héritière Béatrice de Hollande et le prétendant au trône d'Espagne et sa femme qui font savoir que des engagements antérieurs les empêcheront d'assister au mariage de la princesse Margaret.

(Lire la suite en 23me page)

J'ÉCOUTE...

Ses deux maximes

IL disait : « Ne jamais se laisser aller ! »

Il disait : « Ne jamais s'écouter ! »

Il « disait », car il n'est plus...

Et il le prêcha d'exemple. Sa vie durant, ce qui est plus rare.

De sa voix un peu drue, où perçait l'habitude du commandement, le général Guisan énonçait, ainsi, les maximes directives de son action dans la vie. Tandis que d'anciens camarades d'une volée d'un très vieux bachot l'écoutaient tout oreilles.

Maximes à retenir, bien sûr !

On y fit, autrefois, quelque allusion, ici-même. Mais ne faut-il pas toujours quelque événement douloureux ou sévère pour que des maximes, parfois les plus fortes, nous pénètrent, bien au fond, de toute leur valeur.

L'événement, hélas ! s'est produit. En ce jour, c'est toute la Suisse — on l'a dit partout — qui pleure son général. Gravant, de plus, par des obsèques nationales imposantes, dans le souvenir des générations, l'homme qui, jamais, ne « se laissa aller ».

Ferme dans sa volonté de servir, à la fois sa patrie et son prochain.

Tiens-toi droit ! Visiblement, il se le disait aussi constamment.

Et c'est une ligne toute droite, et combien nette, qu'il a tracée dans la vie.

Gardons, tous et bien, comme une sorte de clause de testament, la première des maximes du général Guisan !

Quant à la seconde, ne l'aurait-il que trop mise en pratique... ?

« Ne jamais s'écouter », c'est négliger peut-être aussi des malaises avertisseurs. Ou des précautions bonnes à prendre.

C'est sûrement, hélas ! à un certain moment en donner beaucoup plus que vos forces ne le permettent.

FRANCHOMME.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
LE RIDEAU DE VELOURS ARTICLE ET DOCUMENTS

Page 14 :
ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Page 16 :
■ *Journées médico-sociales romandes*

Page 18 :
MANIFESTATIONS DE LA VIE RÉGIONALE
■ *Boudry*

Page 20 :
■ *Une visite aux moines du mont Athos*

COMMUNIQUÉ SUR LA RÉUNION DES CHEFS REBELLES A TRIPOLI

«Le gouvernement provisoire algérien» accepte tous les volontaires étrangers

Il annonce qu'il a pris des mesures pour contrecarrer les prochaines élections cantonales et pour renforcer la lutte contre la France

TUNIS (A.F.P.). — Voici le texte du communiqué du « gouvernement provisoire de la République algérienne » publié lundi après-midi à Tunis :

Le conseil des ministres s'est réuni à Tripoli du 4 au 6 avril 1960. L'ordre du jour de la réunion comportait la discussion de la situation politique, diplomatique et militaire et l'application des décisions du comité national de la révolution algérienne.

Le G.P.R.A. a décidé de ratifier les conventions de Genève et a pris les dispositions nécessaires à cette ratification.

Le G.P.R.A. a pris des mesures pour contrecarrer les manœuvres françaises à l'occasion des prétendues élections cantonales prévues pour le mois de mai.

Le G.P.R.A. a accepté des invitations faites par les Etats frères et amis et a mis au point un calendrier de déplacements de délégations gouvernementales.

Le G.P.R.A. a pris des décisions pour renforcer la lutte du peuple algérien et de son armée de libération nationale. C'est ainsi qu'entre autres et conformément à la décision du C.N.R.A. il a décidé d'accepter les volontaires étrangers sans aucune distinction d'origine. Priorité sera accordée aux techniciens dont la révolution a besoin.

De Gaulle trouvera-t-il ses « interlocuteurs valables » ?

Les inconnues des élections cantonales en Algérie

D'un correspondant d'Alger :

Le cycle des déclarations publiques relatives à l'Algérie semble s'être refermé maintenant pour une certaine période. Après la dernière prise de position du général de Gaulle et les différents communiqués du G.P.R.A. diffusés à Tunis, l'affaire algérienne va probablement prendre une « vitesse de croisière » pendant quelques mois, maintenant que les objectifs de la France et ceux du F.L.N. ont été clairement établis. En effet, le président de la République française va devoir se consacrer à d'autres tâches dans les semaines qui suivront les visites officielles, aux Etats-Unis et au Canada pendant le mois d'avril, et enfin la préparation de la conférence au sommet sont autant de tâches qui empêcheront vraisemblablement le chef de l'Etat français de continuer la « guerre des communiqués », à laquelle nous venons d'assister. Or, il est vraisemblable que ce n'est pas le F.L.N. qui relancera, dans l'état actuel des choses, le « dialogue » engagé à plusieurs reprises. En effet, l'organisation rebelle a clairement montré par la voix de Ferhat Abbas qu'elle désirait continuer jusqu'à l'indépendance totale la lutte commencée il y a cinq ans et demi.

Le général de Gaulle, malgré le changement de ton qui a caractérisé ses dernières déclarations, suit une politique bien définie. Ce n'est pas le cas du F.L.N. qui déclare lutter pour son indépendance, suggère le lendemain une collaboration étroite avec les Européens d'Algérie, envisage de temps à autre une solution maghrébine, et qui ne se lance dans des déclarations que pour porter une parade à la ligne de conduite désormais bien définie du gouvernement français.

Bernard VOGEL.

(Lire la suite en 4me page)

ÉMOI A TIZI-OUZOU

UNE BOMBE

destinée sans doute à M. Debré qui est arrivé hier en Algérie

EXPLOSE

Six terroristes du F.L.N. qui la manipulaient ont été tués

TIZI-OUZOU (U.P.I. et A.F.P.). — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures, une forte explosion a été entendue à Tizi-Ouzou, jetant l'émoi dans la population.

Dans une pièce obscure et sans fenêtre d'une bâtisse du petit centre de Talah-Amene, à 2 km. de la ville, une bombe à forte puissance, sans doute de fabrication locale, venait de faire explosion entre les mains de membres de l'A.L.N. qui semblent avoir été en train de régler l'engin pour une explosion à retardement, organisée sans doute à l'occasion du voyage à Tizi-Ouzou de M. Michel Debré.

A l'arrivée des services de police et de l'armée, on devait découvrir les corps déchiquetés de six hommes et un septième blessé, la jambe arrachée. Ce dernier individu, le propriétaire de la demeure, avait été contraint d'héberger le groupe des six hommes, croit-on savoir.

Les six cadavres ont été identifiés comme étant ceux des responsables du commando A.L.N. zonal qui se manifeste depuis quelques mois dans la région.

(Lire la suite en 23me page)

Les adieux militaires au général Guisan auront lieu sur la place de la Riponne

LAUSANNE. — Le commandant du 1er corps d'armée chargé d'organiser les obsèques du général Guisan, demande aux militaires qui donneront suite à l'autorisation du Conseil fédéral de porter l'uniforme, de se rendre sur la place de la Riponne où un grand emplacement leur sera réservé. C'est là que les officiers, sous-officiers et soldats seront groupés sur le passage du cortège pour rendre, face aux drapeaux, leur dernier hommage au général.

En effet, le détachement des drapeaux de tous les bataillons et groupes de l'armée quittera le cortège à la hauteur de la Riponne et se groupera sous les escaliers du palais de Rumine. Drapeaux et étendards salueront là, en s'inclinant, la dépouille du général.

Le détachement des couronnes quittera au même endroit le cortège et prendra place sur les bas-côtés de l'escalier, de part et d'autre du détachement des drapeaux.

Ces dispositions permettront d'associer les militairs de tous les grades à l'hommage rendu par leurs drapeaux.

Les officiers, sous-officiers et soldats prendront position et salueront de la main au passage de la dépouille de l'ancien commandant en chef de l'armée, de sa famille et du Conseil fédéral, en même temps que les drapeaux militaires s'inclineront.

Quant au détachement des bannières des sociétés civiles et militaires, il se groupera pendant la cérémonie à la cathédrale, face au porche des Apôtres au sud de la cathédrale. Les bannières salueront en s'inclinant pendant les honneurs que les invités officiels rendront en défilant devant la famille et le catafalque érigé devant ce porche.

Répétition de la cérémonie sur la place de la Riponne

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

CONCOURS DE PROJETS POUR L'ÉTUDE D'UN GROUPE SCOLAIRE AUX CHARMETTES

La ville de Neuchâtel ouvre un concours de projets d'architecture, en vue de la création d'un groupe scolaire aux Charmettes.

Le concours est réservé :

a) aux architectes originaires du canton de Neuchâtel, quelle que soit leur résidence ;

b) aux architectes suisses établis dans la commune de Neuchâtel avant le 1er janvier 1960.

Les concurrents devront être inscrits au Registre suisse ou au Registre neuchâtelois des architectes.

Le règlement et le programme de ce concours, ainsi que les plans et la maquette peuvent être obtenus au service des bâtiments de la ville, contre un dépôt de Fr. 50.—.
Délai de livraison des projets : 30 septembre 1960.

Neuchâtel, le 31 mars 1960.

VILLE DE NEUCHATEL
Le Conseil communal.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la S.I. Sainte-Hélène S.A. en formation de construire une maison d'habitation à la rue Sainte-Hélène, sur les articles 1050 et 989 du cadastre.

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 25 avril 1960.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Jacques Perrenoud, médecin, de construire une villa et un garage au chemin de Maujobia. (Article 1312 du cadastre.)

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 19 avril 1960.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Casimir Sudan de construire un bâtiment à l'usage de boucherie et habitation à l'avenue du Vignoble, sur les articles 774 et 1289 du cadastre de la Coudre.

Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 19 avril 1960.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel, dans situation unique,

magnifique propriété

de 3 appartements. Très grand confort, vue imprenable, nombreuses dépendances. Un grand appartement libre tout de suite. Adresser offres écrites à U. C. 2098 au bureau de la Feuille d'avis.

Particulier cherche à acheter

MAISON FAMILIALE

d'un ou deux logements. Région Corcelles-Peseux. Adresser offres écrites à N. W. 2091 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

800 m² de terrain, vue sur le lac. S'adresser à André Locatelli, café du Pont, Boudry. Téléphone 6 44 20.

A vendre à l'est de Neuchâtel groupe de 2

immeubles locatifs

neufs, renfermant 16 appartements et garages. Tout confort, vue, 5,8 pour cent demi-lods. — Adresser offres écrites à S. A. 2096 au bureau de la Feuille d'avis.

TÉLÉTRANSACTIONS SA

offre à vendre :

Beaux terrains à bâtir

A la Coudre
A Hauterive
A Saint-Blaise
A Marin
A Peseux
A Corcelles
A Auvernier
A Colombier
A Bôle
A Cortaillod
A Bevaix

Possibilités de lotissements

S'adresser à Télétransactions S. A., 16, rue de l'Hôpital Tél. 5 37 82

A vendre, à Hauterive, très belle

villa de maîtres

neuve, de 8 pièces, grand confort, garage pour 2 voitures, jardin, vue imprenable. Adresser offres écrites à T. B. 2097 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel, immeuble de

3 appartements

magasins. Adresser offres écrites à D. M. 2051 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, en plein centre d'une ville de Suisse romande

IMMEUBLE

renfermant

RESTAURANT

Affaire de 1er ordre, à remettre pour raison de santé. Adresser offres écrites à R. Z. 2095 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter entre Areuse et Marin, au bord du lac, un

TERRAIN

pour maison de week-end ; on achèterait éventuellement chalet. Adresser offres écrites à K. T. 2088 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à :

Neuchâtel- ouest villa de 7 pièces, vue imprenable.

Neuchâtel- ouest, villa locative 1 × 6, 1 × 3. Vue très étendue.

Neuchâtel- est, villa de 6 pièces, parfait état, + garage.

Neuchâtel- est, petit immeuble de 2 logements de 3 pièces.

Neuchâtel haut de la ville, immeuble de 3 appartements.

S'adresser à **G. BOSS** Carrels 18, Neuchâtel Tél. 8 35 35

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

Ancienne entreprise suisse jouissant d'une réputation excellente cherche pour sa succursale à

NEUCHÂTEL

IMMEUBLE MODERNE
ou ANCIEN IMMEUBLE
POUR DÉMOLITION

situé au centre de la ville

Préférence sera donnée à un immeuble de coin.
Le prix d'achat sera payé au comptant.

Prière d'adresser offres sous chiffres X 9925 à Publicitas, Neuchâtel.

Ecole professionnelle de jeunes filles

RENTRÉE DES CLASSES
19 avril à 8 h. 05

Cours trimestriels

COUTURES POUR DAMES
LINGERIE -
RACCOMMODAGES
BRODERIE

Ces cours ont lieu le matin, l'après-midi ou le soir.
Renseignements et inscriptions : collège des Sablons. Tél. 5 11 15.

VILLE DE NEUCHATEL

Bibliothèque de la Ville

Mise au concours

Un poste de commis de bibliothèque au service de prêt est mis au concours.

Exigences : études secondaires et dactylographie.

Traitement : classe 11, éventuellement 10.

Entrée en fonction : immédiate.

Délai d'inscription : 19 avril 1960.

Les offres manuscrites doivent être adressées à la direction, qui convoquera les candidats.

Le directeur :
E. Berthoud.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES NEUCHÂTEL

Baccalauréat et maturité fédérale types A et B (programme gymnasial).
Diplôme : programme de préparation aux carrières féminines (sans latin).

Début des cours :
mardi 19 avril, à 14 h. 05

Examens d'admission : les élèves ne sortant pas d'une école neuchâteloise se présenteront au secrétariat du collège latin, le mardi 19 avril, à 10 heures.

Les élèves qui ne sont pas encore annoncées enverront leur inscription à la Direction jusqu'au 18 avril.

Le directeur :
Pierre RAMSEYER.

Commune de Bevaix

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable du titulaire, le poste

d'employé de bureau

est mis au concours.

Entrée en fonctions : à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal et sera envoyé aux candidats qui en feront la demande.

Les offres de service avec prétentions de salaire, accompagnées de copies de certificats, d'une photographie et d'un curriculum vitae, sont à adresser au Conseil communal jusqu'au samedi 30 avril 1960.

Bevaix, le 5 avril 1960.

VILLE DE NEUCHATEL

ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi-Saint 15 avril : pas de service.
Samedi 16 avril : service normal.
Lundi de Pâques 18 avril : service normal.

Neuchâtel, le 9 avril 1960.

Direction des travaux publics
Service de la voirie.

Commune de Fenin - Vilars - Saules

Vente de bois de feu

Le samedi 16 avril 1960, la commune de Fenin-Vilars-Saules vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront lues à l'ouverture de la mise, les bois situés dans les divisions 1, 15 et 25 :

175 stères de sapin
120 stères de hêtre
2000 fagots.

Rendez-vous des miseurs à 13 heures précises « Aux Fornels » (route cantonale Fenin-Neuchâtel).

Vilars, le 8 avril 1960.

CONSEIL COMMUNAL.

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE NEUCHÂTEL

Collège classique et collège moderne

Année scolaire 1960-1961

RENTRÉE DES CLASSES
Mardi 19 avril

Collège classique

Garçons : 1re année, à 9 h. 30, à la salle circulaire du collège latin.
2me année, à 14 h. 00, à la salle circulaire du collège latin.
3me année, à 14 h. 20, à la salle circulaire du collège latin.
4me année, à 14 h. 00, dans leurs salles respectives.

Filles : 1re année, à 9 h. 30, à la salle No 13 du bâtiment des Terreaux-Sud.
2me année, à 14 h. 00, à la salle No 14 du bâtiment des Terreaux-Sud.
3me année, à 14 h. 00, à la salle No 15 du bâtiment des Terreaux-Sud.
4me année, à 14 h. 00, à la salle No 16 du bâtiment des Terreaux-Sud.

Collège moderne

Garçons : 1re année, à 9 h. 30, au bâtiment des Terreaux-Sud, dans le hall d'entrée du rez-de-chaussée, sous la passerelle.
2me année, à 14 h. 00, à la salle No 8 (rez-de-chaussée) du bâtiment des Terreaux-Sud.

Filles : 1re année, à 9 h. 30, à la chapelle des Terreaux.
2me année, à 14 h. 00, à la salle No 13 du bâtiment des Terreaux-Sud.

EXAMENS D'ADMISSION

Les élèves qui ont à passer un examen d'admission se présenteront, munis de leur dernier témoignage de promotion, le mardi 19 avril 1960, à 9 heures, au grand auditoire du bâtiment des Terreaux-Sud.

Ceux qui n'ont plus que le test psychologique à passer se présenteront à 14 heures le même jour au même endroit.

Le directeur :
Pierre RAMSEYER.

Le goût n'attend pas le nombre des années

Blazer flanelle, deux rangs, belle qualité, 3 poches. En marine. 6 ans

35.-

+ Fr. 2.— par 2 âges

Jolie jupe de laine, dessin pied-de-coq, plissée, marine/blanc, 60 cm.

11.90

+ Fr. 1.— par 5 cm.

Pull-chemise coton, manches courtes. En jaune, marine, blanc. 6 ans

6.50

+ Fr. —.50 par 2 ans

Ravissante blouse sans manches, pur coton, en blanc. 6 ans

4.90

+ Fr. —.50 par 2 ans

armourins
neuchâtel

Pâques

Votre plus beau cadeau de Pâques

Vuilliomenet & Cie S.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL
TÉL 5 17 12 GRAND RUE 4

Boulangerie - Pâtisserie
Mello

Quel délicieux petit déjeuner quand les vôtres voient sur la table une de nos belles
tresses au beurre
et un excellent
pain de Pâques

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

Le traditionnel choix de parfumerie à la
PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL *Armand* HÔPITAL 2

A la
BRIOCHE DU MAIL
THIÉBAUD, confiseur - Tél. 5 28 54
Tourtes - Desserts - Chocolats - Oeufs garnis - Oeufs nougat - Glaces
Bombes, vacherins glacés - **PRALINÉS**

ALLIANCES
unies et fantaisie
P. Matthey
Orfèvrerie - Horlogerie - Bijouterie - **SEYON 5**

Toutes les
SPÉCIALITÉS de Pâques
Confiserie P. HESS
Treille 2 - Neuchâtel

PRINTEMPS 1960
F. ARNOLD
Maroquinier - Moulins 3
vous présente une belle collection de SACS DE DAME, teintes mode
Pour vos voyages de Pâques, grand choix de VALISES à prix très avantageux

Grand choix en
Oeufs teints
Laiterie W. BILL
Treille 5 - Neuchâtel

Tous les parfums de renommée mondiale...
Les produits de beauté réputés...
Elizabeth Arden - Dr M. G. Payot - Stendhal
Yardley - Harriet Hubbard Ayer - Guerlain
Conseils avisés par un personnel spécialisé

DROGUERIE *Kindler* PARFUMERIE
Rue de l'Hôpital 9
Tél. 5 23 69

Confiserie
Pâté froid
A. SIMONET
Epancheurs 7 - Téléphone 5 12 02

Une nouvelle initiative de **Lambretta**

«Le crédit sans risque»
Contre un paiement initial de 10% seulement et le solde en 6 à 24 mois, vous posséderez votre «LAMBRETTA» et serez dispensé de payer vos acomptes en cas de maladie, accident, invalidité ou décès.

Lambretta
125 cc. - 4 vitesses, à partir de Fr. 1575.—
175 cc. super-sport 4 vitesses, à partir de Fr. 1790.—
René SCHENK *Neuchâtel Chavannes 7 et 15 Tél. 5 44 52*

Toujours bien servi au magasin spécialisé
VOLAILLES fraîches
GIBIER - LAPINS frais du pays
CABRIS et AGNEAUX de lait
POISSONS
Foie gras - Caviar - Cuisses de grenouilles
LEHNHERR FRÈRES
Place des Halles - GROS ET DÉTAIL - Tél. 5 30 92
EXPÉDITIONS AU DEHORS ON PORTE A DOMICILE

Pour Pâques
Superbe choix en
fleurs coupées
plantes et terrines fleuries
plantes vertes
ROBERT DÜRNER
HORTICULTEUR - FLEURISTE
Gare de Neuchâtel Tél. 5 17 94
SUCCURSALES :
Maladière 20 Tél. 5 32 30
A la Corbeille de Roses Place Pury, tél. 5 36 07

Oeufs en nougat et chocolat
Lièvres — Massepain
Desserts fins
Bonbons au chocolat
Tourtes
★
Tél. 6 91 48
Weber VALANGIN

TEL. 52187
CH. Matthey
BOUCHERIE DU VAUSEYON
BEAU BŒUF DE PÂQUES
GROS VEAU - PORC FRAIS
FUMÉ ET SALÉ - AGNEAU
Langues de bœuf fraîches et salées
Poulets - Lapins frais du pays

Beaux gros
œufs frais teints
au prix du jour
Prix de gros pour revendeurs
Stotzer *Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91*

COUTELLERIE - PARAPLUIES
COUVERTS ARGENTÉS
RASOIRS ÉLECTRIQUES
ISIDORE CHESI
Temple-Neuf 8 - Tél. 5 33 66
Maison fondée en 1893
AIGUISAGES ET RÉPARATIONS

HAUTE CONFECTION
pour dames et enfants
LINGERIE FINE - BAS
BONNETERIE - GANTS
CHEMISERIE SOIGNÉE
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL
Neuchâtel

CINÉ
PHOTO
PROJECTION

PHOTO EN COULEURS
SAUSER *Treille 6 Neuchâtel*
MAISON SPÉCIALISÉE

La confiserie
Jeanneret
vous offre ses fines spécialités de Pâques

Oeufs du jour
Champignons de Paris - Fruits frais
Lard et saucisses de campagne
Se recommande
M. Jenny-Clottu
Epicerie-primeurs - Place Pury 2
Tél. 5 31 07

BISCUITERIE NEUCHATELOISE
Cattin
Nos spécialités :
Petits fours hollandais
Bricelets
... un régal
Place des Halles
Tél. 5 48 25
Ouvert tous les jours jusqu'à Pâques

Un œuf garni...
Radelfinger
... fait toujours plaisir

POUR DAMES
Lingerie fine
Bas nylon
Tabliers
La BONNE MAISON
Seyon 7a - Neuchâtel
POUR MESSIEURS:
Cravates
Chemises de ville
Vestons de sport

COMMINOT
maître opticien
ne pas le perdre de vue
Hôpital 17

ALLIANCES
D. Marthe
Grand rue 3
NEUCHATEL

Articles et documents

De Gaulle trouvera-t-il ses «interlocuteurs valables» ?

Les inconnues des élections cantonales en Algérie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette accalmie probable et temporaire aura sans doute pour conséquence de rejeter momentanément dans l'ombre, du point de vue international, un problème épineux qui reprendra place parmi les grandes préoccupations du moment lors de la préparation de la prochaine session de l'ONU, où la question algérienne sera très vraisemblablement abordée une fois de plus.

Le sens des élections cantonales

Mais, en Algérie, un événement important va se produire dans les mois à venir, un événement qui pourrait, le cas échéant, avoir une influence capitale sur le dénouement final du problème algérien : il s'agit des élections cantonales.

L'objectif essentiel du général de Gaulle en ce qui concerne le problème algérien est de faire participer toute la population à l'élaboration du statut futur de l'Algérie. Pour cela, il faut avoir affaire à ce qu'on a appelé « des interlocuteurs valables ». Or, ces interlocuteurs valables ne peuvent être trouvés que par le canal des élections.

Sous des apparences autoritaires, de Gaulle est un homme profondément démocrate. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à constater que les mouvements d'extrême-droite, par essence favorables à un régime autoritaire, combattent le chef de l'Etat français avec parfois plus de violence que le parti communiste lui-même.

Après le référendum triomphal de septembre 1958, de Gaulle espérait, à la faveur des élections législatives qui devaient se dérouler deux mois plus tard, faire sortir de la masse algérienne des éléments réellement représentatifs de la population. Malheureusement pour lui, il se heurtait en Algérie même à une certaine incompréhension de la part des militaires influents, qui tentaient de leur côté d'imposer des éléments dociles et ne représentant souvent qu'une fraction de l'opinion. Et l'on aboutissait à l'élection de ceux que l'on devait presque immédiatement qualifier, en partie à tort d'ailleurs, de « beni-oui-oui ». L'expérience devait cependant prouver qu'ils étaient beaucoup plus valables.

M. Robert Lacoste

M. Cherif Benhabyles

L'espoir de faire jaillir de la masse musulmane des élus ayant un caractère plus complètement représentatif était alors reporté sur les élections sénatoriales de mai 1959. Là, on enregistrait à ce point de vue un demi-succès, avec l'élection de certaines listes de caractère libéral, comme celle, par exemple, du sénateur Benhabyles. La future victime du F.L.N. (il devait être assassiné quelques mois plus tard en plein centre de Vichy) était parfaitement représentative d'une fraction de l'opinion musulmane, et semblait répondre parfaitement au type d'élu souhaité par de Gaulle pour tenter d'élaborer avec les autres tendances le statut futur de l'Algérie. En effet, c'était avec des libéraux de sa trempe que l'on pouvait espérer enlever au F.L.N. une bonne partie de sa « clientèle ». Cette espérance fut évidemment à l'origine de son assassinat par un tueur de l'organisation rebelle.

Remarquons en passant que le sénateur Benhabyles était, de par ses opinions politique, aussi honni par les « ultras » que par le F.L.N. (pour des raisons diamétralement opposées, cela s'entend) et qu'il n'aurait pas été impensable de voir le sénateur abattu un jour ou l'autre par une organisation « ultra » en raison du danger qu'aurait pu représenter pour les partisans de l'intégration son influence sur les masses musulmanes algériennes.

Paradoxe

Actuellement, la politique algérienne du général de Gaulle est décriée par les extrémistes des deux bords. Cela aboutit à un paradoxe. Le F.L.N. clame son indignation devant l'intransigeance du chef de l'Etat français en l'accusant de soutenir les « colonialistes » algériens, ce qui prête à sourire lorsque l'on considère la « cote » de de Gaulle auprès des Européens d'Algérie. Ces derniers, quant à eux, se lamentent devant l'esprit « bradeur » de la Vme République, ce qui peut laisser perplexe quand on considère le peu d'enthousiasme avec lequel les rebelles accueillent les propositions françaises. La vérité, c'est que seul le général de Gaulle suit une ligne de conduite définie et mûrement réfléchie, les « ultras » se bornant à réclamer une intégration contraire à leurs désirs réels et le F.L.N. reculant devant l'éventualité d'un verdict populaire qu'il redoute.

La recherche des interlocuteurs valables a toujours constitué pour de Gaulle l'élément essentiel de toute politique concernant l'avenir de l'Algérie. C'est ce qu'avait compris avant lui M. Robert Lacoste, qui n'avait pu mettre en application ses projets personnels en raison de l'attitude du parti socialiste qui, en métropole, se confinait dans un pseudo-marxisme formaliste et figé.

Aussi, à la double condition que les populations se persuadent de l'intérêt que présente pour elles cette nouvelle consultation populaire et que le F.L.N. (qui réalise le danger) soit mis dans l'impossibilité de saboter les élections, on verra peut-être alors se dégager au milieu des centaines d'élus des individualités qui constitueront les cadres politiques de l'Algérie de demain.

Or, comment se présentent aujourd'hui ces élections cantonales dans les différentes communautés coexistant en Algérie ?

Les Européens

Les Européens participeront ou ne participeront pas. S'ils boudent la consultation populaire et se renferment dans une attitude négative et bornée, ils s'excluront eux-mêmes des cadres de l'Algérie future, et ne pourront alors s'en prendre qu'à eux. Même l'armée, qui constitue aujourd'hui encore leur espoir le plus important, ne pourra plus rien pour eux. S'ils réalisent au contraire que leur intérêt est de participer aux élections, ils parviendront à « placer » des élus qui, répondant ou non à la qualification « d'ultras », élargiront incontestablement l'éventail des opinions et constitueront une force avec laquelle il faudra tout naturellement compter. D'autre part, une telle attitude de la part de cette communauté qui représente 10 % en nombre de la population algérienne et bien davantage en influence faciliterait grandement l'acheminement vers la solution démocratique et juste « recommandée » à maintes reprises par l'ONU.

La communauté kabyle

La communauté kabyle, que l'on peut évaluer à 15 ou 18 % de la population totale, est traditionnellement intéressée par ce genre d'élections. Bien avant que la civilisation européenne ne découvre les nécessités de l'organisation communale, les Kabyles connaissaient les « djemaa » (véritables conseils municipaux) où les différents clans discutaient de tous les sujets touchant de près les intérêts des tribus. Aussi, cette communauté est-elle particulièrement favorable à une élection destinée en premier lieu à trouver des responsables chargés des problèmes cantonaux. Or, le F.L.N. est fermement décidé à empêcher toute participation musulmane. Il a déjà commencé à diffuser ses consignes dans toute l'Algérie, mais il semble qu'il se heurte là à une force contre laquelle il ne peut rien. Même les éléments les plus nationalistes de la Kabylie paraissent déterminés à ne pas suivre des instructions d'origine arabe (à part Krim, les Kabyles ne sont plus représentés au sein du G.P.R.A.) en contradiction flagrante avec les traditions d'une communauté dont le sens politique évolué est reconnu depuis longtemps.

La masse musulmane des villes

Une des grandes inconnues de ces élections sera inncontestablement la masse des musulmans urbanisés. Leur nombre augmente depuis cinq ans dans une proportion impressionnante, et ils sont en train de changer totalement la morphologie sociale de l'Algérie. Il s'agit là des employés, petits fonctionnaires, facteurs, contremaîtres d'usines dont le nombre va grandissant grâce au développement, discret mais certain, du plan de Constantine qui modifie actuellement la répartition des classes sociales du territoire, tout en faisant accéder à la propriété un certain pourcentage de musulmans. Il est indéniable en effet que l'augmentation spectaculaire de la vente des postes de radio et de télévision, des machines à laver et des scooters n'est pas le fait de la seule communauté européenne.

Ces musulmans constituent une nouvelle couche de possédants qui font l'admiration et l'envie de la masse non évoluée restée dans le bled. Le détenteur d'un fonds de commerce à Alger est, par rapport à son père qui a vécu toute sa vie sans sortir de son douar, comparable à un Parisien établi dans le XVIme arrondissement et dont le père, qui était paysan, s'éclairait avec une lampe à pétrole.

Cette communauté, nous l'avons dit, reste la grande inconnue de la future consultation populaire. Elle se rend parfaitement compte que le F.L.N. ne lui apportera rien de nouveau. Pour l'instant, les rebelles se contentent de percevoir des « cotisations » qui sont versées avec plus ou moins mauvaise grâce, et ces nouveaux « bourgeois » ne sont plus si anxieux qu'avant de se lancer dans une aventure périlleuse conduite par le Front de libération nationale.

Mais, d'autre part, ils se savent incapables pour l'instant de constituer les cadres supérieurs d'une Algérie nouvelle. Il s'agit donc d'une classe qui serait aisément détachée de façon définitive du F.L.N. si elle savait où la France la conduit, car elle pense et comprend (plus ou moins bien) les problèmes politiques. Et c'est là qu'apparaît une fois de plus la nécessité absolue de suivre en matière de politique algérienne une ligne de conduite résolument irréversible vis-à-vis d'une population qui n'aura pas le droit de se tromper au moment du choix final.

Si des candidats sortis du rang se mettaient en avant le jour de la consultation, l'on assisterait alors à l'éclosion d'une nouvelle élite musulmane qui supplanterait celle des bachaghas et autres gros possédants héréditaires qui constituent la prétendue aristocratie actuelle de la communauté musulmane mais cette « nouvelle vague », qui ne serait probablement pas suffisamment mûre ne ferait que préparer le terrain à la génération prochaine.

Les musulmans du bled

Restent les musulmans non évolués du bled. Pour eux, et malgré tout ce qu'on a pu dire sur le rôle politique néfaste joué par les cadres de l'armée française, la confiance existe toujours dans les « hommes aux képis ». Quoi que l'on fasse, on ne peut les empêcher de garder une conception de l'officier qui relève quelque peu de l'image d'Epinal. Pour le musulman du bled, l'officier français est toujours synonyme de sécurité, d'autorité et de justice. Il est au courant des réalités, défend les intérêts des gens qu'on lui a confiés, connaît leurs besoins et sait gagner leur confiance. S'il n'en était pas ainsi, il serait difficile d'expliquer comment 600 capitaines et lieutenants ont pu, depuis 5 ans, tenir en main un pays de 10 millions d'habitants.

C'est pourquoi l'on peut penser que si les élections cantonales se déroulent dans le calme et la sécurité nécessaires à l'accomplissement du devoir électoral, il est possible que l'Algérie tout entière puisse enfin désigner les fameux « interlocuteurs valables » recherchés depuis si longtemps. Il faut toutefois espérer que les révolutionnaires téléguidés par Moscou ne pourront à cette occasion venir troubler le libre jeu de la consultation électorale, seul véritable symbole de la démocratie.

Bernard VOGEL.

Le rideau de velours

Le théâtre sur les bords de la Seine

«GIGI» AU THÉÂTRE-ANTOINE

Colette était-elle auteur dramatique ?

Si, même lorsqu'il peut adhérer davantage à des œuvres qui plongent plus dans les profondeurs de la nature humaine et évoquent plus les grandes lois dont nous sommes tous tributaires, il est impossible à tout être de goût de demeurer insensible au charme dont nous enveloppent les romans et les récits de Colette, il lui est plus impossible encore d'en retrouver quoi que ce soit dans les transpositions scéniques qu'on a faites des récits du grand écrivain. C'est que la transposition, dans le sens vrai du terme, est ici interdite. Certes, si l'on abuse aujourd'hui (et surtout à l'écran) de ce mot, alors que nous sommes souvent si loin de l'ouvrage initial que presque plus rien n'en subsiste, il faudrait quand on s'inspire scéniquement d'un écrit de Colette renoncer même à ce mot ; car il ne peut y avoir alors qu'une pièce intégralement nouvelle, où seul vient à nous le nom de Colette, abusivement mis sur l'affiche (même si elle en était d'accord). Quels éléments *d'emprise* pour les adaptateurs y a-t-il dans son œuvre ? Ce qui généralement survit du modèle dans l'arrangement scénique, c'est *l'intrigue*, fût-elle réduite au minimum. Or, chez Colette, cette intrigue n'existe pas. Qui pourrait la trouver dans les Claudine, la « *Retraite sentimentale* », la « *Vagabonde* », etc. Il s'agit de confessions de l'auteur devant ce qui, dans la vie, l'a séduite ou frappée, ou accablée, et des états d'âme par lesquels elle a passé au fil des jours et des événements...

Colette et ses chats.

Quant à *l'expression* de ces états d'âme, cette expression où surtout réside l'original et l'inimitable du talent de Colette, cette expression en même temps vigoureuse et fluide, hardie et mesurée, réaliste et poétique, comment *l'arrangeur* pourrait-il nous en donner l'équivalence ? Colette en a emporté le secret et la recette quand elle nous a quittés. D'ailleurs, dans ses romans, c'est elle qui parle, puisque chacun de ceux-ci est en majeure partie un récit ; et qu'il n'y a *dialogue* qu'exceptionnellement. Or, le dialogue est le seul moyen d'expression au théâtre. Un auteur peut s'attarder en des pages entières d'un roman à scruter et à faire scruter les replis de sa vie intérieure. Allez donc, sur la scène où surtout aujourd'hui tout développement est inaccepté, écrire une réplique qui tienne ne fût-ce qu'une demi-page ! On bannirait de l'art dramatique, pour le reléguer au seul roman, l'écrivain prolixe : au reste, Colette assez popularisée pour que sa signature ait été garante du succès s'est toujours gardée, se connaissant trop bien, d'écrire directement pour le théâtre.

Supposons que nous n'ayons jamais lu une ligne d'elle et que nous imaginions comme siens ses personnages portés sur scène par d'autres ! Nous réduirions Claudine, qui représente de roman en roman les phases de l'enfance et de la jeunesse de Colette, à une gamine dépravée, à une jeune fille en quête d'aventures, à un être cyniquement trouble, alors que le pouvoir du rêve élargit à l'infini le réel de sa vie tumultueuse d'alors, le mari de « *Duo* » (qu'adapta P. Géraldy) à un benêt larmoyant devant son infortune conjugale comme le héros de Paul Hervieu, et les personnages de « *Chéri* » et hier de « *Gigi* » à une galerie de demi-sentimentaux et de demi-vicieux, aussi éloignés de la vérité d'aujourd'hui que les pures jeunes filles et les indulgentes douairières du « *Monde où l'on s'ennuie* » ou les fantoches de « *La belle aventure* ».

Le direct de la plume et de la sensibilité de Colette ne donnant plus à Gigi le frémissement de vie qui était en elle, celle-ci ne nous apparaît plus que comme une jeune fille conventionnelle qui rejoint les petites filles « mauvaise tête et bon cœur » de la comtesse de Ségur ou d'Edouard Pailleron. Il eût fallu du moins pour la faire accepter plus d'émotivité que n'en a le talent naissant de Mlle Dorléac. Mais Mmes Gaby Morlay et Huguette ont su dans les personnages un peu équivoques — et teintés de plus de réalisme — d'une amie et d'une tante apporter dans une atmosphère désuète la note de vérité de leur jeu, le charme toujours printanier de leur être et nous laisser les quitter avec le désir de les retrouver bientôt en des rôles mieux à leur niveau.

Jean MANÉGAT.

Genève à l'heure japonaise

D'un de nos correspondants :

Le Musée d'ethnographie de Genève vient de s'enrichir, dans d'assez curieuses conditions, d'une pièce également curieuse et qui sied on ne saurait mieux à une ville dont l'horlogerie est l'une des mamelles.

C'est il y a quelques années qu'un médecin japonais, lui-même passionné d'horlogerie et collectionneur en conséquence, traversant Genève et s'arrêtant au musée du boulevard Carl-Vogt, déplora de ne trouver là aucun témoignage des horlogers des mikados.

De retour dans son île lointaine, le jaune praticien exposa la chose au club de collectionneurs de montres dont il faisait partie, et, aux applaudissements de tous, il proposa qu'on s'employât, à Tokyo, à combler la lacune genevoise.

Encore fallait-il une pièce de choix, et que le président du club, l'un des horlogers nippons les plus réputés, finit par découvrir dans une haute et très élégante pendule du XVIIIme siècle. Le ministre japonais des affaires étrangères s'entremit alors pour faire parvenir à Genève ce rare et bel exemplaire d'une horloge où même les insulaires de là-bas ne sauraient plus guère se retrouver aujourd'hui car, depuis le milieu du siècle dernier à peu près, les Nippons, résignant une numérotation extrêmement compliquée, se sont ralliés à la division occidentale du temps. — (M.)

MOTS CROISÉS

Problème No 233

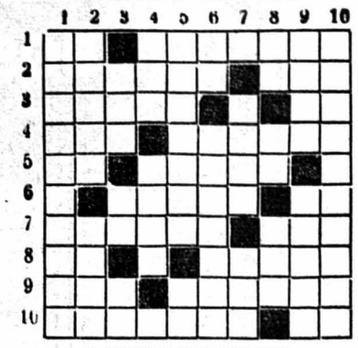

HORIZONTALEMENT

1. Conjonction. — Patrie de fameux luthiers.
2. Grosse guêpe. — On le trouve aux issues.
3. Emission sans importance. — Note.
4. Troublé. — Elle est allée sur le billard.
5. Pronom. — Extraordinaire.
6. Additionnée d'une substance extraite des cendres du varech. — Relation de cercle.
7. Mauvais salaire. — Accompagne l'effort.
8. Copulative. — Chante la tyrolienne.
9. Pluie. — Vous en êtes un autre !
10. Bourre de soie. — Préposition.

VERTICALEMENT

1. Voluptueuses.
2. Bûche. — Situation.
3. A lui l'écharpe. — Arbre. — Patrie d'Abraham.
4. Outil de mécano. — Elle fut enlevée par Héraclès.
5. Petit pavillon circulaire. — Elément de charpente.
6. Préposition. — Collections de vers à pieds.
7. Disparue depuis peu. — Petit poème lyrique.
8. Difficulté. — Participe. — Finit aujourd'hui.
9. Qui ne grandit pas. — Reçoit de la galette.
10. Ratifiées par jugement.

Solution du No 232

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	■	E	C	U	S	S	O	N	S
2	R	E	L	A	T	I	O	N	■	O
3	E	C	U	■	A	L	I	■	P	I
4	T	U	■	C	H	O	R	A	L	E
5	E	M	E	U	■	S	E	R	A	■
6	■	E	R	R	A	■	E	S	T	E
7	R	U	G	I	N	E	S	■	I	M
8	O	R	■	A	I	L	■	N	N	E
9	N	■	E	C	O	U	T	E	E	S
10	D	E	T	E	N	T	E	S	■	S

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, informations. 7.20, disques, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., piano-relax. 12.10, la discothèque du curieux. 12.25, chante, jeunesse ! 12.45, informations. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars ! 13.10, disques pour demain. 13.35, vient de paraître.

16 h., entre 4 et 6... 17.50, les chroniques du mardi. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, questions sans frontières. 20.15, par monts et par chants. 20.30, « Judas », suite tragique. 22.05, pour l'année Chopin. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, l'épopée des civilisations.

SECOND PROGRAMME

Jusqu'à 19 h., programme de Sottens. 19 h., émission d'ensemble, fantaisie de musique légère. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, bonne nouvelle ! 20.15, sur un plateau. 20.30, cherchez un peu ! 20.35, refrains en balade. 20.50, cinémusiques. 21 h., mardi, les gars ! 21.10, les lumières de la ville. 21.35, disques pour demain. 22 h., les jeux du jazz. 22.20, dernières notes, derniers propos et solution de l'énigme. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, concert populaire. 7 h., informations. 7.05, parade instrumentale. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., ensemble champêtre. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, pages d'opéras de Wagner. 14 h., « Vo Liebe est, da ist Goot », récit.

16 h., quelques questions religieuses catholiques-romaines. 16.30, quatre danses hongroises. 17 h., solistes. 17.30, entretien sur les voyages. 18.05, mosaïque musicale. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert symphonique. 21.40, chronique culturelle franco-allemande. 22.15, informations. 22.20, émission musicale pour tous ceux qui sont encore en route.

TÉLÉVISION ROMANDE

Relâche.

ÉMETTEUR DE ZURICH

Relâche.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Palace : 20 h. 30, Les cousins.
Arcades : 20 h. 30, Normandie- Niémen.
Rex : 20 h. 15, La révolte des dieux rouges.
Studio : 20 h. 30, Tarzan, l'homme singe.
Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, Le dernier postillon du Gothard.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le tombeau indou.

PHARMACIE D'OFFICE :
Dr M. Wildhaber, rue de l'Orangerie
Dès 23 h., pour urgences seulement

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

Une barbe douce et confortable garantie avec Palmolive

Que vous préfériez une crème à raser qui mousse ou une crème sans blaireau, PALMOLIVE vous offre ce que vous désirez.

1. ramollit la barbe immédiatement
2. conserve la plénitude de sa mousse
3. évite toute irritation de la peau et laisse une sensation agréable

Sans blaireau, une barbe plus douce et plus parfaite que vous ne l'avez jamais faite avec un blaireau Fr. 1.90

Crème à raser à mousse abondante, la plus vendue dans le monde.
Tube normal Fr. 1.60
Tube économique Fr. 2.85

GARANTIE

Mieux rasé que jamais, ou votre argent en retour

Si au bout de 15 jours, vous n'êtes pas convaincu que vous vous rasez mieux que jamais avec „PALMOLIVE", retournez-nous le tube entamé; nous vous rembourserons immédiatement le prix d'achat complet.

COLGATE-PALMOLIVE S.A., ALFRED ESCHER-STR. 57, ZURICH

59E01

Echangez du vieux contre du NEFF

...et profitez de cette merveille : la cuisinière AUTOMATIQUE

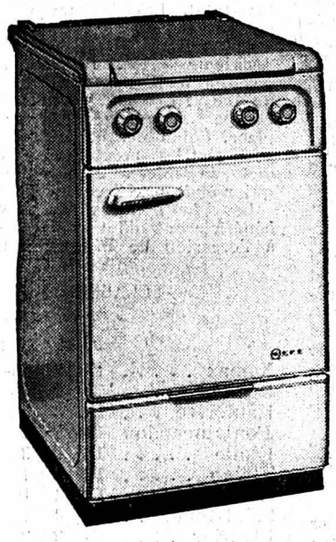

Oui, elle s'enclenche toute seule et s'arrête toute seule, à l'instant prévu d'avance. Si vous vous absentez, même pour toute la journée, vous pouvez commander avant de partir

l'heure du début de la cuisson, sa température, sa durée.

Par exemple, partant un matin à 7 heures, vous confierez un plat à votre NEFF-Automatique, en prévoyant une cuisson commençant à 10 h. pour se terminer à midi et quart.

Tout sera prêt, mijoté, à point, lorsque vous rentrerez. Et, même si vous arrivez en retard, votre Neff-Automatique, toute seule, se sera déclenchée à l'instant voulu !

Ce nouveau modèle électrique Neff « American Style » AUTOMATIQUE, avec tiroir-socle, four géant, 2 lampes-témoins, thermostat, prise pour gril infrarouge, etc., ne coûte pourtant que Fr. 498.— (non automatique Fr. 435.—)

17 modèles différents, automatiques ou habituels, électriques ou à gaz, à partir de Fr. 295.—. Et toute une gamme de potagers à bois, charbon, ou à mazout et de frigos à compresseurs.

Chaque modèle peut s'allier aux autres pour former d'harmonieux ensembles de cuisine. Demandez une documentation !

11 autres perfectionnements majeurs font de Neff la cuisinière que 9000 femmes choisissent chaque semaine. Son expérience bientôt centenaire, ses prix très avantageux, sa garantie solide vous donnent la certitude d'obtenir le maximum pour votre argent. Vous aurez vite compris les raisons de son prodigieux succès en venant la voir. Et pourquoi pas aujourd'hui ?

aux Arts Ménagers sa.

NEUCHÂTEL, rue du Seyon 26 - Téléphone (038) 5 55 90

Adopter nos pulls printaniers... C'est le succès assuré !

Des lignes nouvelles, des décolletés seyants, des tricots de coton mercerisé dans une variété étonnante de gais coloris dont voici 2 favoris

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

AU CEP D'OR

WILLY GASCHEN

Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL

Le spécialiste en vins et liqueurs de toutes marques

Vins blancs en litres

Cheste d'Espagne . . .	Fr. 1.70
Côtes Rocheuses	Fr. 2.20
Neuchâtel 1959, à partir de	Fr. 2.40
Fendant 1er choix . . .	Fr. 2.80
Johannisberg	Fr. 3.50
Neuchâtel (bouteille 1959) à partir de	Fr. 2.25

Ces prix s'entendent verres NON compris

Gros et détail - Rabais par quantité
Service à domicile

Premières soifs, premiers chauds, revoici le Sinalco

Boisson de table au jus de fruits

Togal éprouvé des millions de fois dans 46 pays

contre :

Rhumatisme - Goutte - Sciatique - Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Les comprimés Togal dissolvent l'acide urique et provoquent l'élimination des éléments pathogènes. Même dans les cas invétérés de très bons résultats sont obtenus. Médicament expérimenté cliniquement et recommandé. Togal mérite aussi votre confiance; un essai vous convaincra! Fr. 1.60 et 4.—. Pour friction, prenez le Liniment Togal, remède très efficace. Dans les pharmacies et drogueries.

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

Décidément la Riviera semble convenir particulièrement au tennisman hongrois Istvan Gulyas qui, à la surprise de beaucoup de spécialistes, parvint à battre en finale le géant italien Sirola. Il prouve une fois de plus qu'il se trouve être en forme très tôt. C'est réjouissant pour lui, mais c'est aussi un souci. Car atteindre la forme est une chose, la conserver en est une autre. Ce problème se pose à tous les sportifs, individuellement ou en équipe. Telle formation qui prend un départ fulgurant, se voit peiner dans la deuxième partie d'un championnat, par exemple. Tout est problème d'entrainement, de dosage et de... sacrifice.

Ces derniers sont durs parfois, et c'est bien pourquoi Gonzalès, champion de tennis brillant, a préféré se retirer de la compétition en pleine gloire, au mieux de sa forme. Itou pour un Hogan Kid Bassey qui va faire bénéficier les autres de son expérience.

Xamax verra-t-il ses ambitions enfin réalisées ? A vues humaines cela paraît probable si l'on considère avec quelle sûreté il s'avance sur le dur chemin qui mène à l'ascension. Mais les Neuchâtelois vont se poser une question : dans sa marche ascendante, Xamax va-t-il croiser Cantonal qui lentement, presque béatement, s'en vient à sa rencontre ?

Bel honneur que celui qui échoit à un conducteur, Hubert Patthey, qui se voit appelé à Montlhéry comme moniteur. Voilà qui en dit long sur les qualités de l'automobiliste neuchâtelois.

Une fois de plus le Sport-Toto fait un heureux qui va passer de bien douces fêtes de Pâques. Avec le gros œuf de plus d'un million que lui offre le Calcio italien, notre brave parieur clairvoyant va pouvoir faire une orgie... de spaghetti et de chianti. Santé !

Gu.

LE CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE RUSSIE CONTRARIÉ PAR UNE TEMPÊTE DE NEIGE

Spartak Moscou battu à Bakou

Le championnat d'URSS a débuté dimanche selon la nouvelle formule adoptée cette année, qui comporte deux groupes de onze équipes au lieu d'un groupe unique de douze clubs comme les précédentes saisons.

Une surprise a marqué cette première journée : la défaite du Spartak de Moscou, qui fut de nombreuses fois champion d'URSS et qui s'est fait battre par Belarus de Minsk, représentant de la République soviétique de Bielorussie, à Bakou, sur terrain neutre, car il n'était pas possible de jouer dans les régions du nord en raison de la température encore basse. La rencontre prévue à Alma Ata, pour le compte du groupe B, a dû être renvoyée, une violente tempête de neige s'étant abattue sur la ville.

Résultats de cette première journée :

GROUPE A : Spartak Yerevan - Dynamo Moscou 0-4 ; Dynamo Tbilissi - Avangard Kharkov 2-0 ; Pakhtakor Tashkent - Torpedo Moscou 0-1 ; Armée Rostov - Zenith Leningrad 3-1 ; Moldova Kichinev - Daugava Riga 0-1.

GROUPE B : A Bakou, Belarus Minsk bat Spartak Moscou 1-0 ; Shaktior Stalino - Dynamo Kiev 2-2 ; Neftianki Bakou - Lokomotiv Moscou 0-4 ; à Tbilissi, Armée rouge bat Spartak Vilnius 2-0 ; Kairat Alma Ata - Admiralteetz Leningrad, renvoyé.

GYMNASTIQUE

Le tournoi de Varsovie

Fivian le meilleur au saut de cheval

A l'issue de la deuxième journée du tournoi international de Varsovie, consacrée aux exercices libres, les différents classements de la compétition masculine sont les suivants :

Classement général : 1. Kerdemelidi (URSS) 111,90 points ; 2. Konopka (Pol) 109,05 p. ; 3. Kopiel (Pol) 108,35 p. ; 4. Schwarzentruber (S) 107,90 p. ; 5. Storhaug (No) 107,85 p. ; 6. Koppe (Al-E) 107,80 p.

Barres parallèles : 1. Dsanyi (Hon) 19,25 points ; 2. Kerdemelidi (URSS) 19 p. ; 3. Koppe (Al-E) 18,80 p.

Barre fixe : 1. Stojda (URSS) 18,85 points ; 2. Kerdemelidi (URSS) 18,80 p. ; 3. Konopka (Pol) 18,60 p.

Cheval-arçons : 1. Kerdemelidi (URSS) 18,75 points ; 2. Schwarzentruber (S) 17,90 p. ; 3. Trmal (Tche) 17,90 p.

Anneaux : 1. Koppe (Al-E) 19,10 points ; 2. Kerdemelidi (URSS) 18,95 p. ; 3. Stojda (URSS) 18,75 p.

Saut de cheval : 1. Fivian (S) 18,95 points ; 2. Hawelek (Pol) 18,30 p. ; 3. Storhaug) 18,25 p.

Exercices à mains libres : 1. Kopiel (Pol) et Stojda (URSS) 18,45 points ; 3. Kerdemelidi (URSS) 18,40 p.

Le Neuchâtelois Patthey moniteur à Montlhéry

Les organisateurs du cours international de pilotage, l'Automobile Club de Suisse et le S.A.R. (Auto-Racing Club Suisse), ont réussi à s'assurer le concours de l'excellent conducteur de voitures de sport Hubert Patthey, de notre ville, qui fonctionnera comme moniteur et dirigera une classe à Montlhéry.

Hubert Patthey a remporté, on le sait, de nombreux succès dans les courses de côte et sur les circuits, tant en Suisse qu'à l'étranger et il a participé à plusieurs grands rallyes internationaux, ainsi qu'aux 24 Heures du Mans de 1958 et 1959. Son expérience de sportif et sa connaissance de la conduite sûre et rapide en feront certainement un moniteur très qualifié, comme le sont tous ceux qui viennent au cours A.C.S - S.A.R. Citons quelques noms : Maurice Trintignant, Paul Frère, Olivier Gendebien et, parmi les Suisses, Michel May, Arthur Heuberger et Hans Staneck.

Rappelons que le cours de pilotage qui aura lieu du 29 avril au 1er mai, est destiné aux automobilistes qui prennent plaisir à conduire et qui veulent acquérir un bon style de conduite ou perfectionner leur maîtrise.

Ce pilote est le vainqueur du rallye de Genève

Le rallye international automobile de Genève a eu un grand retentissement. La lutte fut serrée, les calculs laborieux. La victoire a finalement souri à l'équipage dirigé par le Français de Lageneste, que nous voyons ci-dessus au volant de son « Alfa Roméo ».

Le tournoi international de tennis du Carlton

Les Hongrois s'imposent à Cannes

Le Hongrois Istvan Gulyas a enlevé la finale du simple messieurs du tournoi international du Carlton de Cannes, aux dépens de l'Italien Orlando Sirola.

Après avoir concédé le premier set, le Hongrois se ressaisit fort bien et, par de belles montées au filet, parvint à disposer du géant italien, prouvant ainsi que — comme l'année dernière déjà sur la Riviera — il était très vite au meilleur de sa forme en début de saison.

En simple dames, sa compatriote Suzi Kormoczy, tête de série numéro un du tournoi et l'une des meilleures joueuses d'Europe, triompha en deux sets de la Française Florence de la Courtie.

Résultats des finales :

Simple messieurs : Istvan Gulyas (H.) bat Orlando Sirola (It.) 1-6, 6-4, 6-2. Simple dames: Suzi Kormoczy (H.) bat Florence de la Courtie (Fr.) 6-4, 6-2. Double messieurs : Jean-Noël Grinda - Jean-Claude Molinari (Fr.) battent Mike Davies - Billy Knight (G.-B.) 6-4, 7-5, abandon. Double dames : Misses Hird - Yates - Bell (G.-B.) battent Mlles Ostermann - Færstendarf (All.) 6-1, 6-2. Double mixte : Pat Hird - Bailey (G.-B. - Austr.) battent Renate Ostermann - Scholl (All.) 1-6, 6-4, 6-4.

CYCLISME

La blessure de Bahamontès : un mauvais souvenir

Après une absence d'un mois, due à une blessure à la jambe, le coureur cycliste Federico Bahamontes a fait une rentrée triomphale en remportant la 20me édition de la « Subida a Arrate » (15 km. en course de côte), en 20' 7', battant so nproprе record établi l'an dernier en 20' 30".

Bahamontes battait de quelques mètres le Français Valentin Huot. Le troisième, l'Espagnol Lorono, était crédité du même temps que les deux premiers, alors que Karmanay était 4me à 2 secondes.

Des coureurs suisses en Tunisie

Accompagnés par leur directeur sportif Hans Martin, les coureurs suisses suivants sont partis lundi pour Tunis où ils doivent participer, du 14 au 24 avril, au Tour de Tunisie :

Hans Schleuniger (Klingnau), Erwin Lutz (Zurich), Rolf Maurer (Hedingen), Willy Flueck (Regensdorf)), Roland Dubey (Lausanne) et Luc Brocher (Genève).

Anglade se fracture le poignet

Victime d'une chute dans Paris-Roubaix, Henry Anglade souffre d'une fracture du poignet gauche.

Le malchanceux champion de France devra observer un repos de plusieurs semaines, du moins en ce qui concerne les compétitions. Il est possible toutefois qu'il puisse, avec la pose d'un appareil de protection, poursuivre son entraînement et, peut-être, participer à quelques critériums.

PING-PONG

Les championnats d'Europe

Double succès de la Roumaine Alexandru-Golopenta

Les Championnats d'Europe se sont terminés par l'affirmation des favoris hongrois Zoltan Berczik-Ferenc Sido en double messieurs et une double victoire roumaine dans les deux dernières épreuves, où Maria Alexandru-Golopenta a triomphé deux fois.

Derniers résultats. — Finale du double messieurs : Berczik-Sido (Hon) battent Saunoris-Pashkevichus (URSS) 21-14, 21-9, 21-11.

Finale du double dames : Maria Alexandru-Angelica Rozeanu (Rou) battent Eva Kocsian-Sarolta Mathe (Hon) 21-15, 19-21, 21-19, 21-8.

Finale du double mixte : Maria Alexandru-Gheorghe Cobirzan (You) battent Angelica Rozeanu-Radu Negulescu (Rou) 21-16, 22-24, 12-21, 21-10, 21-13.

Le championnat de football de IIme ligue

Auvernier peut-il encore espérer ?

A la suite de la supériorité manifestée par Xamax, dont le classement est pour la première fois depuis son ascension en deuxième ligue digne des efforts accomplis par ce club pour s'assurer les services de ce qu'il y a de mieux comme footballeurs dans la région, le championnat de deuxième ligue ne comporte plus comme inconnues que la lutte pour la place de vice-champion et peut-être celle contre la relégation.

Nous disons peut-être celle contre la relégation parce qu'Auvernier connaît actuellement un moment difficile et qu'on se demande s'il ne va pas se décourager prématurément, s'il ne va pas accepter maintenant déjà sa chute en troisième ligue. Dimanche, il subit une lourde défaite contre un Ticino pourtant guère brillant ces temps. Voici d'ailleurs les résultats de cette treizième journée :

Fontainemelon - Hauterive 3-2 ; le Locle - Etoile 2-0 ; Xamax - Fleurier 2-0 ; Colombier - Saint-Imier 1-1 et Ticino - Auvernier 7-1.

Xamax a empoché contre Fleurier les deux points de la sécurité. Il pourra désormais terminer le championnat en roue libre dans l'attente des finales pour l'ascension en première ligue. Hauterive a de nouveau connu contre Fontainemelon un passage à vide qui lui fut fatal. Les joueurs du Val-de-Ruz poursuivent ainsi leur magnifique redressement qui leur permet de viser la deuxième place. Le Locle, vainqueur d'Etoile à l'issue d'un match où l'on ne se fit pas le moindre cadeau, occupe actuellement cette deuxième place. Colombier et Saint-Imier se sont partagés les points, ce qui leur permet de mieux asseoir une position qui n'était pas encore de tout repos.

Les footballeurs de notre région bénéficieront d'un dimanche de congé à l'occasion de Pâques. Bonnes fêtes !

L. H.

CLASSEMENT

	Matches				Buts		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
Xamax	13	12	1	—	53	4	25
Le Locle	13	9	1	3	26	12	19
Hauterive	13	8	2	3	34	28	18
Fontainemelon	13	7	1	5	29	23	15
Etoile	13	6	3	4	28	18	15
Ticino	13	5	1	7	23	27	11
Colombier	13	4	1	8	21	29	9
Saint-Imier	13	4	1	8	25	37	9
Fleurier	13	2	2	9	17	40	6
Auvernier	13	1	1	11	15	53	3

Le championnat de football de IIIme ligue

Sonvilier - Etoile II 2-4 (0-3)

SONVILIER : Houriet ; Hohermuth I ; Anken ; Moser, Hohermuth II ; Barbezat ; Egli, Hertig, Di Bernaroto, Pini, Hohermuth III. Entraîneur : Pini.

ETOILE II : Ecoeur ; Vouilloz, Roth ; Perrenoud, Girard, Pichel ; Caille, Robert,, Schmutz, Bossi, Ungricht. Entraîneur : Ungricht.

ARBITRE : M. Abbet, de Neuchâtel.

BUTS : Di Bernardo, Egli ; Caille (3), Roth.

Boudry IA - Audax IA 0-7 (0-5)

BOUDRY Ia : Jaquet ; Bésomi, Meisterhans ; Gilliard, Locatelli, Salvi ; Bettosini, Vallino, Tomasina, Stocker, Builliard. Entraîneur : Cuany.

AUDAX Ia : De Lucca I ; Rossato, Brustolin ; Coassin II, Tofolo, Buffoni ; Scotton, Maranzana, Coassin I, Fasan, De Lucca II. Entraîneur : Bony.

ARBITRE : M. Longaretti, de Neuchâtel.

BUTS : Brustolin, Coassin II, Scotton, Maranzana, Coassin I, Fasan, De Lucca.

Xamax IIB - Audax IB 10-1 (2-1)

XAMAX IIB : Droz ; Périllard, Scapuzzo ; Favre, Montanari, Grünenfelder ; Jacot, Chkolnix, Vermot, Bottaro, Favre II. Entraîneur : Jacot.

AUDAX IB : Tecchio ; Cecconi, Toniutti ; Roncolli, Serucca, Chiantaretto ; Medaglia, Pianta, Leonini, Matulli, Giacomuzzi. Entraîneur : Nino Cartellani.

ARBITRE : M. Dagani, de la Chaux-de-Fonds.

BUTS : Jacot (4), Bottaro (2), Favre II (2), Favre I, Chkolnix, Matulli.

Comète-Serrières 2-1 (1-0)

COMÈTE : Durini ; Schlichtig, von Aesch ; Schmocker, Erni, Brustolin ; Duc, Schild, Fehlbaum, Pellegrini, Jornod. Entraîneur : Erni.

SERRIÈRES : Pedretti ; Walzer, Girard ; Perone, Aigroz, Meyrat ; Preyger, Sansonnens, Güder, Gaye, Nemeth. Entraîneur : Bianchi.

ARBITRE : M. Junod, de Fontainemelon.

BUTS : Jornod, Erni ; Nemeth.

La Sagne - Le Parc 0-5 (0-3)

LA SAGNE : Kerale ; Vanotti, Grezet (Probst) ; Amey, Matthey, B. Reichenbach ; Studer, Horwath, Gretsch, Mattenberger, C. Reichenbach. Entraîneur : A. Matthey.

LE PARC : Antenen ; Imhof, Gilland ; Giger, Poncini, Sandoz ; Rigamonti, Girardin, Borel, Hermann (Humair), Chédel. Entraîneur : Léchot.

ARBITRE : M. Bart, de Saint-Imier.

BUTS : Rigamonti (2), Borel (2), Humair.

On boxera bientôt pour des titres mondiaux

Joe Becerra retrouve la forme

Le Mexicain Joe Becerra, champion du monde des poids coqs, a battu son compatriote Pimi Barajas par k.o. au septième round d'un combat prévu en dix reprises et au cours duquel son titre n'était pas en jeu.

Becerra rencontrera le Japonais Kenji Yonekura, le 20 mai, à Tokyo, en un match comptant pour le championnat du monde.

D'autre part, le champion du monde des poids moyens (version N.B.A.) Gene Fullmer et son challenger Joey Giardello ont définitivement signé, à Bozeman (Montana), le contrat du combat qui doit les mettre aux prises, titre en jeu, le 20 avril, sur le ring du Collège de l'Etat de Montana. Les deux boxeurs poursuivent activement leur entraînement. Ce combat sera le premier championnat du monde organisé dans l'Etat du Montana depuis trente-sept ans.

SIX SUISSES DANS LA CAPITALE ITALIENNE

L'épreuve préolympique de pentathlon de Rome s'est fort bien déroulée pour nos représentants qui, s'ils faiblirent durant la dernière journée, n'en tinrent pas moins un rôle de premier plan. Voici une photo de notre délégation qui se composait, de gauche à droite, de Dalcher, Hagen, Weber, Minder, Vetterli et Weber senior.

ATHLETISME

Edstrom le 3me homme

En totalisant 8176 points, le décathlonien américain Dave Edstrom est devenu le 3me meilleur homme du monde dans cette épreuve.

En effet, seuls le Soviétique Vladimir Kutnetsov et l'Américain Rafer Johnson le précèdent avec 8.357 et 8.302 points respectivement.

Edstrom, qui concourait contre Steve Anderson, Bob Lawson et Steve Pauly, terminait premier dans quatre épreuves et second dans une autre. Anderson était deuxième avec 6.470 points, Lawson troisième avec 6.061 points et Pauly quatrième avec 5.602 points.

Tous, sauf Pauly, ont donc atteint les 6000 points de qualification pour le décathlon national des 8 et 9 juillet. Edstrom s'est qualifié aussi pour les essais olympiques puisqu'il a dépassé 6750 points.

YACHTING

Aux régates de Cannes

Noverraz récidive

Lors des régates internationales du Yacht-Club de Cannes, la deuxième épreuve de la coupe de France, réservée aux 5 m. 50, a été remportée, comme la première, par « Ylliam 14 », à M. Firmenich, barré par L. Noverraz (S.). Après deux régates, le classement général est le suivant :

1. « Ylliam 14 » (S.) 1,5 p. ; 2. « Voloira » (It.), 5 p. ; 3. « Iascha » (Su), 7 p. ; 4. « Vision 2 » (G.-B.), 8 p. ; 5. « Bagatelle » (E.-U.), 10 p. ; 6. « Surprise » (Autr.), 12 p.

Pour la coupe «Twins», « Ballerina 4 » à M. Metzger, barré par H. Copponex (S.) a également triomphé pour la deuxième fois.

● L'athlète tchèque Emile Zatopek visite actuellement les installations des Jeux olympiques de Rome. Il a déclaré que ce sera la plus grande manifestation du genre organisée jusqu'à présent, et que, des performances stupéfiantes y seront réalisées.

● Le Soviétique Georghe Vlassov a battu le record national du développé en poids lourds, qui appartenait avec 171 kg. 500 à Alexei Medvedev, en réussissant à développer 173 kilos.

● Coupe interrégional de football de Suisse des juniors ; demi-finales : Berne-Soleure 4-0 ; Tessin - Vaud 3-2.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 31 du 10 avril 1960, liste des gagnants : 22 gagnants avec 13 points à 5899 fr. 10 ; 660 gagnants avec 12 points à 196 fr. 60 ; 7317 gagnants avec 11 points à 17 fr. 70 ; 48.803 gagnants avec 10 points à 2 fr. 65.

● Tournoi international juniors de basketball pour la coupe du Dr Albert Schweitzer à Mannheim :

Finale : Belgique bat Autriche 44-38. Match pour les 3me et 4me places : Etats-Unis (troupe stationnée en Allemagne) battent Hollande 58-54. Match pour les 5me et 6me places : Suisse bat Allemagne 36-33.

BOXE

Rademacher en échec

Le poids lourd américain Pete Rademacher a fait match nul, en dix reprises, avec l'Alemand Uli Ritter. Les deux hommes s'étaient présentés à 91 kilos.

Rademacher a indisposé le public par ses accrochages continuels.

Au même programme, le poids lourd allemand Gerhardt Zech a battu le Belge André Wyns aux points. Le poids coq Edgar Basel a battu le Nigérien Johnny Agwu en six reprises. Le poids léger Rudi Lange a fait match nul, en huit reprises, devant l'Irlandais Mac Cormack. Le poids lourd Miltenberger l'a emporté en deux rounds, par arrêt de l'arbitre, sur le noir de Liverpool Sam Langford. Enfin Fred Galiana a battu Manfred Neuke par k. o. technique au sixième round.

Qu'en pensez-vous ?

Savoir s'arrêter

Le Nigérien Hogan «Kid» Bassey, ancien champion du monde de boxe des poids plumes, a annoncé qu'il se retirait de la compétition pour se consacrer à l'entraînement de l'équipe nigérienne pour les prochains Jeux olympiques.

Après ses deux défaites par k.-o. contre Davey Moore, on s'était demandé si Bassey poursuivrait sa carrière. Le Nigérien a attendu son retour au pays pour annoncer sa décision et en expliquer les raisons. Dès 1958 il avait décidé de renoncer à la boxe en apprenant, la veille de son combat avec le Mexicain Ricardo Moreno à Los Angeles, qu'il était menacé de perdre la vue de son œil droit. Sage décision donc que la sienne. Il faut savoir s'arrêter à temps. En boxe, on fait souvent le sacrifice de son visage, mais on doit éviter de faire celui de sa santé.

HANDBALL

Les prochains championnats du monde

Verra-t-on plus de douze équipes en Allemagne ?

La fédération internationale de handball a communiqué les renseignements suivants au sujet du quatrième championnat du monde, qui aura lieu en Allemagne du 1er au 12 mars 1961 :

Les matches éliminatoires auront vraisemblablement lieu à Kiel, Berlin, Stuttgart, Francfort, Fribourg-en-Brisgau, Hassloch, Hanovre, Karlsruhe, Wiesbaden et Krefeld, tandis que les rencontres de classement pour les places de 3me et 4me et de 5me et 6me se dérouleront à Essen et que la finale, ainsi que le match pour les 7me et 8me places, se disputeront à Dortmund.

Le déroulement de la compétition est basé sur la participation de douze équipes, qui disputeront le tour éliminatoire en quatre groupes de trois, à l'issue duquel les derniers de chaque poule seront éliminés. Les huit qualifiés seront répartis en deux groupes de quatre, dont les vainqueurs joueront la finale, les deuxièmes classés se rencontreront pour les 3me et 4me places, etc. Au cas où plus de douze nations s'inscriraient pour ce championnat du monde, des matches qualificatifs auraient lieu hors d'Allemagne durant la période du 1er décembre 1960 au 15 janvier 1961.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

Match préolympique

13 avril : Suisse - Luxembourg à Bâle.

Championnat de ligue A

17 avril : Chiasso - Chaux-de-Fonds à Chiasso.

Coupe suisse, demi-finales

18 avril : Granges - Zurich à Granges ; Lucerne - Young Boys à Lucerne.

CYCLISME

18 avril : Tour du Tessin pour professionnels à Lugano ; Critérium amateur à Stabio.

HIPPISME

18 avril :: Concours hippique à Amriswil ; course à Fehralorf.

HOCKEY SUR ROULETTES

14-18 avril : coupe des Nations à Montreux.

LUTTE

18 avril : Tournoi du printemps à Zurich - Witikon.

MARCHE

17 avril : Match intervilles Stuttgart - Zurich à Stuttgart.

MOTOCYCLISME

18 avril : Cross à Yverdon.

SKI

18 avril : Slalom à Leysin.

DERNIÈRE MINUTE

Plus d'un million de francs pour un employé napolitain

Un employé des chemins de fer de Boscoreale, près de Naples, M. Vincenzo Formicola, âgé de 50 ans et père de quatre enfants, a gagné 160 millions de lires, soit plus d'un million de francs suisses, au Sport-Toto italien.

dernières nouvelles

VIme RALLYE DE NEIGE DE FINLANDE 1960

PEUGEOT a remporte sur 403 sa 5me victoire dans le VIme Rallye de neige de Finlande au classement par marques, avec les 3 premières places dans la classe V (1600 cm³) et la 2me place au classement général.
Ce rallye, qui s'est déroulé à fin février, couvrait un parcours de 1700 km., comprenant 15 épreuves de vitesse sur des routes très difficiles.
Le Rallye de neige de Finlande est considéré comme l'épreuve la plus rude de toutes celles organisées dans les pays nordiques.
Venez voir et essayer les derniers modèles PEUGEOT 8 CV, 4 vitesses, toutes synchronisées, chez l'agent pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL
Neuchâtel, début route des Falaises - Tél. 5 99 91

DRESS amidon-plastic

résiste à la cuisson, tient plusieurs lessives.
DRESS redonne l'aspect du neuf à vos chemises, blouses, cols, rideaux, linge de table, etc. (blanc ou de couleur).
DRESS empêche la saleté de pénétrer dans les fibres textiles et facilite ainsi le lavage.
Passés au DRESS vos robes, jupons et blouses auront l'apprêt souple exigé par la mode actuelle.
DRESS est un produit PARCOS, donc un produit garanti.

Agents généraux pour la Suisse : R. Oehninger S.A., Montreux

Du Cherry **BOLS**

ma chère, quelle fête! – Un verre de liqueur à l'arôme précieux transforme en une petite fête l'heure délicieuse du café, celle aussi des petits potins. D'une diversité sans pareille, les Liqueurs Bols flattent agréablement les palais féminins. Par leur inégalable finesse, elles perpétuent la tradition du bien-recevoir, du bien-offrir...

Boissons de marque pour les gens de goût: Champagne Pommery, Cognac Bisquit, Liqueurs et Gins Bols, Scotch Whisky Ballantine, Bourbon Whisky Old Forester.

526.- ou depuis 26.- par mois

Frigo Philco 115 lt.

TANNER - LA COUDRE

Exposition Dîme 52 - Tél. 5 51 31

Un beau cadeau de Pâques

Le stylo de qualité qui convient à chaque écriture.

Bec or, garantie: 25 ans.

Clip et bague en or laminé . . **29.—**
Capuchon chromé, fermeture de sûreté . . . . . **35.—**
Capuchon en or laminé . . . **49.—**

Faites votre choix chez

Delachaux & Niestlé

PAPETERIE RUE DE L'HOPITAL 4

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

Beaux poussins

New-Hampshire et Leghorn, en bonne santé, 1 fr. 50 la pièce; poussins pour l'engraissement, 60 ct. la pièce; éleveuse électrique complète, avec fiche et cordon, hauteur réglable, pour 100 poussins 45 fr., pour 50 poussins 35 fr. Robert Thévenaz, parc avicole, Bôle, tél. 6 30 67.

A remettre à Neuchâtel

épicerie - primeurs

de moyenne importance. Ecrire sous chiffres N.W. 2061 au bureau de la Feuille d'avis.

Notre choix en combinaisons est très varié

COMBINAISON

en nylon, façon soutien-gorge, garni de riche dentelle. Bas avec entre-deux et plissé. Blanc, citron, acqua, lilas ou corail.

9.80

COMBINAISON

en nylon opaque, façon croisée, buste garni de dentelle et plissé. Large volant plissé orné d'entre-deux. Blanc et couleurs mode.

12.90

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

VEL a tout pour plaire

BERTHOUD CLOTURE TOUT

Colombier, téléphone 6 30 24

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le coffret d'ébène

Roman d'amour inédit

par 32

CLAUDE ROZELLE

— Bah ! Tu te remettras vite, tu verras. L'air de la campagne et le grand repos font toujours merveille dans ton cas et notre bon docteur est un « as », tu ne l'ignores pas.

Gilles approuva faiblement et ferma les paupières. Son fin visage d'aristocrate se détachait, blême et creusé, sur les coussins et tout son être révélait une extrême lassitude. D'un signe il pria qu'on le laissât seul et Dominique sortit sans bruit de la chambre.

— Ne vous alarmez pas, mes amis, fit le docteur Champignolles, attristé par la consternation qui se lisait sur les physionomies des habitants des Ormes. Votre prisonnier est en ce moment sous le coup d'un surcroît de fatigue occasionné par son pénible voyage, lorsqu'il aura dormi plusieurs heures, nous pourrons mieux juger de son véritable état... Je reviendrai d'ailleurs demain matin pour l'ausculter à fond. D'ici là, faites-lui boire s'il le désire un peu de bouillon et laissez-le surtout reposer.

Après avoir réconforté de son mieux le marquis et la marquise de Santenoy, l'excellent homme se retira et Martine et Nicole venues ce jour-là aux Ormes pour les besoins de « L'envoi familial » demandèrent à leur tour de reprendre le chemin de Villeverte en raison de la nuit qui ne tarderait pas à descendre.

On était aux derniers jours de février et une froide pluie d'hiver gênait sur la route les jeunes cyclistes qui ne purent échanger entre elles que quelques paroles.

— Pauvre Gilles ! dit Martine apitoyée, je le crois bien malade.

— Penses-tu vraiment que le docteur Champignolles puisse le sortir de là ? demanda brièvement Nicole.

— On le dit fort expert et très consciencieux. Espérons qu'avec l'aide de Dieu il sauvera notre ami !

Les deux sœurs redoublèrent de vitesse, pressées qu'elles étaient de gagner la « Garenne » et, une fois arrivées, leur premier soin fut de se retirer dans leurs chambres respectives afin de changer leurs vêtements trempés par l'averse.

Déjà Martine s'apprêtait à rejoindre au salon les autres membres de la famille, lorsqu'un bruit de sanglots attira son attention.

— Mais c'est Nicole ! murmura-t-elle aussitôt en constatant que les pleurs se faisaient entendre dans la pièce voisine. Mon Dieu... que s'est-il passé ?

Sans perdre un instant, la jeune fille entra chez sa cadette et trouva cette dernière effondrée sur sa table, la tête enfouie dans les mains.

— Ma chérie, qu'as-tu au nom du ciel ? s'écria-t-elle en relevant le visage de la jolie éplorée.

— Oh ! Martine... Je suis si malheureuse !

— Serait-ce la maladie de Gilles qui t'attriste à ce point ? interrogea doucement l'aînée, subitement éclairée sur la nature de ce violent chagrin.

— Songe ! s'il allait mourir... ce serait trop affreux !

— Tu l'aimes donc !

Sans répondre, Nicole laissa tomber sa tête sur l'épaule de sa sœur et ses pleurs redoublèrent.

— Ma pauvre chérie ! fit avec émotion la fiancée de Dominique en serrant la gentille amoureuse dans ses bras. Comment pouvais-je savoir ? Pourquoi ne m'avoir rien dit ?

— Je l'ignorais moi-même ! murmura Nicole. J'avais déjà l'an dernier pour Gilles beaucoup de sympathie et celle-ci n'a fait que s'accroître durant sa captivité mais j'ai compris tout à l'heure seulement en constatant la souffrance que m'a causé son état, à quel point cette sympathie était devenu de l'amour ! Mon Dieu, mon Dieu... que deviendrais-je s'il allait ne pas guérir !

— Il guérira ! dit Martine avec fermeté, aie confiance petite sœur, il faut avoir foi en son bonheur ! Et si Gilles allait ne pas m'aimer ?

— N'auras-tu pas l'occasion de le voir presque chaque jour en t'occupant avec moi de « L'envoi familial » ? Il est impossible qu'il reste insensible à ta présence, ma chérie !

— C'est vrai ! dit la blonde infirmière, riant et pleurant à la fois, je serai là pour le forcer à être prudent et à bien se soigner. Que tu es bonne Martine de me redonner ainsi courage !

Les deux sœurs s'embrassèrent tendrement et il fut convenu que la confidence de Nicole resterait entre elles un secret jusqu'à la complète guérison du jeune lieutenant.

Dès le lendemain, un grand espoir entre dans le cœur des jeunes filles. Après une minutieuse auscultation, le docteur Champignolles avait affirmé que l'état de son malade n'offrait aucune gravité et que celui-ci ne souffrait que d'une grande dépression physique.

Ce diagnostic fut rapidement confirmé dans les jours qui suivirent. Grâce au repos et à la suralimentation ordonnés, Gilles reprit peu à peu des forces et put bientôt commencer à se promener dans le parc au bras de son cher aîné.

Cependant, ce dernier s'alarmait à juste titre du découragement profond qui se lisait dans les yeux du convalescent et s'étonnait de ne pas voir subsister l'énergie dont avaient témoigné ses lettres. Il s'en ouvrit affectueusement à lui...

— Que veux-tu ? fit en s'excusant le libéré, le moral suit fatalement le physique et tu avoueras que ce dernier a été chez moi sérieusement éprouvé ! Et puis vois-tu, là-bas, il y avait « l'ambiance ». Chacun s'employait à relever le courage du voisin, les plus forts aidaient les plus faibles et Olivier était sans cesse à mes côtés pour me redonner confiance tandis qu'ici... je reste des heures entières sur ma chaise longue, souffrant de ma solitude et me demandant si je retrouverai jamais la santé.

— Ingrat ! s'écria Dominique en souriant avec émotion, ne fais-je donc pas de mon mieux pour te tenir compagnie ?

— Tu es le plus souvent avec Martine, et cela se conçoit. Hubert est trop pris pour venir me voir, quant à nos chers parents, ils sont tellement accaparés par « L'emploi familial » que je les aperçois à peine !

— Eh bien ! pourquoi ne pas me mettre à contribution mon cher Gilles ? s'exclama d'une voix joyeuse Nicole de Tréport, laquelle, arrivée depuis un instant avait entendu la discussion des deux frères. Vous verrez qu'en ma qualité d'infirmière, je m'entends fort bien à distraire les malades !

— Fâcheuse compagnie pour une jeune fille que celle d'un garçon grincheux et mal portant ! fit le cadet des Santenoy avec un geste désabusé.

— Magnifique tâche au contraire que de redonner de l'espoir à un ami qui a souffert et qui doute de la vie. Ce qu'Olivier a pu obtenir pourquoi ne le réaliserais-je pas moi-même ?

— Vraiment ? vous consentiriez à tenter l'expérience, fit le jeune homme ébranlé en examinant curieusement son interlocutrice. Eh bien ! soit... j'accepte ! Mais je crains que vous ne démissionniez bien vite !

— Vous vous trompez certainement. C'est entendu, dès demain, je viendrai vous faire la lecture et nous visiterons ensemble, sans vous fatiguer, les jolis coins du parc que je ne connais pas. Et puis, vous savez, je possède assez bien l'anglais pour vous servir de répétitrice, ajouta en riant la blonde visiteuse, et vous pourrez, si le cœur vous en dit, continuer avec moi l'étude de cette langue !

L'ex-prisonnier sourit faiblement et la jeune fille, après avoir pris congé des deux frères s'en fut rejoindre Martine qui déjà travaillait à la confection des colis.

Ainsi que l'avait prévu Nicole, les jours qui suivirent furent marqués d'une sensible amélioration chez le convalescent, lequel semblait reprendre plaisir à circuler dans les allées des Ormes appuyé au bras de sa gentille garde-malade.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

VIGNOBLE

AUVERNIER

Ratification des catéchumènes

(c) On ne pouvait souhaiter plus radieuse journée pour marquer le dimanche des Rameaux. Les fidèles avaient rempli le temple pour s'associer à la ratification des quinze catéchumènes. Très belle cérémonie à laquelle participa le Chœur d'hommes. L'après-midi, selon la tradition, cet ensemble choral monta à l'hospice de la Côte, pui se rendit à l'asile de Serrières.

Veillée de dames

(c) Le cycle de la saison 1959-1960 des « veillées de dames » s'est terminé vendredi 8 avril par une charmante causerie. Avec humour, M. Pierre Hostetter retraça la vie de l'écrivain neuchâtelois T. Combe et lut quelques extraits de ses œuvres : « Petites gens », « Le mari de Jonquille », etc.

PESEUX

Un concert de jazz

(c) Les « Compagnons du château » qui viennent d'inaugurer à Peseux leur « théâtre de poche » avaient demandé aux « Perdido Creole Stompers » de donner un concert de jazz vendredi dernier. Six musiciens de Neuchâtel, admirablement préparés, ont donné un concert qui sortait de l'ordinaire. Le rythme endiablé, la cadence accentuée, le retour périodique des tempo forte permirent à la clarinette, au cornet à piston et surtout au trombone à coulisse de se livrer à leur fantaisie débordante.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Affaires scolaires

(c) Cette fin d'année scolaire a connu la petite poussée de fièvre habituelle. Examens, moyennes, promus, non promus, répartition des élèves pour la prochaine année, toutes questions dans lesquelles la commission scolaire s'est montrée des plus actives.

A la conférence qui réunissait la commission et le corps enseignant, il fut décidé que M. J. Carrard prendrait la classe de M. Perrenoud, préparant plus spécialement les élèves pour l'école secondaire ; on a annoncé l'arrivée de Buttes d'un nouveau maître, M. Stucki, qui sera à la tête de la 7me-8me année non sélectionnée.

Quatre élèves s'en vont au collège classique, 16 en moderne et 8 élèves en 9me année à Peseux. La rentrée en 1re année est de 46 élèves. Par suite d'un accord la classe de développement de Peseux s'occupera des garçons, celle de Corcelles des filles. Pour loger tout ce monde, une classe occupera la salle du Conseil général.

Lors d'un adieu, auquel assistait M. Bonny, inspecteur, la commission a pris congé de Mlle Lydie Lachat, qui se marie, et lui a adressé ses remerciements et ses meilleurs vœux, teintés du regret de la voir quitter notre collège. Elle sera remplacée par Mme Bourquin.

Noton encore, à côté de ce qu'a déjà relaté ce journal, qu'au cours des adieux à M. Perrenoud, Mlle Robellaz, parlant au nom du corps enseignant, a formé les meilleurs vœux d'heureuse retraite, vœux accompagnés de beaux livres.

Et voici les vacances dans nos villages, dont les vergers annoncent des Pâques fleuries.

LES VOISINS

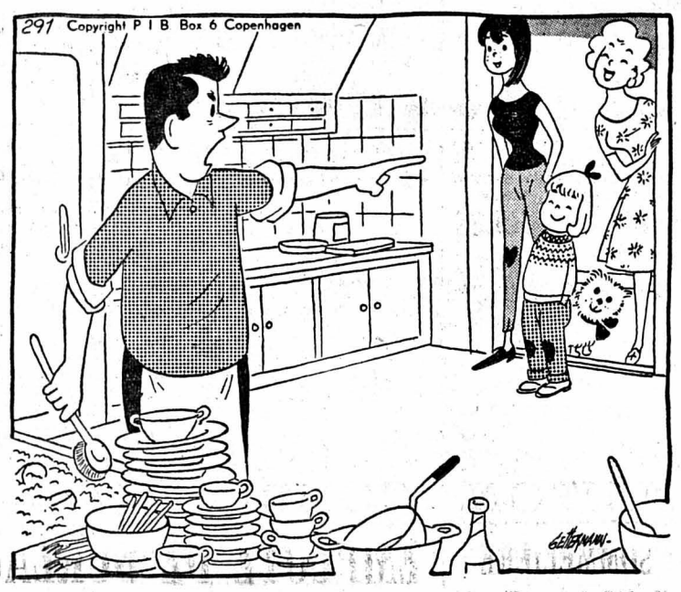

— Non, merci. Cela suffit que j'aie perdu au pari et que je doive faire la vaisselle — je n'ai pas envie de vous avoir comme spectateurs.

Une œuvre d'art au château de Boudry

Complétant la belle rénovation du château de Boudry, ce bas-relief du sculpteur chaux-de-fonnier Hubert Queloz, représentant des hallebardiers, vient d'être posé sur le mur de la cour d'honneur.

(Press Photo Actualité.)

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Assemblée de la société de tir « Patrie »

(sp) Vendredi 8 avril a eu lieu au local, sous la présidence de M. Claude Bourquin, l'assemblée annuelle de la société de tir « Patrie » de Dombresson-Villiers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté sans modification. Puis le caissier donne connaissance du résultat de l'exercice 1959-1960 qui peut être considéré comme des plus réjouissants puisque la fortune de la société a augmenté de quelque neuf cents francs. Dans son rapport présidentiel, M. Bourquin relève les faits saillants de la société qui a eu l'année dernière à nouveau une intense activité. Ces rapports sont ensuite approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Pour le nouvel exercice, le comité sera ainsi constitué : président : André Bourquin ; secrétaire-caissier : Maurice Bovet ; vice-président : Albert Sermet ; moniteur de tir : André Bourquin ; cartouchier : Ernest Scheurer ; cantinier : René Sumi; chef du matériel : Marcel Tschanz et chef cibarre : Jean-Pierre Cuche.

M. André von Gunten est confirmé dans ses fonctions de porte-drapeau tandis que MM. Nussbaum, M. Bedoy et Willy Junod fonctionneront comme vérificateurs de comptes.

La cotisation et l'amende sont maintenues à 1 fr. Toutefois, vu le grand nombre d'abstentions à cette assemblée une proposition est faite de revoir cette question d'amende dans le sens d'une augmentation.

Le moniteur de tir donne ensuite des précisions au sujet des tirs obligatoires qui auront lieu les 30 avril, 1er et 8 mai.

Les tirs en campagne auront lieu à Valangin les 21 et 22 mai.

A juste titre le président demande à l'assemblée d'acclamer M. Albert Sermet, qui vient d'être réélu membre du comité pour la 35me année consécutive ; bel exemple de dévouement pour les jeunes.

SAVAGNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni mardi sous la présidence de M. Robert Aubert.

Comptes de 1959. — M. Tripet, administrateur communal, donne connaissance du résultat de l'exercice. A « Pertes et Profits » nous notons des recettes pour 186.098 fr. 30 et des dépenses pour 145.397 fr. 75, laissant un boni de 40.700 fr. 55 lequel est réparti par 40.000 fr. à divers fonds, notamment une mise en réserve pour les réparations éventuelles à la Savagnière. Les principales recettes sont fournies par la forêt, les immeubles et les impôts. Quant aux dépenses, les chapitres qui grèvent le plus les comptes sont : l'instruction publique par 44.928 fr. 90, les travaux publics par 26.870 fr. 70 ; les œuvres sociales par 21.426 fr. 35 et les frais administratifs par 21.909 fr. 20. Après rapport de la commission de vérification, c'est sans opposition que le législatif adopte les comptes.

Demande de crédit pour une station d'épuration des eaux. — On sait que le problème de l'eau préoccupe nos autorités depuis de nombreux mois, autorités qui n'ont pas hésité à étudier plusieurs solutions. Des personnes compétentes ont été consultées, notamment M. Schenker, ingénieur de la ville de Neuchâtel, lequel préconise le filtrage et la chloration de l'eau de la station de pompage à proximité du Seyon. A cet effet, la construction d'un bâtiment annexe serait nécessaire. Aussi, le Conseil communal présente-t-il un long rapport exposant tous les pourparlers qui ont eu lieu et il en arrive à se rallier au projet dont il est question ci-dessus en sollicitant l'octroi d'un crédit de 57.000 francs. Une discussion s'engage à ce sujet, des questions sont posées et après un échange de vues le Conseil général se rallie au point de vue de l'exécutif en votant le crédit demandé.

Divers. — A la question la plus importante, il est répondu notamment aux membres qui s'inquiètent sur les travaux prévus à la Savagnière que la question dépend de la décision que prendront les autorités cantonales bernoises.

FONTAINEMELON

Cérémonie des promotions

(c) La clôture de l'année scolaire a été marquée par la cérémonie des promotions, célébrée selon la manière traditionnelle à la salle de spectacles complètement remplie. Après l'ouverture de la manifestation par la fanfare « L'Ouvrière », toujours fidèle à son poste et toujours longuement applaudie, M. Max Haller, remplaçant M. Sydney de Coulon, président de la commission scolaire, donna lecture du rapport annuel : effectif, comptes, travaux à l'aiguille, travaux manuels, bibliothèque scolaire, ouverture prévue prochainement d'une classe de 9me année. Le rapport présenté s'étendit longuement sur les conditions actuelles de la vie de la jeunesse, avec ses ombres mais aussi ses lumières, et insista particulièrement pour que les parents d'abord mais tous les éducateurs aussi s'efforcent de trouver des solutions nouvelles et ne démissionnent pas devant l'ampleur de leur tâche.

Puis les classes défilèrent tour à tour sur scène pour la présentation, toujours fort goûtée des parents, de rondes, chansons mimées, chants, récitations et exercices de gymnastique.

Après la lecture, par M. Jacques Liengme, secrétaire de la commission scolaire, de la liste des élèves promus, la cérémonie s'acheva dans la joie des vacances annoncées et chacun eut le loisir d'aller admirer l'exposition des travaux manuels.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 4 avril sous la présidence de M. Paul Boss, président. L'ordre du jour est chargé ; il comprend 8 objets à discuter. L'appel fait constater la présence de 14 conseillers généraux ; 5 sont absents pour cause de maladie. Le Conseil communal et l'administrateur sont aussi présent.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Georges Loup, vice-secrétaire, est adopté.

Vente d'un terrain de 1115 m2 à la Combe-Mauley au profit de la fondation d'Ebauches S. A. pour le prix de 250 fr. Il appartient à M. Pierre Elzingre, directeur des domaines et bâtiments, de donner les raisons de cette vente. Après quelques explications, l'arrêté est adopté à l'unanimité.

Echange de terrain. — Par 6 voix contre 3, le Conseil cmmunal est autorisé à procéder à un échange de terrain avec M. J. Kohli, agriculteur, pour permettre une rectification du tracé du chemin du Seu. L'exécutif demande de munir cet arrêté de la clause d'urgence. Après rapport du chef des travaux publics, M. Emile Evard, quelques conseillers interviennent pour demander des explications, dire leur étonnement de voir les travaux déjà en cours alors que le Conseil général ne s'était pas réuni. Le président reprend le problème à la base, donne les explications demandées, apaisant le ressentiment de nos pères conscrits, du moins en partie. La clause d'urgence est votée par 7 voix contre 2.

Modification du règlement communal. — Après rapport du président de commune, le Conseil général adopte les modifications à insérer dans le règlement général de la commune à la suite de l'accession des femmes aux droits politiques.

Renvoi d'un projet à l'exécutif. — Le Conseil communal ayant reçu, lors de la dernière séance, mandat de présenter un projet de règlement pour l'entretien des drainages et la création d'un fonds à cet effet, il présentait le résultat de ses délibérations. Ce projet donne lieu à de nombreuses interventions, à quelques propositions de changement. Les votes qui surviennent pour ou contre les amendements se font dans la confusion tant et si bien que proposition est faite de tout annuler et de renvoyer le projet au Conseil communal pour nouvelle étude, ce qui est adopté.

Crédit pour le plan des égouts. — L'exécutif demande un crédit, en vertu de la législation cantonale sur les eaux, de 3300 fr. pour établir le plan directeur des canaux égouts. Le président de commune rapporte et donne lecture des articles de lois et règlements se rapportant à cet obpet et édictés par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Les compléments d'informations qu'ils reçoivent à la suite de questions font que les conseillers adoptent les conclusions du Conseil communal. Ces travaux bénéficieront d'une subvention cantonale.

Crédit pour l'abattoir. — Le four à incinérer les déchets de l'abattoir a subi de gros dégâts qu'il a été nécessaire de réparer au plus tôt, ceci d'autant plus que la commune ne dispose plus de clos d'équarrissage. Coût de ces réparations 2095 fr. Comprenant les raisons formulées par le directeur de police, M. P. Elzingre, le conseil adopte l'arrêté s'y rapportant avec la clause d'urgence.

Règlement d'urbanisme. — Avec un peu de retard, le Conseil communal donne satisfaction à l'Etat qui, par la loi sur les constructions, enjoint aux communes de créer un règlement d'urbanisme et un plan d'extension. M. Maurice Evard, président, rapporte sur cet objet et commente succintement la loi et ses effets. Le crédit de 2285 fr. est adopté.

Recensement forestier. — Le moment est venu de refaire l'inventaire des bois des forêts communales ; plus de dix ans ont passé depuis le dernier. L'inspecteur forestier a avisé la commune de son intention de procéder à cette importante opération qui détermine le nombre de mètres cubes que les propriétaires de forêts ont la possibilité d'exploiter. Le coût de ces travaux de dénombrement se monte à 6500 fr. Le rapporteur pour cet objet, M. Gustave Veuve, chef du dicastère des forêts, donne tous éclaircissements utiles. L'arrêté est accepté.

Augmentation du prix de l'énergie électrique. — Dans les divers, le président de commune communique la décision de l'Electricité neuchâteloise S. A. d'augmenter le prix de fourniture de l'énergie. Une étude sera faite sur l'influence qu'elle pourra avoir et de la suite à y donner.

Il est très près de 23 heures lorsque cette laborieuse séance est levée.

EN PAYS VAUDOIS

VUITEBŒUF

Un automobiliste en état d'ébriété

(c) La gendarmerie d'Yverdon a arrêté un automobiliste de Lausanne qui arrivait de Sainte-Croix au volant de son auto, en état d'ébriété. Il y avait juste une semaine que son permis lui avait été retiré et il continuait néanmoins à circuler.

MATHOD

Il avait « emprunté » une moto

(c) M. P. R., Italien de Mathod, a été trouvé, gisant à côté d'une moto renversée qu'il avait « empruntée » à un camarade ; il avait perdu la maîtrise de son véhicule. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon. Son état n'inspire aucune inquiétude.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, formé du juge Yves de Rougemont, président, et de M. Robert Pétremand, substitut-greffier, a tenu audience lundi à Môtiers.

Un jeune homme de Couvet n'a pas payé sa taxe militaire, d'un montant de 86 fr. 80 pour l'année 1958. Il a contesté avoir reçu le bordereau relatif à cette taxe et les sommations ; aussi l'affaire a-t-elle été renvoyée pour administration de preuves.

Un acquittement

Nous avons, la semaine dernière, parlé du cas de J. C., de Couvet, qui avait acheté une auto en France et l'immatricula sous le nom de son beau-père pour éluder en particulier les droits de douane.

Les dispositions légales visées par le ministère public concernaient spécialement le transfert d'un véhicule d'un canton dans un autre et non pas entre deux pays. Ces motifs de droit ont incité le juge à prononcer l'acquittement de J. C. et à mettre les frais à la charge de l'Etat. Ce jugement n'aura aucune incidence sur la contravention douanière, du ressort administratif.

Les mauvais comptes

Mis à la porte par sa logeuse, B. M., de Couvet, ne lui a pas versé une somme fixée à 36 fr. 35 par le tribunal. Le prévenu a pris l'engagement de régler ce dû d'ici au 21 courant. S'il s'exécute, la plainte sera retirée et l'affaire classée.

Pêche en lieu troubles

J. S., de Travers, a pêché dans une réserve cinq minutes après la fermeture de la pêche. Il a reçu un mandat de répression de 30 fr. auquel il n'a pas fait opposition comme il avait déjà payé, aussi par mandat de répression, une amende de 50 fr.

A la personne qui lui faisait remarquer que la pêche était interdite dans la réserve, J. S. dit d'aller se faire redresser et autres « gentillesses » du même acabit.

Les parties s'étant largement exprimées sur cet incident, elles ont fini par accepter la conciliation. J. S. devra verser d'ici à fin mai, 25 fr. à la fondation de l'hôpital de Fleurier. Plaignant et prévenu ont été invités par le juge à tenir leur langue au chaud s'ils veulent s'éviter un nouveau procès.

Le vert n'est pas rose !

Voyageur de commerce qui paraît ne pas faire des affaires très prospères et qui est chargé de famille, A. E., de la Chaux-de-Fonds, a, le 3 mars, à Noiraigue, visité la clientèle particulière. Il vendait des produits de nettoyage et ne possédait que la carte verte, donnant droit uniquement à la recherche de commandes dans les magasins. Il avait commandé une carte rose quelque 10 jours avant, mais ne put attendre de la recevoir avant de prospecter les ménages. Car il avait besoin d'argent.

E. a fait opposition au mandat de répression de 100 fr. du procureur général non pas pour contester l'infraction mais pour demander une réduction de l'amende.

Le président a tenu compte des ressources plus que modestes du prévenu et de ses lourdes charges familiales et lui a infligé 25 fr. d'amende plus 5 fr. de frais.

Ivresse et scandale

Le 24 mars en soirée, F. W., de Saint-Sulpice, sous l'effet de l'alcool fut l'auteur d'un scandale public dans son appartement. Il mit sa femme à la porte et resta enfermé avec ses gosses. Quand intervint la police, W. gisait au milieu de la cuisine. W. avait également menacé sa femme.

F. W. a écopé d'un jour d'arrêts, réputé subis par la préventive, de six mois d'interdiction de fréquenter les auberges dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que de 10 fr. de frais.

SAINT-SULPICE

Dans la paroisse

(c) Dimanche, jour des Rameaux, treize jeunes gens et jeunes filles ont ratifié le vœu de leur baptême et reçu la confirmation au cours d'un culte avec sainte cène présidé par le pasteur J.-B. Barbier. De très nombreux paroissiens, parents et amis, emplissaient le temple. M. et Mme Bourquin, ainsi que Mlle Junod jouèrent plusieurs morceaux de musique pour violon et orgue au cours de ce beau culte.

Les jonquilles à la Montagne-du-Parc

(c) Dimanche après-midi par un temps idéalement chaud et ensoleillé, un grand nombre de personnes se sont rendues aux Grands-Prés dans la Montagne-du-Parc, sur Saint-Sulpice, pour y cueillir des jonquilles. On pouvait voir dans l'après-midi des jeeps et des voitures très fleuries redescendant de la montagne.

A l'école primaire

(c) Dès la rentrée, le vendredi 22 avril, vu le départ du pasteur Barbier, la présidence de la commission scolaire sera assumée par M. Fritz von Almen, vice-président, du Parc.

Les ordres ont été ainsi répartis : Le Parc : tous les ordres ; le village : degré inférieur, 1re et 2me années ; degré moyen, 3me, 4me a et 4me b ; degré supérieur, 5me, 6me, 7me et 8me années. Les élèves de 9me année du village, au nombre de 2, suivront l'école à Fleurier.

Dans la classe du degré inférieur, vu le départ de Mlle Sigrid Bieri, une élève de l'Ecole normale, Mlle Jeanne-Marie Schindler, de Couvet, assumera le remplacement du 22 avril au 21 mai jusqu'à l'arrivée d'une institutrice valaisanne.

Dans la classe du degré supérieur, vu le départ de M. Jonny Jeanneret, c'est le nouvel instituteur, M. Robert Martinet, qui entrera en fonction dès la rentrée.

Seules les classes du degré moyen au village, avec Mlle Cosette Pétremand, et du Parc, avec M. Marc Grandjean, ne changent pas de titulaires. Souhaitons un bon départ à cette année scolaire 1960-1961.

NOIRAIGUE

Fuite d'eau

(c) La conduite principale alimentant le village de Noiraigue en eau de la fontaine froide s'est rompue au nord du pont de l'Areuse où elle est enfouie dans le tablier. Les réparations sont en cours et, en attendant, la localité a recours à l'eau de secours refoulée par la station de pompage.

La commission de la réserve neuchâteloise s'est réunie

(c) La commission chargée de la surveillance de la réserve zoologique neuchâteloise, créée par arrêté du Conseil d'Etat du 8 mars 1960, a tenu samedi, à la Ferme-Robert, sa séance constitutive. Le bureau est formé de MM. Jules-F. Joly, président, Emile Brodbeck, représentant du Club jurassien et de l'Association neuchâteloise de tourisme pédestre, vice-président, Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, secrétaire. La commission compte en outre MM. Paul-E. Farron, inspecteur cantonal des forêts, et Georges Perrenoud, directeur de l'Office neuchâtelois du tourisme.

Dans les limites tracées par l'arrêté du Conseil d'Etat, la commission a organisé son plan de travail. Des échos recueillis, la création de la réserve, qui englobe un territoire de près de 10 km², suscite beaucoup d'intérêt dans les milieux s'intéressant à la nature et au tourisme.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Il neige au Chasseron

(c) Selon la station météorologique de Chasseron, il a neigé hier depuis 11 heures. Les vents n'étaient pas très violents, la température de — 2 degrés. Les Rasses, le Bullet et le Mauborget étaient couverts de neige hier soir.

Curiosité...

(c) Un habitant de la banlieue de Lausanne a été surpris en train de forcer les boîtes aux lettres dans un immeuble ; les agents l'ont conduit au poste ; il a été frappé d'une amende et a payé la casse. « C'était pour voir la correspondance », a-t-il dit !

Prêt de l'Etat

(c) Le Conseil d'Etat a autorisé l'octrois mètres dans la grange. Assez la construction à Yverdon de logements à loyers modérés.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	8 avril	11 avril
3 ½ % Féd. 1945, déc.	102.60 d	102.60
3 ¼ % Féd. 1946, avril	101.75	101.75
3 % Féd. 1949	97.25 d	98.25
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.40 d	95.40 d
3 % Féd. 1955, juin	97.50	97.50
3 % C.F.F. 1938	100.25	100.—
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1143.—	1142.—
Union Bques Suisses	2375.—	2375.—
Société Banque Suisse	1978.—	1970.—
Crédit Suisse	2090.—	2075.—
Electro-Watt	1930.—	1920.—
Interhandel	3620.—	3585.—
Motor Colombus	1490.—	1483.—
Indelec	920.— d	895.—ex
Italo-Suisse	830.—	820.—
Réassurances Zurich	2335.—	2360.—
Winterthour Accid.	863.—	968.—
Zurich Assurances	5070.—	5000.—ex
Saurer	1265.—	1270.—
Aluminium	4200.—	4200.—
Bally	1500.—	1495.—
Brown Boveri	3240.—	3280.—
Fischer	1540.—	1538.—
Lonza	1602.—	1600.—
Nestlé	2340.—	2340.—
Nestlé nom.	1429.—	1428.—
Sulzer	2840.—	2840.—
Baltimore	155.—	155.—
Canadian Pacific	112.—	111.50
Pennsylvania	60.25	60.—
Aluminium Montréal	138.50	138.50
Italo - Argentina	51.25	51.—
Philips	998.—	995.—
Royal Dutch Cy	178.50	177.50
Sodec	98.50	98.50
Stand. Oil New-Jersey	193.50	192.50
Union Carbide	586.—	594.—
American Tel. & Tel.	390.—	391.—
Du Pont de Nemours	982.—	973.—
Eastman Kodak	482.—	486.—
Farbenfabr. Bayer AG	600.—	596.—
Farbw. Hoechst AG	586.—	585.—
General Electric	408.—	405.—
General Motors	204.—	202.50
International Nickel	459.—	460.—
Kennecott	341.—	340.—
Montgomery Ward	201.—	199.50
National Distillers	135.50	133.—
Allumettes B.	120.50	120.— d
U. States Steel	363.—	357.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	7210.—	7225.—
Sandoz	7000.—ex	6900.—
Geigy, nom.	13450.—	13500.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	20950.—	20900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	880.— d	880.— d
Crédit Foncier Vaudois	834.—	838.—
Romande d'Electricité	530.— d	538.—
Ateliers constr., Vevey	600.— o	600.—
La Suisse-Vie	5100.— d	5400.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amoresec	145.—	145.—
Bque Paris Pays-Bas	237.—	240.—
Charmilles (Atel. de)	850.—	860.—
Physique porteur	740.—	728.—
Sécheron porteur	490.—	495.—
S.K.F.	325.—	324.—

(Cours communiqués, sans engagement, Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	8 avril	11 avril
Banque Nationale	680.— d	680.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	645.— d	650.—
La Neuchâteloise as.g.	1400.—	1430.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	210.— d	210.— d
Câbl. élec. Cortaillod	16100.—	16100.—
Câbl. et Tréf. Cossonay	4850.— o	4850.— o
Chaux et cim. Suis. r.	2750.— d	2900.— o
Ed. Dubied & Cie S. A.	2090.—	2080.— d
Ciment Portland	6800.— d	6750.—
Suchard Hol. S.A. «A»	500.— d	500.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2700.— o	2700.— o
Tramways Neuchâtel	570.— d	570.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	75.—	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.50 d	97.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.50 d	100.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	100.25 d	100.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3% 1951	95.— d	95.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	95.— d	95.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	90.— d	90.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	95.— d	95.— d
Tabacs N.Ser 3½ 1950	100.— d	100.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 11 avril 1960

	Achat	Vente
France	86.—	90.—
U.S.A.	4.31	4.35
Angleterre	12.05	12.30
Belgique	8.55	8.75
Hollande	114.—	116.—
Italie	—.68 ½	—.71
Allemagne	102.50	105.—
Autriche	16.50	16.85
Espagne	7.—	7.35

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.—/31.—
françaises	30.75/31.75
anglaises	39.25/40.50
américaines	160.—/165.—
lingots	4895.—/4925.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé

GROUPES	1960 1 avril	1960 8 avril
Industries	764.9	781.0
Banques	363.0	375.9
Sociétés financières	446.6	460.8
Sociétés d'assurances	768.8	770.5
Entreprises diverses	226.1	227.3
Indice total	582.0	594.9

Emprunts de la Confédération et des C.F.F.

Valeur boursière en % de la valeur nominale	97.81	98.36
Rendement (d'après l'échéance)	3.20	3.14

ESPAGNE

Le taux de l'escompte abaissé

Le taux de l'escompte en Espagne est abaissé de 6,25 à 5,75 %. Tous les taux des crédits commerciaux sont abaissés de ½ %, sauf les crédits sur fonds public.

Informations suisses

Voli Geiler et Walter Morath : dix ans d'activité sur scène

Ce que Gilles et Urfer sont pour le public de la Suisse romande et pour toute la Suisse, Voli Geiler et Walter Morath le sont pour nos compatriotes d'outre-Sarine et au-delà de nos frontières dans les pays de langue allemande. Ce couple d'artistes, qui fêtent le dixième anniversaire de leur activité scénique, se trouvent actuellement à Vienne, où ils remportent, au cabaret « Casanova », un succès sans pareil. Notre photo nous les montre dans la parodie du « miracle économique » allemand, intitulée « La nuit sur le Rhin ».

TESSIN

200.000 fr. de bijoux volés dans un garage

LUGANO. — Le représentant d'une maison de la Suisse intérieure avait confié son automobile à un garage de Lugano. Il avait laissé à l'intérieur une malle contenant des bijoux et des pierres d'une valeur de 200.000 francs. Au cours de la nuit, des voleurs ont forcé les portes du garage et ont disparu en emportant la malle.

A LOUER

Nouveau centre commercial

AVENUE DE LA GARE 1
CHAUSSÉE DE LA BOINE 2

A LOUER

pour octobre 1960, locaux pour

MÉDECINS :
5-6 PIÈCES ET CUISINE-LABORATOIRE
CONFORT - TRANQUILLITÉ

PROFESSIONS LIBÉRALES :
3 - 5 - 6 PIÈCES AVEC RÉCEPTION
ACCÈS FACILE

LOCAUX COMMERCIAUX:
560 m² DIVISIBLES
PLAIN - PIED
GRANDES BAIES VITRÉES

S'adresser : Bureau de location, Chaussée de la Boine 22 (rez-de-chaussée), le mardi de 10 à 12 heures et de 13 h. à 15 heures, ou BALOISE-VIE, Service immobilier, quai du Mont-Blanc 3, Genève, tél. (022) 32 50 55. Descriptifs et plans à disposition.

LOGEMENT

à louer, 2 chambres à 2 lits du 15 au 30 avril, 100 fr. — Adresser offres écrites à L. U. 2089 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au centre de Peseux, petit

appartement

d'une pièce, cuisine, balcon. Libre tout de suite. Tél. 8 27 91.

Garage

à louer à l'avenue des Alpes 90, dès maintenant ou pour époque à convenir, Fr. 35.—.
Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

VACANCES

A louer, de préférence à l'année, à partir du 1er mai, dans le Jura neuchâtelois, 1 logement meublé de 2 chambres et cuisine, endroit très tranquille. — Adresse : Louis Béguin, les Bayards tél. (038) 9 31 31.

Disponibles dès le 1er mai 1960 ou date à convenir,

appartements de 4 chambres et hall

aux Hauts - Geneveys, dans immeuble de construction récente, près de la gare.
Tout confort, belle situation.
Loyer mensuel 175 fr. Acompte de chauffage 40 fr.
Dans le même immeuble :

garages

avec lumière et eau.
Loyer mensuel 35 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S. A., à Neuchâtel, case postale 1157. Tél. (038) 5 74 01.

DEM. A LOUER

On cherche à louer dès le 1er mai ou pour date à convenir un

petit meublé

(2 chambres et cuisine), ou éventuellement pendonne disposée à partager son appartement. — Faire offres sous chiffres G. E. 1877 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET

On demande à louer pour l'été 1960 chalet meublé, au bord du lac de Neuchâtel ou de Bienne. Adresser offres écrites à V. O. 681 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple sans enfants cherche

APPARTEMENT

de 2 ou 3 pièces dans les environs de la fabrique Suchard, à Serrières. Faire offres à A. Golay, avenue de Marcelin 20, Morges (VD).

Famille de 3 personnes adultes (fonctionnaire fédéral déplacé à Neuchâtel) cherche

appartement

de 4 chambres, éventuellement 3 et hall, confort, en ville, centre à est, pour toute de suite ou date à convenir. — Tél. 5 39 21 aux heures de bureau.

Couple, avec enfants, ayant place stable cherche pour tout de suite

LOGEMENT

de 3 ou 4 pièces. Région Valangin - Cernier. — Adresser offres écrites à 84-366 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er mai 1960,

chambre

meublée, si possible dans maison familiale.
Faire offres à M. Max Rhunke, Zurich 7/53, Witikonerstrasse 248. Tél. 24 22 52.

Jeune homme cherche immédiatement

studio meublé ou chambre indépendante

à Neuchâtel ou dans les environs. Salle de bains (ou part) désirée.
Téléphoner entre 12 h. et 12 h. 45 au 5 56 64.

CHAMBRES

A louer chambre indépendante meublée, près de la gare. Côte 35, 2me étage.

Chambre-studio

ensoleillée, tout confort, bains. Riveraine. Tél. 5 77 51.

A louer belle chambre meublée pour le 1er mai. Vue magnifique, tout confort. S'adresser : 44, chemin Gabriel, Peseux.

PENSIONS

Chambre et pension

pour étudiant. — Mme Mella, fbg de l'Hôpital 80.

A LOUER

à jeunes filles, à l'arrêt du trolleybus, à Serrières, très belles chambres meublées avec ou sans pension. Tél. 8 42 54.

Nous cherchons pour un jeune homme de bonne éducation une famille disposée à le prendre en

chambre et en pension

Region Neuchâtel - Colombier, prix modéré. Faire offres au secrétariat de l'Ami du jeune homme, Sablons 47, Neuchâtel. Téléphone 5 40 88.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

une vendeuse qualifiée
une vendeuse débutante

pour magasin de chaussures. Prière de faire des offres détaillées, avec photo, prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres M. V. 2090 au bureau de la Feuille d'avis.

Jowa S. A., Saint-Blaise
cherche pour tout de suite

magasinier

capable. Semaine de 5 jours. Bon gain. Se présenter au bureau.

Nous offrons places stables et très bien rétribuées à ouvriers qualifiés

appareilleurs et ferblantiers

Faire offres à Hildenbrand & Cie S. A., Coq-d'Inde 3, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

manœuvre

ayant travaillé en fabrique. Se présenter à Cosmo S. A., Colombier.

On demande tout de suite dans petite entreprise de la ville

OUVRIERS
CAPABLES

connaissant la brasure et ayant quelques notions de mécanique. Possibilité de prendre la direction de l'atelier. — Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à L. U. 2080 au bureau de la Feuille d'avis.

ROTARY

RÉGLEUSE-METTEUSE EN MARCHE

pour travail en atelier est demandée tout de suite ou pour époque à convenir.
Se présenter chez Fils de Moïse DREYFUSS & Cie, 66, rue de la Serre, 3me étage, la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie de Bienne, de moyenne importance, cherche

sténodactylo - secrétaire

de langue maternelle française pour correspondance française et anglaise et ayant de bonnes notions d'allemand.
Entrée à convenir.
Semaine de cinq jours.
Faire offres sous chiffres X 40203 U à Publicitas S. A., 17, rue Dufour, Bienne.

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod
cherche quelques jeunes

MANŒUVRES

âgés de 20 à 35 ans pour ses départements câblerie et plastiques (horaire de travail en deux équipes), et quelques

OUVRIÈRES

habiles, âgées de 20 à 30 ans, pour son département des câbles téléphoniques.
Ouvriers étrangers exclus.
Places stables et bien rétribuées. Horaire de travail : 5 jours.
Se présenter au Bureau du personnel le matin de 10 heures à midi.

Entreprise proche de Neuchâtel cherche, pour son bureau des ventes,

employée

connaissant la sténographie et la dactylographie. Langue maternelle française et connaissance parfaite de l'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et photo sous chiffres P. 50076 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Magasin spécialisé de la ville engagerait

vendeuse

pour les articles de peinture artistique, papiers peints, etc. Faire offres avec photo, références et prétentions de salaire sous chiffres W. G. 2043 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons :

FRAISEURS qualifiés
MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Faire offres détaillées ou se présenter à MOVOMATIC S.A., Gouttes-d'Or 40, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie G. Vuilleumier & Cie S. A. cherche

metteuses d'inertie
et
OUVRIÈRES

Possibilité d'apprendre une partie intéressante de la branche pour personnes habiles et consciencieuses. Semaine de 5 jours.
Se présenter à l'avenue de la Gare No 6a, Colombier.

Nous cherchons

gérante en alimentation

Personne active et consciencieuse. Place stable, bien rétribuée. Faire offres par écrit sous chiffres X. G. 2071 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour entrée immédiate ou date à convenir une

VENDEUSE

capable et au courant de la branche confiserie-pâtisserie.
Adresser offres écrites avec photo et copies de certificats à la confiserie RADELFINGER, place Pury 5, Neuchâtel.

Je cherche

coiffeuse

pour le 20 avril. Offres au salon de coiffure André Jacot, les Verrières.

Commerce de la place de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

bien au courant de la correspondance française et allemande, et de la comptabilité. Age minimum 25 ans. Nous offrons : travail varié et indépendant à personne possédant une bonne formation et faisant preuve d'initiative. Place stable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, prétentions de salaire et date d'entrée possible, sous chiffres R. T. 2016 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE

pour l'acheminement du travail aux ouvriers. Connaissance des fournitures horlogères désirée.
Faire offres sous chiffres P 2834 N à Publicitas, Neuchâtel.

OUVRIÈRES

habituées aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.
Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

L'Office fiduciaire
F. SCHEURER & Cie offre poste de

REVISEUR
auxiliaire

avec perspectives d'avancement et possibilités de se préparer aux examens fédéraux d'expert - comptable. Faire offres manuscrites avec photo et certificats. Adresse : Faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

Entreprise de la place cherche hommes sérieux pour

travaux de nettoyages réguliers

A la même adresse, on demande hommes pour le samedi seulement. En outre, pour le dimanche, un homme pour 2 à 3 heures de service spécial. Ecrire sous chiffres V. D. 2099 en indiquant âge et prétentions au bureau de la Feuille d'avis.

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour différents travaux précis. On formerait éventuellement jeune mécanicien ou débutant ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.

La Société Coopérative

MIGROS

NEUCHATEL

CHERCHE pour ses succursales de Neuchâtel

VENDEUSES

(éventuellement VENDEURS)

- en textiles et appareils ménagers
- en alimentation

Aux candidats qualifiés et capables d'assumer des responsabilités, nous offrons place stable et bien rémunérée.
Ambiance de travail agréable. Deux demi-journées de congé par semaine. Caisse de retraite.
Les offres manuscrites sont à adresser, avec curriculum vitae, photo, certificats de travail et prétentions de salaire, à la

Société Coopérative Migros, Neuchâtel, Case postale 2 Gare

Nous cherchons pour notre département de comptabilité

JEUNE EMPLOYÉE

sachant l'allemand et le français. Entrée immédiate. Offres détaillées avec prétentions de salaire et photo à METAL-CAL, Genève 6.

On cherche

femme de ménage

tous les matins pour 2 à 3 heures. S'adresser : Beaux-Arts 7, 1er étage. Tél. 5 30 82.

On cherche

SOMMELIÈRE

nourrie, logée et blanchie. Entrée fin avril. S'adresser au futur tenancier de l'hôtel du District, à Fontaines, G.-M. Challandes, tél. 7 15 04.

Jeune homme

débrouillard et de toute moralité serait engagé le 18 avril par PLACOR S. A., Neuchâtel - Serrières, pour travaux faciles d'atelier. Semaine de 5 jours.

Ménage soigné de quatre personnes cherche pour après Pâques

jeune fille

de toute confiance, sachant cuisiner seule, et au courant de tous les travaux ménagers. Congés réguliers. Bons gages. Adresser offres écrites à K. S. 2058 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons jeune

commissionnaire

fort et honnête. Vie de famille ; chambre, pension et bon salaire. — Boulangerie J. Meier, Hauterive (NE). (Tél. 5 46 44.)

Magasin de la ville cherche un

commissionnaire

jeune garçon, ayant terminé ses écoles, mais n'entrant pas cette année en apprentissage. — Faire offres ou se présenter à la librairie-papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 9, à Neuchâtel.

Sommelière

dame ou demoiselle, est demandée tout de suite dans bon café du canton de Neuchâtel, chez monsieur seul. Gain minimum 400 fr.
Offres sous chiffres P. 2990 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière extra

est cherchée pour Vendredi-Saint et les fêtes de Pâques, ainsi qu'un jour par semaine en saison.
Faire offres à l'hôtel du Lion d'Or, Boudry. Tél. 6 40 16.

On demande

deux garçons de cuisine

Se présenter au Buffet C.F.F. de Neuchâtel. Tél. 548 53.

On cherche femme de ménage pour nettoyages de printemps. Tél. 5 19 42.

Si vous désirez une place agréable avec vie de famille, écrivez-nous. Nous cherchons deux

JEUNES FILLES

pour aider au ménage, au buffet et à l'office.
Famille Sterchi, tea-room, Matten-Interlaken.

L'orchestre

« Madrino » cherche

instrumentiste

(trompette ou saxophoniste ou accordéoniste ou bassiste). Adresser offres par écrit à P. Speiser, Seyon 19, Neuchâtel.

SOMMELIÈRE

est demandée dans un bon petit café de la ville. S'adresser au café de la Tour, Neuchâtel.

On cherche une

sommelière

éventuellement remplaçante, et un

garçon de cuisine

S'adresser à l'hôtel du Marché. Tél. 5 30 31.

On cherche

fille d'office
garçon de cuisine

Entrée à convenir. Se présenter au restaurant du Martin - Pêcheur, H. Sorg, tél. 5 26 54.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage. Faire offres ou se présenter chez B. Schoor, Terreaux 2.

Commissionnaire

Jeune homme hors des écoles serait engagé pour le 1er mai. Se présenter : maison Antoine, Concert 6, Neuchâtel.

Jeune

débutante de bureau

est cherchée dans bureau d'assurance de la place.
Adresser offres écrites à J. S. 2087 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter un banc de jardin et un petit char à ridelles. Tél. 7 17 05.

On cherche à acheter d'occasion

vélo

de dame, en bon état. Si possible 3 vitesses « Sturmey ». Tél. (032) 8 36 57.

Je cherche à acheter

machine à laver

en bon état. J. Tschäppät, rue Matile 81, Neuchâtel. Tél (038) 5 89 89.

Etabli-layette

pour horloger est cherché à acheter. Faire offres sous chiffres EK 1953 au bureau de la Feuille d'avis.

Boîte à musique ancienne

est cherchée. Faire offres sous chiffres D. J. 1952 au bureau de la Feuille d'avis.

La Compagnie des montres Longines à Saint-Imier engagerait, pour son atelier de « boîtes »,

tourneurs qualifiés

pour machines revolvers et Dubail.
Entrée immédiate.
Faire offres par écrit.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu vendredi, parcours Auvernier - Serrières - Maillefer - les Poudrières,

sandalettes

noires pour dame. — Adresse : A. Zehnder, Auvernier, tél. 8 30 72.

Perdu du Cinéac au café du Théâtre, une

montre-bracelet

plaqué or. Prière de la rapporter contre récompense à Mme Peter, Favarge 79, Neuchâtel.

PROF. MÉDICALES

Dr A. BOREL
CERNIER
ABSENT

DOCTEUR
DANIEL BONHÔTE
SERRE 4
DE RETOUR

Dr R. Robert
PARCS 1
ABSENT
jusqu'au 20 avril 1960

DEM. D'EMPLOIS

PATISSIER

cherche place ou remplacement. Tél. 5 16 49.

PERSONNE

de confiance cherche encore quelques heures dans ménages soignés.
Ecrire sous chiffres O. X. 2093 au bureau de la Feuille d'avis.

HORLOGER COMPLET

ayant eu du personnel sous ses ordres, cherche changement de situation dans n'importe quelle branche de l'industrie (raison de santé) Ecrire sous chiffres I. R. 2086 au bureau de la Feuille d'avis.

SECRÉTAIRE - DACTYLO

de langue maternelle française, possédant connaissance parfaite de l'italien, notions d'espagnol et d'anglais, expérience des travaux de bureau, capable de travailler seule et d'assumer des responsabilités, cherche place intéressante et de confiance. — Faire offres sous chiffres AS 15,164 N aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

EMPLOYÉ DE BUREAU

de 22 ans, de langue maternelle allemande, avec bonnes connaissances de la langue française, cherche nouvelle activité. Offres sous chiffres P 71397 Y à Publicitas, Berne.

LE DISQUE

PÂQUES 1960

BACH — **Messe en si mineur**
Orchestre du « Wiener Staatsoper » et chœurs. Direction Hermann Scherchen
Héliodor 479022/24

BACH — **Passion selon saint Jean**
enregistrée dans l'église Saint-Thomas de Leipzig. Direction Gunther Ramin
Archiv APM 14136/38

BACH — **Concerti brandebourgeois**
Série complète des 6 concerti avec Yehudi Menuhin, Elaine Shaffer et George Malcolm (nouvelle version)
His Master's Voice ALP 1755/56

BACH — **Le clavecin bien tempéré**
(1er cahier/24 Préludes et fugues) par le pianiste Edwin Fischer
His Master's Voice COLH 46/7

hug
vis-à-vis de la poste, Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Madame
Anna-Bertha SALVISBERGER-ZIEGLER

sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel - la Coudre, le 10 avril 1960.

La famille de Mme Marie TOLCK, profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues durant ces jours de douloureuse épreuve, remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, avril 1960.

Que toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont fait part de leur sympathie à la famille de Madame C. BERTHOUD, soient ici remerciées très sincèrement.

Cernier, le 10 avril 1960.

Articles photo — meilleur marché chez MIGROS

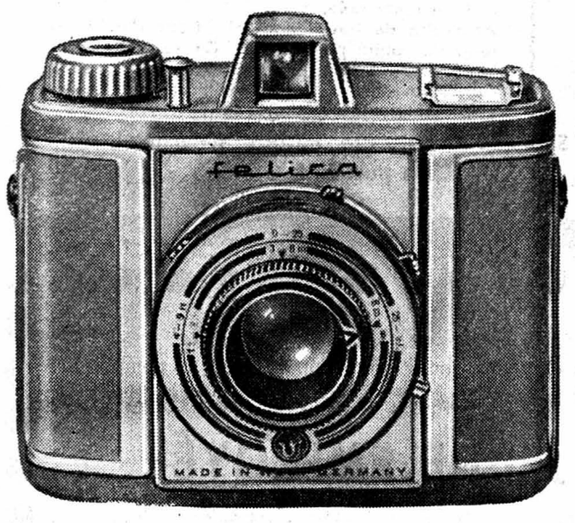

18.—

OGA 89.—

Appareil pour films 20 ou 36 poses 24/36 mm. Indices de lumination (diaphragme et temps de pose couplés). Objectif: 2,8/45 mm. Obturateur MXV / 1 seconde — 1/300 de seconde. Levier d'armement rapide, blocage contre les doubles expositions, compteur de vues. Boîtier robuste et plaisant. (27-1-2)

Etui « toujours prêt » assorti, en cuir, doublé, avec renforcement métallique. (27-1-3) **18.50**

FELITA

Appareil photographique 6×6, 12 poses. Mise au point réglable, filtre jaune incorporé. Obturateur: B, 1/25, 1/50. Avec étui en matière plastique. (27-1-1)

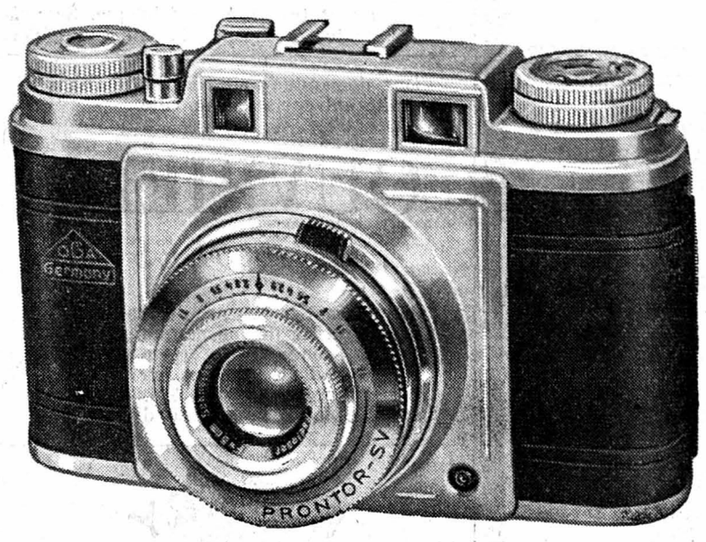

89.—

Films

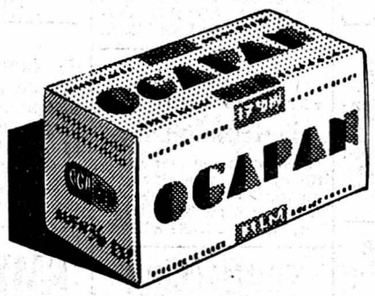

OGAPAN 2.15

film petit format 17/10 DIN pour 36 poses 24/36 mm. Grain extrêmement fin. (27-2-4)

OGAPAN 1.—

film en bobine 120 ou 620. Sensibilité 19/10 DIN. (27-2-1 / 27-2-2)

OGAPAN 1.—

film en bobine 127, 19/10 DIN (27-2-3)

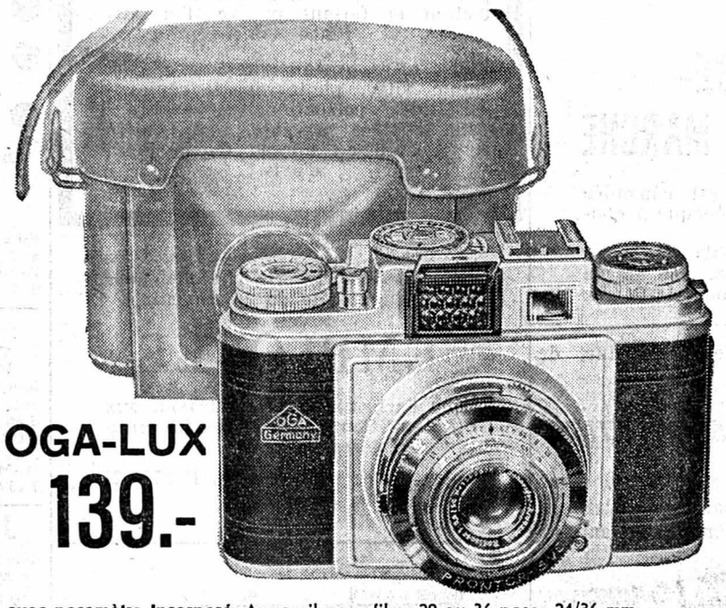

OGA-LUX 139.-

avec posemètre incorporé. Appareil pour films 20 ou 36 poses 24/36 mm. Indices de lumination (diaphragme et temps de pose couplés). Objectif: 1:2,9/50 mm., obturateur MXV / 1 seconde — 1/300 de seconde, levier d'armement rapide, blocage contre les doubles expositions, compteur de vues. Boîtier robuste et plaisant. (27-1-4) **139.-**

Etui « toujours prêt » (27-1-3) **18.50**

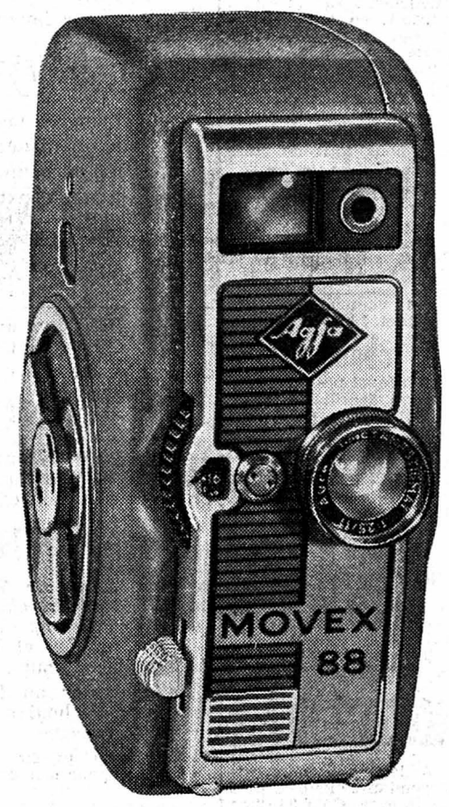

Agfa Movex 88

Caméra pour films double 8 mm. fréquence 16 images/sec., objectif 1:2,5/11 mm., mise au point fixe; avec étui **«toujours prêt»** en cuir. (27-6-20)

149.-

Films couleurs

Développement compris.

Kodachrome		**12.50**
135	20 poses	(27-2-31)
Kodachrome		**16.90**
135	36 poses	(27-2-30)
Kodachrome		**18.50**
double 8 pr. cinéma		(27-2-50)
Agfacolor		**12.50**
CUT 18 135	36 poses	(27-2-40)
Agfacolor		**16.-**
double 8 pr. cinéma		(27-2-52)

OGA caméra réflexe à deux objectifs

98.-

6×6 cm. films noir/blanc ou couleurs — 1) objectif Cassar-Steinheil 1:3,5/75 mm. bleuté — 2) obturateur rapide 100 % synchronisé (X et M), PRONTOR SVS pour poses et instantanés de 1 à 1/300 seconde — 3) déclencheur à retardement incorporé — 4) prise pour lampe-éclair et flash électronique — 5) indices de lumination — 6) objectif et viseur couplés mécaniquement — 7) échelle de profondeur de champ — 8) viseur exact avec correction de parallaxe — 9) boîtier entièrement en métal. (27-1-21)

Etui « toujours prêt » en cuir, doublé (27-1-22) **19.50**

(Pas en vente à Bienne)

Confiez-nous vos travaux de photos et le développement de vos films!

En vente au 1er étage du

MARCHÉ MIGROS

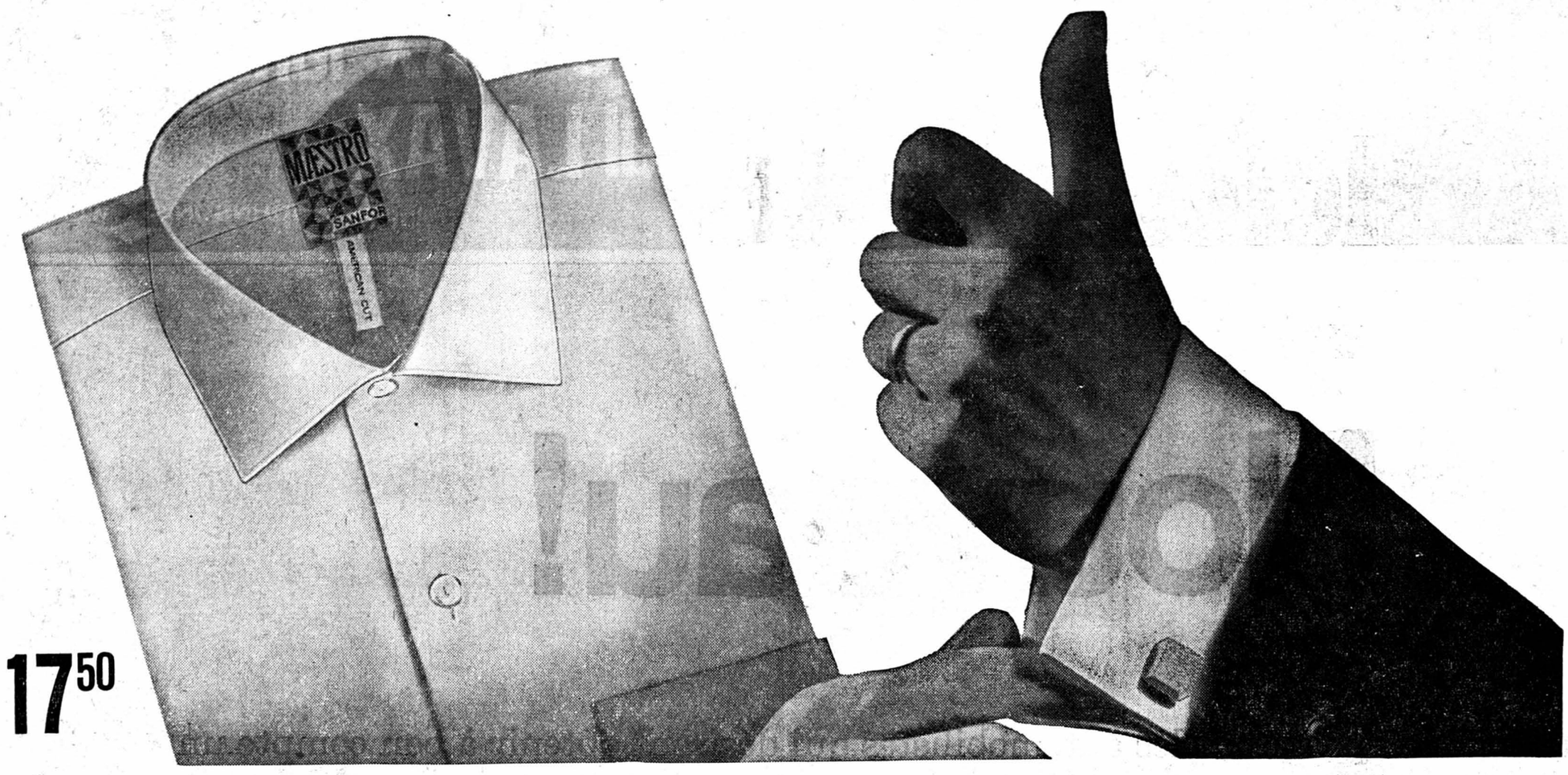

17.50

Quelle *élégance* - quelle *qualité* - et quels *prix!*

12.75

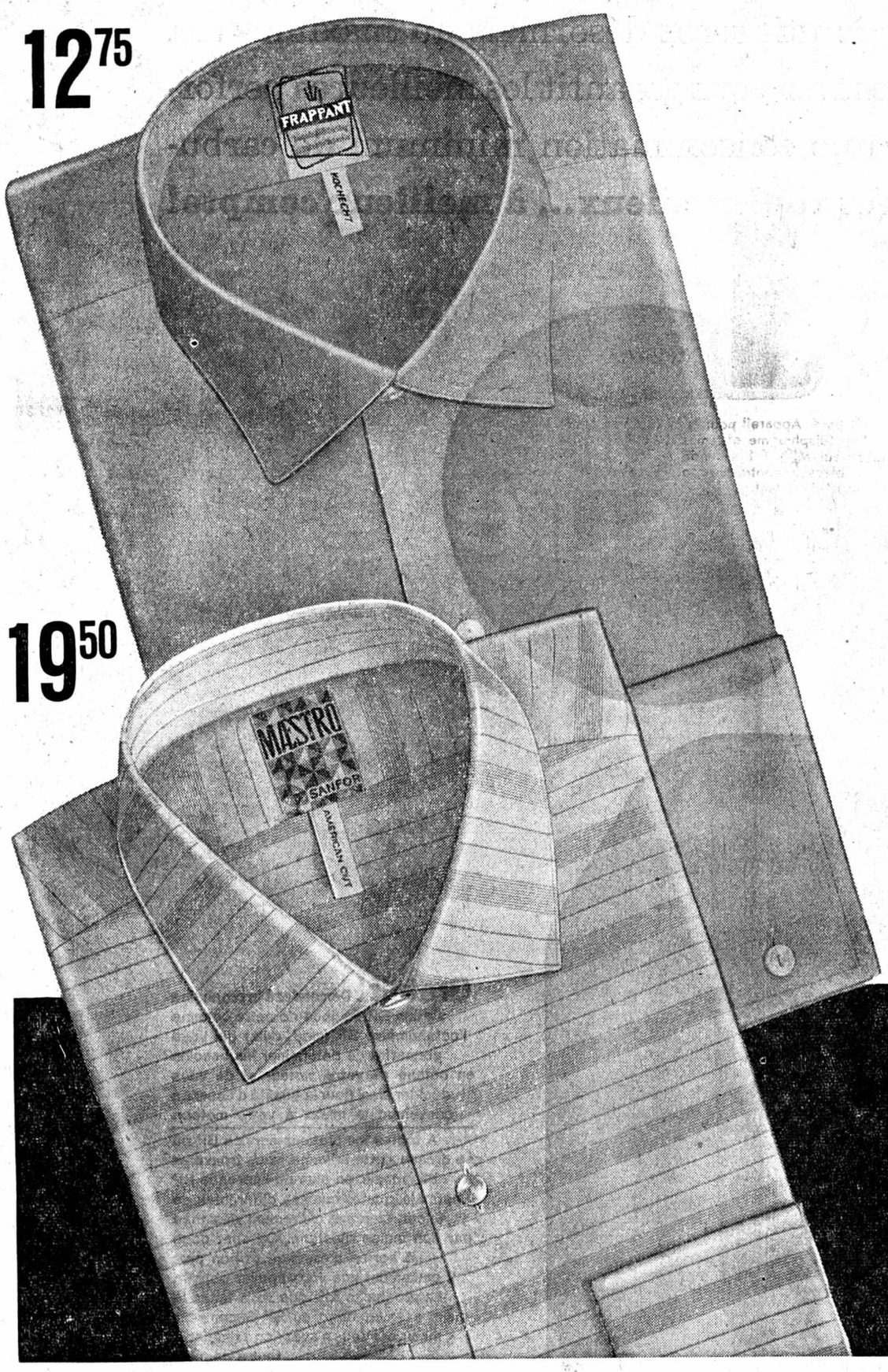

19.50

Chemise élégante

en pleine popeline (chaîne et trame retors), mercerisée, sanforisée, en diverses teintes unies (Cliché du haut) (38-4-14) **17.50**

même qualité que la chemise unie dans de jolies rayures modernes (38-4-33) **19.50**

La chemise pratique NO IRON ‹FRAPPANT›

en popeline aux qualités vraiment frappantes: supporte la cuisson — sèche rapidement — rend le repassage superflu. Cintre en matière plastique avec chaque chemise

Diverses teintes unies, modernes (Cliché du milieu) (38-4-37) **12.75**

Dans de jolies rayures modernes (38-4-43) **14.75**

Chemise NO IRON pour garçons en diverses teintes unies.
(38-1-8) Grandeurs: 36 9.75, 32—34 8.75, 28—30 **6.90**

Toutes ces chemises messieurs présentent les avantages suivants:

cols modernes — supportent la cuisson — très seyantes — exécution suisse — tissu de raccommodage.

Vous trouverez pour chaque chemise la **cravate** qui convient. Qualités et prix divers, très jolis dessins et couleurs.

Chaussettes pour messieurs

en crêpe nylon mousse, très élastique, article suisse de premier ordre, diverses teintes unies. (39-2-28)

Pointures: 10½—11 et 11½—12 **1.90**

MIGROS

Toujours en tête

En vente au

MARCHÉ MIGROS

Nouveau: pour tous les revêtements de couleur,

JOHNSON/S WAX lance le Reluiseul LAVAX* qui n'altère pas les teintes

un produit JOHNSON'S WAX

Nouveau!

Une bonne nouvelle pour tous les automobilistes qui désirent obtenir à bon compte un rendement optimum de leur moteur: **BP vous offre du Super «sur mesure».** Vous pouvez dès aujourd'hui choisir entre 5 qualités différentes de carburant celle qui correspond le mieux à vos exigences personnelles et aux besoins de votre moteur. **Sans que vous ayez à dépenser 1 centime de trop,** vous utiliserez désormais au maximum la puissance de votre moteur. Le BP Super «sur mesure» vous garantit les meilleures performances au prix le plus avantageux, pour une consommation minimum de carburant. En d'autres termes: vous pouvez **rouler mieux... à meilleur compte!**

Pourquoi du BP Super «sur mesure»?

Chaque moteur exige une essence à indice d'octane différent selon son taux de compression, la forme de la chambre de combustion, le degré d'usure du moteur, etc. En principe, presque tous les moteurs peuvent fonctionner à l'essence normale sans cogner, mais sans non plus atteindre, pour la plupart, un rendement optimum. Se contenter d'une essence 90 octane alors que le moteur tire mieux et consomme moins avec une 95 octane est aussi irrationnel que de rouler avec de la 100 octane lorsque le moteur n'en a pas besoin! Avec le BP Super «sur mesure», vous obtenez à coup sûr la qualité qui convient exactement aux besoins de votre moteur.

Gratuit! Demandez à la prochaine station BP équipée de cette colonne l'octanomètre BP (mod. dép.) qui vous permettra de déterminer les besoins en octane de votre moteur et de vous décider ainsi pour la qualité d'essence convenant le mieux à votre moteur.

A toutes les stations-service BP où se dresse cette colonne, vous trouverez désormais, en plus de l'essence BP normale, quatre qualités différentes de Super, chacune clairement désignée par son indice d'octane. Ce sont donc 5 sortes d'essence et non plus 2 seulement que vous pouvez obtenir. La prochaine fois que vous faites le plein, essayez donc du BP Super «sur mesure»! Vous n'avez rien à risquer... tout à gagner!

VERNIS COPAL pour **bateaux**

Peinture Plasticoque
Revêtement Plastique pour bateaux
Imperméabilisant pour voiles

Pinceaux

chez le spécialiste:

M. THOMET

ECLUSE 15
NEUCHATEL

A vendre

PIANO

de marque allemande, occasion, noyer, en parfait état. Garantie. Facilités de paiement. Hug & Cie, musique, Neuchâtel.

2.50 LE PAQUET

Nylazur

miracle pour le **NYLON** et tous les tissus délicats

lave déjaunit avive

en une seule opération

Garcin
CHAPELIER

Chapeaux
TYROLIENS
« Dolomite »
à partir de Fr. 18.-
Seyon 14
Grand-Rue 1a

A vendre
souliers de football
No 44, en très bon état.
Fr. 25.—. Tél. 5 47 61.

PASSAGES
Immense choix en coco, bouclé, moquette
TAPIS BENOIT
Maillefer 25. Tél. 5 34 69
Présentation à domicile le soir également

Se détendre en pleine journée de travail, quel bienfait. Pour beaucoup c'est avec la bonne Sullana que la détente est la meilleure... légère, aromatique si agréable

Sullana 3

NOUVEAU — Votre franc cigarettes vaut maintenant davantage, FORMAT LONG avec et sans filtre 20/1.-

A vendre un
FRIGO
en bon état. Bas prix. G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13, Neuchâtel.

Pas besoin de changer la tension du fil. Le dispositif zigzag original BERNINA est à commande automatique. La largeur du point en zigzag peut être réglée à volonté, même pendant la couture. Le pied-de-biche a une fixation brevetée sans vis. Il se fixe d'un seul mouvement.

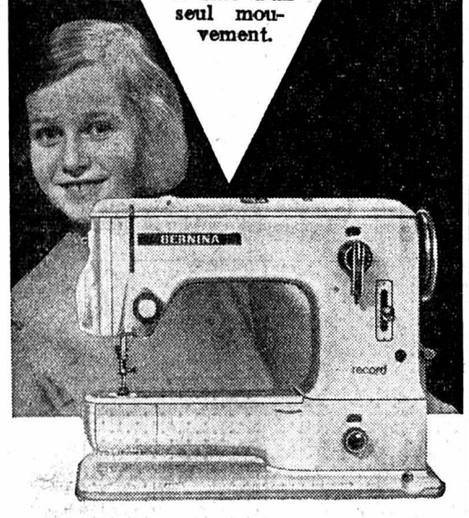

BERNINA est seule à offrir ces avantages pour Fr. 585.-
5 ans de garantie

BERNINA
L. Carrard
Epancheurs 9 NEUCHATEL Tél. 5 20 25

Nouveau Le seul rasoir immédiatement adaptable aux barbes fortes et normales ou peaux délicates.

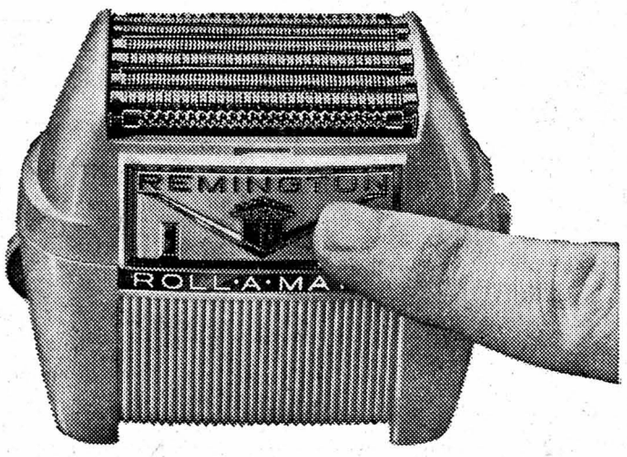

Adoptez à votre tour le rasage le plus parfait et le plus rapide! Fr. 116.-

En vente uniquement chez le spécialiste
REMINGTON ROLL-A-MATIC
Remington station-service à :
Lausanne, Galerie Saint-François B - Tél. (021) 22 53 64

A vendre un
DIVAN-LIT
avec accoudoirs, crin animal, en bon état. — S'adresser dès 14 h.: Ecluse 72, 1er étage à droite, tél. 5 50 48.

OCCASION
Morbier 235 cm.; sommier avec matelas; table demi-lune; potager blanc combiné bois et butagaz, avec bouteille; vélo de dame; échelle basculante « Fehlmann », le tout en bon état. Tél. 8 28 72.

MESDAMES,
Jolymodes
vous offre une
SUPERBE COLLECTION DE CHAPEAUX
Transformations toujours à bas prix.
G.-O. MARIOTTI
chapelier modéliste
rue de l'Hôpital 5, 1er étage

QU'IL PLEUVE
QU'IL VENTE OU
QU'IL NEIGE...
...DU SOLEIL
TOUTE L'ANNÉE
CHEZ VOUS
GRÂCE À
JelosoL

la lampe de quartz

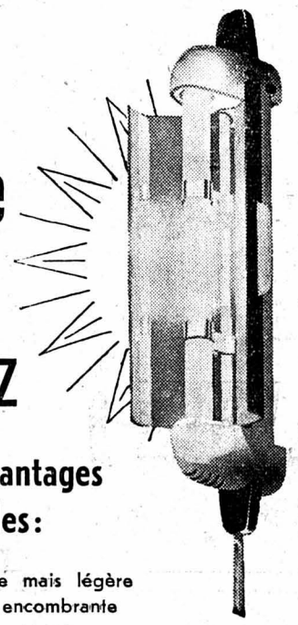

aux avantages multiples:
- Puissante mais légère et peu encombrante
- A suspendre ou à poser
- Préservée du bris et de la poussière
- 2 lampes infrarouges et 1 brûleur ultraviolet
- Irradiation régulière sur tout le corps

LAMPE DE 400 WATTS
combinée ultraviolet/infrarouge
Brûleur ultraviolet 180 W.
Fr. **125.-**

IDEM avec rayonnement infrarouge commutable séparément
Fr. **140.-**

LAMPE DE 600 WATTS
combinée ultraviolet/infrarouge
rayonnement infrarouge commutable séparément
Brûleur ultraviolet 300 W.
Fr. **220.-**

UNE ANNÉE DE GARANTIE SUR TOUS NOS APPAREILS

Prix nets pour paiement en 3 acomptes, ou rabais 5 % pour paiement comptant

Renseignements sans engagement par

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL *Armand* HÔPITAL 2

VINS FINS
un lot de 5 bouteilles à prix exceptionnel

1 bout. Neuchâtel blanc 1959
1 bout. Pinot blanc du Tyrol (Vin d'une grande finesse)
1 bout. Côtes-du-Rhône Vieux remparts
2 bout. Fitou (vieux vin français)

seulement Fr. 9.80 net
(verres en plus)

ZIMMERMANN S. A.

le bouquet

Un litre (à Fr. 1.75) vous permet de préparer 40 à 50 salades pour 4 personnes. La dépense de vinaigre est donc insignifiante ! Mais quelle différence de saveur !

Avec bon-image AVANTI

Un cadeau qui fait toujours plaisir...

pour Pâques, pour les fiançailles

Le fer à repasser Hoover

Repassage rapide, agréable et sans peine, à la vapeur ou à sec, grâce au fer à repasser mixte Hoover. Inversion instantanée pour le repassage à sec avec 6 réglages de température.
Deux fers en un seul pour Fr. 79.— seulement.

Le dépositaire Hoover vous conseille volontiers.

60. 7. 07 f

Appareils Hoover SA, Av. Montchoisi 1, Lausanne

Démonstration sans engagement au dépositaire Hoover le plus proche.

NEUCHATEL : **Aux Armourins S. A.**
H. Baillod S. A., rue du Bassin
Elexa S. A., électricité, 10, rue du Seyon
Perrot & Cie S. A., électricité, 1, place-d'Armes

CERNIER : **A. Rochat**, quincaillerie
COUVET : **Reymond & Roy**, articles ménagers
FLEURIER : **M. Gogniat** fils, représentant
PESEUX : **Beck & Cie**
G. Rossier, électricité

Hoover offre toujours un «je ne sais quoi» de plus!

L'entretien du gazon avec TURFMASTER
rapide précis et **facile**

Des roues superdimensionnées se jouent des difficultés du terrain – bonne marche même dans l'herbe haute. Les roues sont agencées de telle sorte qu'elles **fauchent proprement des deux côtés** sans devoir revenir en arrière – plus grande simplicité pour contourner les obstacles, bordures de gazons, etc.

Modèles déjà à partir de Fr. 399.-
Garantie Turfmaster: 1 an. Demandez le prospectus spécial et **gratuit** chez

QUINCAILLERIE DU SEYON S. A.
Neuchâtel, 12, rue du Seyon, tél (038) 5 13 34
BECK & Cie
Peseux, 6, rue de Neuchâtel, tél. (038) 8 12 43

Nouveau :

La cire JOHNSON/S WAX dans son nouvel emballage est encore plus économique

La boîte pour le ménage, à Fr. **3.95** suffit pour environ 40 m²

avec tampon gratuit

A vendre pour cause de départ :

1 DINER pour 12 personnes, « Sarreguemines » ; 1 grande armoire à 2 portes, bois dur ; 1 dressoir, 1 table à rallonge, chaises, etc., bois dur. Demander l'adresse du No 2066 au bureau de la Feuille d'avis.

SAMEDI ET LUNDI DE PÂQUES

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S. A.

Renseignements et inscriptions : PFISTER-Ameublements S. A., Neuchâtel, Terreaux 7 - Téléphone (038) 5 79 14

DÉPARTS

DE FLEURIER — place de la Gare, 8 h.

DE LA CHAUX-DE-FONDS — place de la Gare, 8 h. 30

DE NEUCHATEL — Terreaux 7, 9 h.

DE BIENNE — place de la Gare, 9 h. 45

Pfister-Ameublements S.A. vous présente sa «revue de printemps». Le grand événement de l'année !

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La bombe «H» employée comme excavateur !

Figurez-vous une baie inaccessible : pour en faire un bon port, il suffit d'employer la bombe « H ». Voilà en deux mots l'idée des Américains, qui veulent la mettre à exécution l'année prochaine. Quelques petits détails devront encore être mis au point, puis un port sera construit dans le nord de l'Alaska, dans un territoire sauvage entre Cap Seppings et Thompson.

La nature a fourni une baie splendide dont l'entrée est barricadée par des rochers sous-marins. Comme on vient de trouver dans le sol de cette contrée du fer et du pétrole, ce port devient nécessaire. Dans le sol, au fond de la mer, on creusera des galeries et quatre bombes « H » suffiront pour déblayer le terrain. Les roches seront pulvérisées et disparaîtront, comme enlevées par un excavateur énorme. Notez bien qu'on compte pouvoir effectuer ce travail gigantesque avec seulement 200 ouvriers, qui n'auront qu'à achever le travail des bombes en écartant les restes.

En ce qui concerne la radio-activité produite par les explosions, elle sera

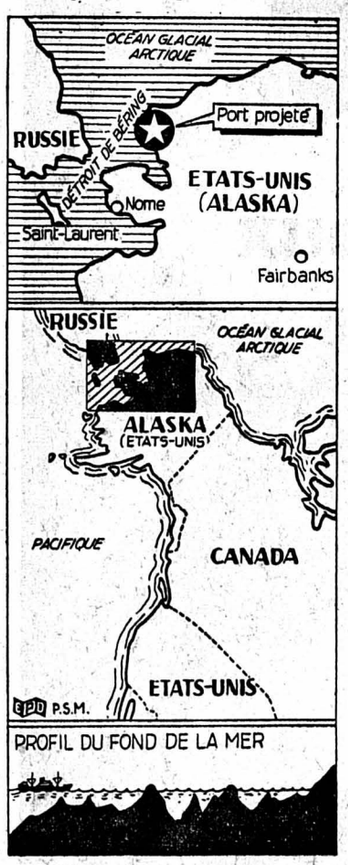

très faible et durera peu, car les explosions sous-marines ne laissent pas de radioactivité dangereuse.

Par les moyens traditionnels, le déblai coûterait 2,5 millions de dollars, mais la nouvelle méthode réduirait les frais à 250.000 dollars.

Ce sera la première fois que la bombe « H » sera utilisée dans un but utile aux hommes.

Montreux

Séjour idéal de vacances

Le Montreux-Palace

Magnifique situation au bord du lac. Grand parc, tennis, piscine privée, Indoor-Golf - Golf à 15 minutes - Grand garage avec boxes privés. (Importantes rénovations terminées)

Directeur : Paul Rossier
Tél. (021) 6 32 31

Hôtel National Montreux

L'hôtel de famille par excellence, entouré d'un grand jardin. Situation unique.

Directeur : A.-J. Frei
Tél. (021) 6 29 34

Hôtel Lorius Montreux

Meilleure situation au bord du lac.

Directeur : A. Hauri
Tél. (021) 6 34 04

Partout la vie devient plus chère !

Partout dans le monde la vie devient chère. Notre graphique montre la mesure de l'augmentation des prix en Amérique et en Europe.

Tandis que les prix montent lentement en Amérique (en 1959 l'augmentation était seulement de 2 %), l'augmentation en Europe est plus forte. La France est en tête avec une augmentation de 7,4 % en 1959 par rapport à 1958. La situation de l'Italie est un peu plus favorable, de même que celle de l'Autriche, de la Suède, de l'Angleterre et de la Suisse. Pour l'Angleterre et la Suisse, on pourrait même dire que les prix n'ont pas changé.

Pour l'année 1960, les experts prévoient une continuation de la tendance à la hausse, mais d'un pas moins accéléré, dans les prix et dans les salaires.

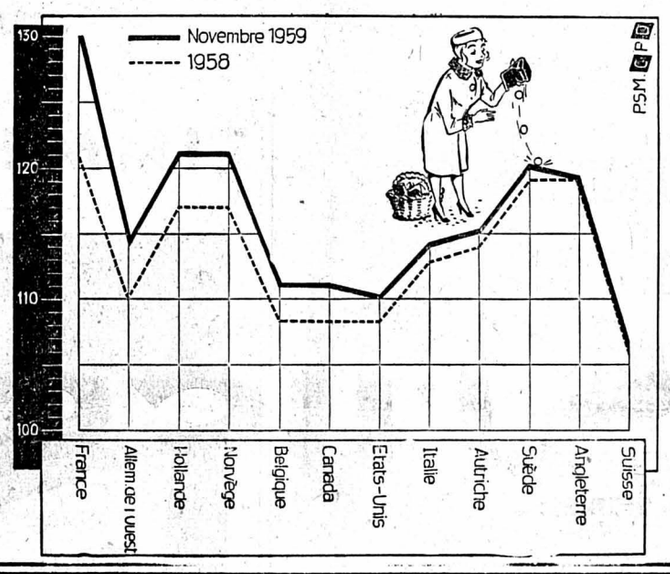

Une affaire propre à toucher la sensibilité populaire

Le procès des huiles frelatées s'ouvrira bientôt à Meknès

RABAT (U.P.I.). — « Il est bien difficile de conserver un parfait optimisme dans le climat passionnel où va se dérouler l'affaire », nous disait l'un des avocats de la défense.

« Regardez dans les rues, on y voit des affiches reflétant l'un des côtés les plus lamentables du drame : des enfants atteints par le fléau et des banderoles faisant appel à la générosité de la foule en faveur des victimes... »

L'affaire des huiles frelatées de Meknès est en effet l'une des plus propres à toucher la sensibilité populaire. Pour essayer de la « dépassionner » un retour en arrière s'impose.

Toute l'affaire a commencé par la publication d'un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale le 7 novembre 1959 au soir...

Une maladie d'une extrême gravité

Une maladie d'une extrême gravité s'est déclarée le mois dernier à Meknès. Elle a pris rapidement une extension alarmante par sa propagation dans toutes les régions limitrophes. Les pouvoirs publics ont pu définir l'origine toxique de cette maladie et aboutir à la conviction formelle qu'elle provenait de la consommation d'huile nocive.

« Les marques « El Hillal » et le « Cerf » ont été rapidement détectées comme l'agent principal de cette intoxication provoquée par l'addition à une huile comestible normale d'une huile minérale destinée à l'origine au rinçage des moteurs d'avion à réaction... »

La fraude des huiles alimentaires au Maroc ne date pas de 1959. Depuis de nombreuses années, certains grossistes vendaient au poids ou en bouteilles cachetées portant des étiquettes plus ou moins fantaisistes des huiles falsifiées par l'addition à une huile d'olive plus ou moins pure d'huiles de coupage.

Des huiles pour turboréacteurs...

Pour les huiles ayant déclenché le drame de Meknès il s'agissait d'huile de rinçage pour turboréacteurs achetées au surplus dans des bases américaines. Seulement... Il y a six à huit mois environ, les Américains se sont mis à mélanger à leurs huiles de rinçage un additif extrêmement nocif contenant notamment du phosphate et du phénol et ce qui n'avait été jusqu'alors qu'une petite « combinazione » commerciale simplement malhonnête devint un crime...

Des enquêtes faites par la sûreté nationale, il ressort qu'au 5 novembre 1959 le nombre des malades s'élevait à 9067.

L'aspect de la maladie est des plus spectaculaires. Pour qui a pu contempler les victimes de ce mal étrange qu'on a appelé « la meknassite », ces membres tordus par la paralysie, ces corps torturés par le mal implacable dont les symptômes rappellent ceux de la « polio », il semble évidemment que l'appel à la pitié en faveur de ceux qui ont provoqué dans de pauvres corps de tels ravages soit difficilement entendu...

Pour faciliter la lecture de la Bible !

LONDRES. — Une nouvelle version de la Bible a été publiée lundi en Angleterre. Elle est due au pasteur Joseph McCulloch, qui en a notamment supprimé le livre d'Esther, des deux livres des Chroniques, et en a ramené le texte à environ 23 % de l'original. « Ceci pour la rendre d'une lecture plus facile », a déclaré de saint homme.

Les Républiques soviétiques de l'Asie centrale

L'OUZBÉKISTAN

Au XIXme siècle, quand la France et la Grande-Bretagne construisaient leurs empires en Afrique et au sud et sud-est de l'Asie, la Russie tsariste étendait son pouvoir sur les territoires de l'Asie centrale, plus spécialement sur les régions au nord de l'Iran et de l'Afghanistan. Ces territoires furent au début administrés et traités comme des colonies, mais en 1924 ils reçurent un certain degré d'autonomie. En 1925, l'Ouzbékistan et le Turkménistan devenaient même des Républiques soviétiques et étaient donc élevés au même rang que la République soviétique de Russie. L'Union soviétique comprend 15 Républiques soviétiques. La République soviétique de Russie est une de ces Républiques et en même temps la plus grande. Dans le cadre d'une République soviétique, on rencontre souvent une « république autonome ». Plus bas, au tableau d'ordre, on voit une « région autonome ».

Le Tadjikistan devenait République soviétique en 1929 et le Kirghizistan et le Kazakhstan suivaient en 1936. L'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan forment la fédération des Républiques soviétiques de l'Asie centrale. Dans cinq articles, nous ferons la connaissance de ces pays et du Kazakhstan.

Superficie : quatre cinquièmes de celle de la France

L'Ouzbékistan a une superficie de 409,000 km², c'est-à-dire que cette République soviétique a une superficie égale au 4/5me de celle de la France. Toutefois, d'après le dernier recensement (1959), l'Ouzbékistan ne compte que 8,1 millions d'habitants. Leur répartition est d'ailleurs très inégale, car la population est en majeure partie concentrée dans la région à l'est et au sud-est de la capitale Tachkent (800,000 habitants), où la densité atteint le chiffre de 100 et même de 200 habitants au km². Le reste du pays (plus spécialement la Kara-Kalpakie) est peu peuplé.

Le regroupement des régions de l'Asie centrale en 1924 et 1925 a été fait à base des langues parlées. Chaque République occupe le territoire où le gros de la population est formé par le peuple correspondant. Cela n'empêche pas que de nombreux Ouzbeks habitent les zones frontières du Kazakhstan et du Kirghizistan. Les Kara-Kalpaks (« bonnets noirs ») jouissent de l'autonomie dans le cadre de la République Ouzbékistan. Ils ont une propre langue. Staline écrivait, en 1913 : « Les minorités ne sont pas mécontentes du défaut d'indépendance nationale, mais de celui du droit d'user de leur langue maternelle. Elles revendiquent l'enseignement dans cette langue. Donnez-leur ces libertés, elles cesseront d'être mécontentes. » (Cité chez Vincent Monteil : les musulmans soviétiques. »)

La russification commencée sous les tsars s'est accrue sous le régime soviétique. Il est vrai que, en Ouzbékistan, les Ouzbeks disposent encore d'une forte majorité (5 millions sur une population totale de 8,1 millions d'habitants), mais il y a tout de même 1,1 million de Russes. Nous verrons que dans les autres républiques le pourcentage de Russes est encore beaucoup plus élevé.

La population autochtone des républiques de l'Asie centrale confesse la religion musulmane. Il est évident que l'immigration de Russes et d'Ukrainiens attaque le caractère musulman de la société.

Importance économique

Au point de vue économique, l'Ouzbékistan est d'une importance primordiale. Tout d'abord le coton : l'Ouzbékistan fournit 2/3 de la production totale de l'Union soviétique entière. Il fournit 50 % de la production totale de riz et est aussi un producteur important de laine, de soie et de peaux de moutons caraculs. Les vergers et les vignobles ont une superficie d'environ 100,000 ha. L'Ouzbékistan cependant ne produit pas assez de céréales pour satisfaire ses besoins.

L'agriculture en Ouzbékistan est possible par le système d'irrigation.

Quant aux minerais, ici, il faut mentionner : le pétrole, la houille, la lignite, le cuivre et l'uranium. Probablement 50 % de la production totale d'uranium de l'Union soviétique proviennent de la région au sud-est de Tachkent, la vallée de Ferghana.

L'industrie fait preuve d'une grande diversité : industrie du métal (fonderies, tôleries, construction métallique, construction mécanique), industrie chimique, papeteries, raffineries de pétrole mais également de l'industrie textile (coton) et d'engrais chimiques.

Des républiques soviétiques de l'Asie centrale, l'Ouzbékistan est de loin la plus importante. D'ailleurs, déjà sous le tsarisme ces régions étaient d'une grande signification économique.

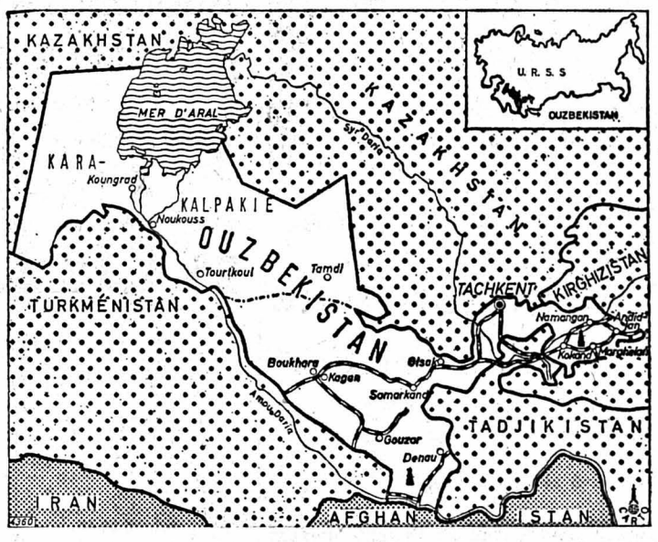

La journée de M'ame Muche

— Je crois que vos soldats ont tourné à gauche de la rue principale !

Les pays de l'Est commencent à s'ouvrir au monde extérieur

L'URSS au neuvième rang des clients de la France

PARIS (U.P.I.). — Au lendemain de la visite de M. Khrouchtchev en France, le Conseil national du patronat français publie dans son bulletin du mois d'avril une étude analysant l'évolution des échanges entre la France et les pays de l'Est.

De 1952 à 1958, le chiffre d'affaires est passé de 25 à 90 milliards de francs. Il a ainsi triplé pendant que l'ensemble des échanges ne faisait que doubler. Le progrès a été particulièrement net dans le cas de l'U.R.S.S. qui, dans la même période, est passée du quarante-cinquième rang au neuvième rang parmi les clients de la France et du trente-septième au douzième parmi ses fournisseurs.

« Une telle progression, estime le C.N.P.F., n'aurait pas été possible si les pays de l'Est n'avaient commencé à s'ouvrir au monde extérieur... Elle a aussi été favorisée par la crise des paiements qui a incité la France à détourner des pays à devises fortes vers les pays de l'Est une partie de ses achats de matières premières, principalement de charbon et de pétrole. »

L'avenir des échanges dépend de la politique

Pour l'avenir, le développement des échanges dépend d'abord des conditions politiques. Les chefs d'entreprises françaises hésitent à s'engager dans l'établissement de relations d'affaires qui ne sont pas entourées de garanties suffisantes de continuité. Il faudrait que la détente s'accentue assez pour que les pays communistes cessent de considérer le commerce avec l'Ouest comme un expédient passager, ne se justifiant que par la nécessité de combler les lacunes de la planification.

Pour le patronat français, il ne suffit pas seulement d'une amélioration du climat politique pour donner une impulsion spectaculaire au courant des échanges. Des conditions économiques doivent être également remplies :

« Il est nécessaire, conclut le bulletin du C.N.P.F., que le développement des exportations de la France repose sur un développement correspondant de nos importations... Il faudrait que la France trouve à acheter à l'Est des produits plus variés... Mais l'étroitesse des offres soviétiques est le principal obstacle à un véritable essor des échanges. »

Tous les manuscrits de Bernard Shaw au « British Museum »

LONDRES. — Le « British Museum » possède maintenant la collection complète des manuscrits littéraires de Bernard Shaw. C'est à la « National Gallery » irlandaise et à la « Royal Academy of Dramatic Art » que le « British Museum » a acheté ceux des manuscrits qui manquaient à sa collection et notamment, « The Doctor's Dilemma », « The Millionnairess » et un scénario pour le film « Pygmalion ».

BIBLIOGRAPHIE

Enid Blyton
« LE CLUB DES CINQ ET LES GITANS »
Editions Hachette
(Nouvelle bibliothèque rose)

Le fameux Club des Cinq (deux garçons, deux filles et un chien), compte maintenant un membre de plus : Jo, la petite gitane. Son admission dans la bande de sympathique a donné lieu à bien des discussions... et même à quelques horions !

Mais Jo, malgré son caractère épineux de sauvageonne, se révèle une précieuse recrue des démêlés des Cinq avec une bande de malfaiteurs.

Opel Record

GM GENERAL MOTORS MONTAGE SUISSE

L'Opel Record est montée dans les ateliers de la General Motors à Bienne. Ce n'est pas qu'un simple jeu d'assemblage. Il exige l'habileté des meilleurs ouvriers spécialisés et les auxiliaires techniques les plus modernes. Grâce à quoi la Record satisfait pleinement aux exigences des automobilistes suisses.

La carrosserie autoporteuse est soigneusement soudée, puis enduite d'un antirouille. La peinture est appliquée, cuite au four et polie avec le plus grand soin. Chacune des trois couches de vernis est cuite au four, puis polie jusqu'à ce qu'elle brille de mille feux. L'intérieur, adapté à nos goûts, est aménagé par des artisans suisses avec des produits suisses.
Quand l'Opel quitte la chaîne de montage, le travail n'est pas encore terminé. Elle est soumise à une série d'essais et subit un contrôle rigoureux. Lorsque tout est parfaitement au point seulement, la voiture devient digne de la confiance justifiée qu'on accorde à l'Opel et au Montage Suisse.

Montage Suisse

la puissante Opel Record 1700 — 2 portes Fr. 8 300.- / 4 portes Fr. 8 950.-
l'économique Opel 6 CV — Fr. 7 350.-
et entre deux: l'Opel Record 1,5 l — 2 portes Fr. 8 150.-

La Chaux-de-Fonds: Garage Guttmann S.A., 110, rue de la Serre, tél. 039/2 46 81. - **Neuchâtel:** Garage M. Schenker, tél. 038/5 28 64 - **Delémont:** Etablissement Merçay, tél. 066/2 17 45 - **Lausanne:** Etablissement Ch. Ramuz S.A., 2-4, avenue d'Echallens, tél. 021/24 04 44 - **Le Locle:** W. Dumont, Garage du Rallye, tél. 039/5 44 55 - **Moutier:** Etablissement Merçay, tél. 032/6 53 33 - **Porrentruy:** Périat & Pétignat, Garage des Ponts, tél. 066/6 12 06 - **Yverdon:** W. Humberset, Garage des Remparts, tél. 024/2 35 35.

A MIGROS : TOUT POUR VOS REPAS DE FÊTES !

Une excellente entrée

VOL-AU-VENT (100 g. -.46,9), 2 pièces -.30, 5 pièces **-.75**
Spécialité de **VIANDE** farce pour vol-au-vent boîte 450 g. **1.60**
CHAMPIGNONS DE PARIS boîte 115 g. **1.30**

Un dessert délicieux

FRAISES « Bischofszell » . . . . . boîte ¾ **2.-**
COQUES DE MERINGUES 8 paires paq. 100 g. **-.75**
CRÈME FRAÎCHE dans le fameux nouvel emballage « TETRA » . . . 250 g. **1.50**

FERMETURE PENDANT LES FÊTES
Jeudi 14 avril : à 18 heures
Vendredi-Saint : fermé toute la journée
Samedi 16 avril : heures d'ouverture normales
Lundi de Pâques : fermé toute la journée

Notre charcuterie est pelée !

Charcuterie assortie . 100 g. **-.50**
Coppa du Tessin . . . . . 100 g. **1.55**
Jambon de campagne, sans couenne 100 g. **1.15**
Pancetta . . . . . 100 g. **-.85**
Mortadelle du Tessin . . . 100 g. **-.55**
Salami de campagne . . . . 100 g. **1.-**
Pâté de foie . . . . . 100 g. **-.70**

MIGROS

Pour votre dîner de vendredi

FILETS DE DORSCH (100 g. —.29,8) paq. 453 g. **1.35**
FILETS DE MERLAN (100 g. —.35,3) paq. 453 g. **1.60**
FILETS DE DORSCH panés et préparés, paq. 500 g. **2.10**
TRUITES danoises d'élevage, surgelées, le ½ kg. **3.50**
CORNICHONS . . . . . en verre de 100 g. **-.75**
MIXED PICKLES . . . . . en verre de 100 g. **-.75**
MAYONNAISE . . . . . en tube de 150 g. **1.-**

A TOUS
« JOYEUSES PÂQUES »

NEUCHATEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

Pour Pâques... heureuse de choisir vos marques préférées.

ARVA sans couture — **FLEXY** fin et souple — **ARGO** 30 deniers

BAS aux teintes nouvelles **3.90 3.95 4.90**

TÉL. (038) 5 34 24

MOROMIT

Notre antimite spécial et très efficace, indispensable même dans vos sacs et armoires en plastique.
Utilisation propre et facile.
Action puissante et durable.

Avantageux: le grand paquet vert = 1 fr.

Et naturellement tous les insecticides pour tous les usages, à la

PHARMACIE-DROGUERIE **F. TRIPET**
5% S.E.N.J. Seyon 8 NEUCHATEL

Un prix singulièrement avantageux,

c'est celui de cette élégante caissette de balcon Por-o-Por «B». Grâce à ses parois poreuses régularisant température et humidité, vos fleurs y prospéreront mieux et fleuriront plus longtemps. Ce modèle est fabriqué en grandes séries, dans les longueurs de 40, 50 et 60 cm., d'où son prix si intéressant.

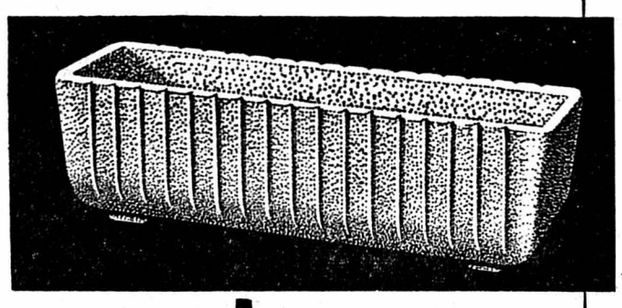

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

A vendre de particulier :

«TAUNUS 15 M» 1958

en bon état, avec 2 pneus neige, rideau du radiateur et undercoating. Couleur beige. Disponible immédiatement. Téléphone 8 22 31 le soir ; 5 75 22 le jour ; interne 35.

Garage Freiburghaus, Corcelles

Quelques occasions intéressantes :
BORGWARD noire, 1953, 4 portes, 9 CV.
OPEL OLYMPIA, à très bas prix.
Quelques LLOYD 1956 à 1959, Fr. 2000.—, avec garantie de 3 mois.
Quelques MOTOS et SCOOTERS au plus offrant.
Facilités de paiement.

Beau choix de

bonnes voitures d'occasion

garanties 3 mois

« Peugeot 203 » 7 CV., 1956, bleue.
« Peugeot 203 » 7 CV., 1954, grise.
« Ford Anglia » 6 CV., 1956, soignée, noire.
« Simca Elysée P 60 » 7 CV., 1959 bleu pervenche.

Véhicules utilitaires

« Goliath » 5 CV., 1957, 3 portes, jaune, moteur revisé.
« Simca Aronde » 7 CV., 1954, camionnette 2 places, pont plat, 800 kg.

Paiements différés : par banque de crédit. Présentation et démonstration sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence « Peugeot » pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL, début route des Falaises
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

OCCASIONS
tout à fait avantageuses

« Fiat Topolino » 1950
en très bon état, prix très avantageux.

« Fiat 600 »
revisée, radio, etc., 2 couleurs, prix très avantageux, contrôlée.

« VW » 1952
avec moteur échangé, très bon état, prix avantageux.

« Peugeot » 203
année 1957, avec installation pour remorque, pneus à neige, chaines, siéges-couchettes, etc. Voiture très soignée de première main, prix avantageux.

« Opel Olympia »
très bon état, pneus neufs, etc., contrôlée, prix avantageux.

« Maicolette » année 1957
26,000 km., garantie sans accident, très bon état, prix avantageux.

Toutes les voitures avec conditions de paiement très avantageuses, par acomptes. Toujours de très bonnes occasions de pneus.

Fischer-Ritz Total-Garage **la Neuveville**
Tél. (038) 7 82 60

« L'achat d'une voiture d'occasion est une affaire de CONFIANCE : nous vous recommandons les voitures suivantes avec une garantie écrite de trois mois » :

SIMCA modèle P-60 Elysée, limousine 4 portes, peu roulé, couleur bleue.
SIMCA modèle P-60 Elysée, couleur beige et noire.
FIAT 600 cabriolet limousine, couleur bleue, modèle 1957.
RILEY modèle 1958, noire et rouge, limousine avec intérieur cuir rouge, toit ouvrant, magnifique voiture, 13 CV.

Concessionnaire SIMCA
GARAGE HUBERT PATTHEY
Pierre-à-Mazel 1 - NEUCHATEL - tél. 5 30 16

LE BAIN D'ALGUES MARINES
de Bretagne
OLIGO - ALGA
véritable cure de rajeunissement et de bien-être, lutte efficacement contre
le SURMENAGE, la CELLULITE
Active la circulation du sang
Exigez le véritable OLIGO-ALGA en enballage d'origine de 10 bains Fr. 14.80 net ou 6 bains Fr. 9.20 net
Dépositaire exclusif pour la région :
DROGUERIE Burkhalter PARFUMERIE
ANGLE RUES St MAURICE-HÔTEL DE VILLE NEUCHATEL
Tél. 5 31 13 — Envois postaux rapides

OCCASION

A vendre à bas prix une baignoire usagée mais propre en bon état (grandeur normale) chez Aug. Oberson, la Coudre.

A VENDRE

1 cuisinière à gaz « Le Rêve », 3 feux, four ; 1 buffet de cuisine 3 corps séparables, émaillé crème. Tél. 5 59 27.

A vendre
poussette combinée
(de luxe) « Wisa-Gloria » deux teintes avec accessoires, matelas, sac de couchage et pare-soleil, Fr. 120.— Lazzarotto, Favarge 55.

LES HÔTELIERS ET LES RESTAURATEURS
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS
Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent par
L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf, à Neuchâtel

Véhicules à moteur

A vendre un
« Combi VW » 1957
avec garantie. Etat impeccable, couleur bleue. S'adresser : Garage Léon Duthé, Fleurier (NE). — Tél. (038) 9 16 37.

A vendre
« VW » 1959
avec garantie, 34.000 km. Etat impeccable, couleur grise. Prix très intéressant. S'adresser : Garage Léon Duthé, Fleurier (NE). Tél. (038) 9 16 37.

A vendre une
table Louis XV
ancienne. G. Etienne, bric-à-bric, Moulins 13, Neuchâtel.

A VENDRE
divan-lit avec entourage; 1 table de salon, petits meubles, 1 établi, rideaux. Tél. 5 65 14.

APPRENTISSAGES

Jeune fille
terminant l'école secondaire, désire entrer dans bureau pour apprentissage. — Faire offres sous chiffres P. Y. 2094 au bureau de la Feuille d'avis.

BACHMANN & Cie S. A.
fabrique de meubles, Travers
engagerait encore
2 apprentis ébénistes
Début de l'apprentissage : mai 1960.
Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres ou de se présenter à la fabrique, à Travers.

Aux journées médico-sociales romandes

Problèmes médico-sociaux posés par les malades chroniques non hospitalisés

Organisées à Genève pour la quatrième fois par la Policlinique universitaire de médecine, l'Ecole d'études sociales, l'Ecole du Bon-Secours et le Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise, les « Journées médico-sociales romandes » se sont déroulées les 25 et 26 mars, sous le patronage et avec l'appui du département de la prévoyance sociale et de la santé publique.

Ces journées, dont le thème était développé sous forme de conférences, de forums, de présentation de malades et de discussions par groupes, s'adressaient à tous ceux qui, de près ou de loin, approchent le malade chronique non hospitalisé.

Dans son introduction, M. Eric Martin souligna l'importance de l'unité d'action de l'équipe médico-sociale qui groupe le médecin, l'infirmière, l'assistante sociale, l'aide familiale, la physiothérapeute, la volontaire de la Croix-Rouge, etc. Il faut que le malade bénéficie d'un soutien efficace et d'une aide bien coordonnée. On sait que le nombre des malades chroniques tend à augmenter et que la prolongation de la longévité pose déjà de sérieux problèmes. On revient alors de plus en plus aux traitements à domicile, car il faut libérer les lits d'hôpitaux au profit des malades atteints d'affections aiguës et au profit des accidentés occasionnels.

Importance des maladies chroniques

Le Dr Armand Delachaux, chef de l'hôpital Sandoz de Lausanne, traita tout d'abord de « L'importance des maladies chroniques du point de vue démographique, économique et social ». Il divisa ces maladies en trois groupes, les états séquelles, les états chroniques évolutifs et les états divers dus à la vieillesse. Par des tableaux éloquents, le conférencier attira l'attention sur les problèmes que posera en Suisse, dans quelques années déjà, le nombre toujours croissant des invalides dont la difficulté d'adaptation s'accentue avec l'âge. Si les impotents exigent moins de soins, ils réclament en revanche davantage de personnel. Après le séjour à l'hôpital, il faut prévoir le placement dans des maisons appropriées ou bien le retour dans le cadre familial. C'est alors que les instances sociales, telles que policliniques, ligues antituberculeuse, anticancéreuse, service antialcoolique, etc., assureront les soins éventuels, les contrôles médicaux et la continuation de l'aide médico-sociale. N'oublions pas que si la maladie aiguë n'est qu'un mauvais moment à passer, la maladie chronique ronge toute une vie. C'est donc toute cette action organisée et élargie qui devra rendre au malade chronique sa raison de vivre et de vivre heureux.

Avec le médecin praticien

Le Dr Jean Epiney, médecin à Romont, réhabilita la médecine traditionnelle, basée sur la confiance dans le dialogue médecin-malade, en illustrant d'une façon très directe « Le point de vue d'un médecin praticien » vis-à-vis du chronique.

C'est à M. Charles Durand, médecin-chef de la clinique psychiatrique « Les Rives de Prangins » et chargé de cours à la Faculté de médecine de Genève, que fut confiée l'étude si essentielle de « La psychologie du malade chronique ». Relevons quelques points importants à la compréhension de ce malade si souvent considéré à tort comme « incurable, c'est-à-dire qui n'est pas accessible à des soins, comme inguérissable, c'est-à-dire qui ne peut pas atteindre la guérison comme invalide, c'est-à-dire dont les capacités ont subi une altération en majeure partie définitive ». La notion même de chronicité implique pour le grand public une sorte de condamnation, d'abandon médical et moral et une sorte d'exclusion du monde. Or, il faut que cette notion soit rénovée dans l'esprit de chacun, qu'elle soit dépassée pour qu'elle retrouve son véritable sens. Le psychiatre analysa ensuite la réaction psychologique du malade à la chronicité, celle du médecin au malade chronique, enfin la réaction et le rôle de l'infirmière et de l'assistante sociale.

La maladie de longue durée accentue ce que toute maladie provoque, les perturbations affectives en particulier, perturbations caractérisées essentiellement par une régression vers un stade plus infantile. Il est évident aussi que la maladie favorise un ralentissement de l'ctivité, une sorte d'engourdissement chez le manuel comme chez l'intellectuel. Il faut savoir aussi que certains malades chroniques s'installent avec complaisance dans leur situation. C'est qu'en réalité ils fuient dans leur maladie un conflit familial ou conjugal par exemple. Leur trop bonne adaptation à la maladie n'est autre qu'une compensation à leur mauvaise adaptation sociale ou familiale. On peut dire que l'attitude du malade devant sa maladie est révélatrice de sa personnalité.

Si le malade chronique a besoin d'un soutien médicamenteux, il a le plus souvent besoin d'une aide psycho-sociale, d'une sorte d'éducation, lui permettant d'acquérir une certaine maturité face à sa maladie et face aux responsabilités qu'il doit prendre à cause d'elle. Le médecin, l'infirmière, l'assistante sociale, de par leur mission et leur formation, assurent cette équipe dont l'action dynamisante et bien coordonnée réhabilitera, rééduquera le malade chronique, tout en lui faisant accepter sa situation et en l'aidant à vivre pleinement son existence.

Travail et loisirs

Neuchâtel participa activement à ces rencontres romandes en adoptant la formule originale et percutante du forum. Organisé par Mlle A. Bourquin, assistante sociale, le forum traita du « Travail et loisirs » chez le malade chronique. Animée par le Dr J.-H. Houriet, phtisiologue, l'équipe neuchâteloise groupait la secrétaire romande de l'Association suisse des paralysés, un physiothérapeute de l'hôpital orthopédique de Lausanne, le moniteur de l'atelier des Cadolles de Neuchâtel et l'assistante sociale de Pro Infirmis. Un entretien vivant et direct se déroula sur l'occupation des handicapés, le travail rémunéré, l'organisation de camps, le sport dirigé, les équipes de basket-ball parmi les invalides, l'initiation des aveugles au jeu de l'escrime, les bibliothèques circulantes, le scoutisme, etc.

Malades mentaux

A l'Aula de l'université, M. J. de Ajuriaguerra, directeur de la Clinique psychiatrique de Bel-Air à Genève, a brillamment, mais sobrement, exposé les problèmes posés dans sa spécialité. Si les malades mentaux étaient autrefois incurables dans leur majorité, aujourd'hui ils guérissent en quelques semaines ou quelques mois dans la proportion de deux tiers. La chronicité atteint donc le troisième tiers. Malgré les progrès spectaculaires de la psychiatrie sur le plan thérapeutique, les anciens préjugés demeurent : la folie est diabolique, l'aliéné est dangereux, la souffrance mentale est une maladie honteuse, etc. Mais heureusement, l'orientation de la médecine moderne tend à l'humanisation et à la libéralisation des établissements psychiatriques. On crée une ambiance thérapeutique qui revalorise la personnalité plus que la dépendance, qui favorise l'acceptation des responsabilités, qui aide le malade à assouvir son besoin de liberté.

La direction spirituelle du malade

L'aspect spirituel des préoccupations de ces Journées fut abordé par deux ecclésiastiques. Tout d'abord, l'abbé Schaller, professeur au gymnase de Porrentruy, a fait un riche exposé sur « La direction spirituelle du malade chronique ». La maladie offre au malade et au malade chronique en particulier des situations extrêmement difficiles à accepter et à vivre en vrai chrétien. Faire un « bon usage de la maladie » requiert une certaine lucidité et une certaine maturité affective. En effet, le patient doit se méfier des pièges qui se dressent devant lui, celui du refuge dans la maladie par exemple. Le prêtre est là pour se pencher sur ceux qui deviennent des déserteurs de la lutte pour la vie et il a pour mission de réveiller en eux la conscience de leur dignité humaine et de leur dignité spirituelle.

Et la famille du malade ?

Le pasteur Pierre Etienne, de Diesse, traita ensuite le sujet de « L'aide spirituelle à apporter à la famille du malade ». Il a su montrer d'une façon pertinente l'importance et la richesse de cette aide que le malade attend de son entourage. La collaboration entre tous ceux qui l'approchent, de près ou de loin, permet d'éviter une certaine lassitude qui souvent apparaît après les premiers élans de générosité et de sympathie.

La maladie permet à la famille de prendre la mesure d'une certaine et d'une nouvelle dimension des choses et des réalités, dimension que l'on connaît en aimant et en souffrant.

Après ces exposés de haute élévation, l'Ecole d'infirmières du « Bon Secours », sous la direction de Mlle M. Duvillard, anima un forum groupant un représentant de diverses professions, toutes indispensables à l'action médico-sociale. Médecin, infirmière, assistante sociale, aide familiale, physiothérapeute et personne bénévole, chacun de ces personnages illustra brièvement le rôle qu'il peut jouer auprès de malades chroniques non hospitalisés, en choisissant une région mi-urbaine. Si le médecin qui est chef donne l'information de base à son équipe, celle-ci doit à son tour assumer la continuité de la tâche commencée par une action psycho-sociale bien coordonnée.

M. E. Martin, professeur, présenta encore quelques cas de maladies chroniques à l'auditoire attentif qui se savait évidemment engagé strictement par le secret de fonction ; puis il esquissa, avec la compétence qu'on lui connaît, une synthèse de tout le travail accompli, apportant les conclusions pratiques de ce riche enseignement dont bénéficièrent près de 350 participants de Suisse romande.

J. HUMMEL.

LE TEMPS EN MARS

L'Observatoire de Neuchâtel communique :

Le mois de mars a été plus chaud que d'habitude grâce au régime maritime prédominant. Mais, malgré les nombreuses dépressions, les précipitations sont restées relativement faibles chez nous. L'insolation n'a pas atteint sa valeur normale.

La moyenne de la température: 6°,4, dépasse de 1°,9 sa valeur normale. Les moyennes prises de 5 en 5 jours donnent : 6°,4, 3°,0, 6°,5, 4°,8, 6°,4 et 10°,4. Les moyennes journalières ont varié entre 1°,1 (le 7) et 11°,8 (le 27). La température maximum : 17°,9, a été atteinte le 26, le minimum: —1°,7, s'est produit le 22. Le nombre de jours de gel s'est limité à 3.

L'insolation, avec une durée totale de 119,5 heures, présente un déficit de 18,2 heures. Il y a eu 7 jours sans soleil. Le maximum journalier: 9,7 heures, date du 12.

La hauteur totale des précipitations: 55 mm., recueillie en 13 jours, n'atteint pas tout à fait sa valeur normale: 64 mm. Le maximum journalier : 19,5 mm., fut enregistré le 3. Il y a eu encore de faibles chutes de neige les 7, 8 et 9 et le matin du 8, le sol fut recouvert d'un centimètre de neige qui disparut au cours de la journée.

La moyenne de la pression atmosphérique: 715,8 mm., accuse, comme conséquence du régime dépressionnaire, un déficit de 2,7 mm. La lecture maximum : 727,0 mm., date du 4, tandis que le minimum s'est produit le 15: 705,5 mm. L'amplitude de la pression fut donc plutôt faible. Les moyennes journalières ont varié entre les limites : 706,3 (le 15) et 725,5 (le 19).

La moyenne de l'humidité relative de l'air: 75 % est normale. Les moyennes journalières sont comprises entre les extrêmes: 54 % (le 26) et 98 % (le 9). **La lecture minimum: 34 %, date du 26. Le brouillard a fait son apparition une seule fois dans la matinée du 10.**

Le vent a parcouru une distance totale de 4910 km., ce qui correspond à une vitesse moyenne de 6,6 km/h. La prédominance revient à la direction sud-ouest, suivie de nord-est. Le parcours journalier maximum a atteint 463 km. le 5. Le 24 a été le jour le plus calme avec un parcours de 28 km. seulement. La vitesse de pointe maximum: 100 km/h., de direction sud-ouest, fut enregistrée le 4.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN
Cérémonie des promotions

(c) Organisée par la commission scolaire, cette cérémonie s'est déroulée jeudi soir au collège, en présence d'une forte participation de parents et d'amis de nos écoliers.

Tour à tour, les enfants des petites classes présentèrent des rondes, des chansons mimées et des récitations, le tout dans des toilettes de printemps aux vives couleurs et avec la fraicheur et la grâce qui caractérisent l'âge de nos petits.

Mme Luthy, vice-présidente, présente ensuite le rapport de la commission scolaire sur l'exercice écoulé. Elle en retrace fidèlement les faits saillants et adresse entre autres une pensée de reconnaissance et d'affection à M. Paul Fallet, président, empêché par la maladie de remplir ses fonctions depuis de nombreux mois. Neuf élèves quittent le collège ce printemps et dix nouveaux viendront les remplacer. A la rentrée, l'effectif total sera de 78 élèves pour nos quatre classes.

C'est ensuite M. Aeschlimann, instituteur, qui donne lecture des rapports de ses collègues du corps enseignant, puis Mme Pierre Hoffmann proclame les promotions.

Quelques beaux chants des élèves des classes supérieures et une prière du pasteur Porret terminent cette belle soirée.

L'heure des plaisirs lacustres sonnera bientôt

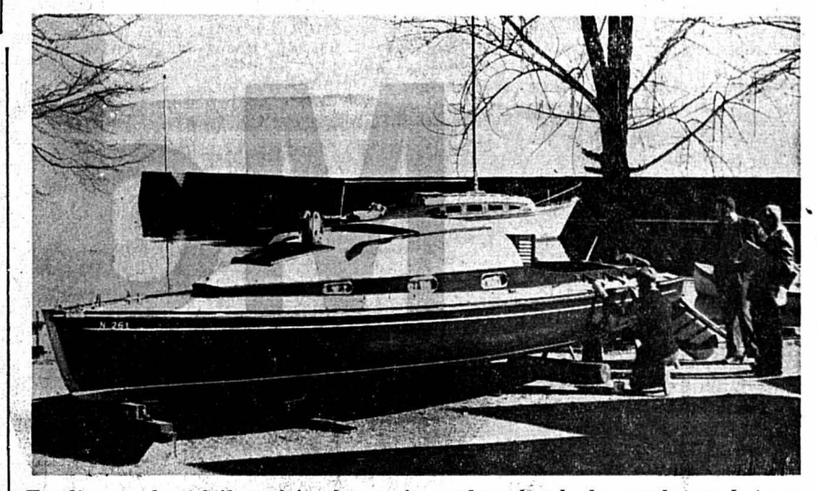

Tandis que le soleil se fait chaque jour plus chaud, de nombreux bateaux reçoivent leur toilette printanière. Brillants, polis, aventureux, ils sont prêts à prendre le large. Cette vue a été prise au port de Serrières.
(Press - Photo - Actualité)

Le palmarès de l'année scolaire 1959-1960 à l'Ecole complémentaire des arts et métiers

On nous communique :

Sur proposition du corps enseignant, M. Fl. Werner, directeur, a procédé à l'établissement du palmarès de l'année scolaire 1959/1960, qui se présente comme suit :

Prix de l'Ecole complémentaire des arts et métiers

Raymond Dubois, dessinateur de machines, Hasler frères, Neuchâtel ; Aloïs Schnyder, boucher, A. Rohrer, Neuchâtel.

Prix de Meuron

André Evard, mécanicien, Favag S.A., Neuchâtel ; François Chassot, électricien, Elexa S.A., Neuchâtel ; Bernard Guyot, dessinateur de machines, Draize S. A., Neuchâtel ; Roland Graber, bûcheron, Nussbaum J.-L., la Chaux-de-Fonds ; Paul Gertsch, bûcheron, M. Roeten, les Bayards ; Daniel Wildi, monteur d'appareil électronique et de télécommunication, Favag S. A., Neuchâtel, Roland Renaud, radio-électricien, H. Porret, Neuchâtel ; François Niederhauser, électricien, Elexa S. A., Neuchâtel ; Jacques Balmer, ferblantier appareilleur, F. Gross & fils, Neuchâtel ; Walter Grob, ferblantier appareilleur, Bauermeister & Cie, Neuchâtel ; Rudolf Mani, mécanicien, Favag S.A., Neuchâtel ; Serge Zimmermann, mécanicien, Zürcher & Cie S.A., Saint-Aubin.

Prix Matthey-Schoeck

Daniel Kyburz, radio-électricien, L. Pomey, Neuchâtel ; Michel Grand, décolleteur, la Béroche S. A., Saint-Aubin ; Christian Gutmann, mécanicien, Favag S. A., Neuchâtel ; Ulrich Gugger, mécanicien, Favag S.A., Neuchâtel ; Michel Hamel, mécanicien, Favag S.A., Neuchâtel ; J.-L. Joner, mécanicien, Favag S.A., Neuchâtel ; Claude Ribaux, dessinateur génie civil, Max Landry, Neuchâtel ; J.-P. Morel, radio-électricien, F. Luder, Neuchâtel ; Albert Stauffer, mécanicien, Emile Moser, la Neuveville.

Prix Louis Favre

Bernard Serez, dessinateur de machines, Favag S.A., Neuchâtel ; Pierre Jaquet, dessinateur en bâtiment, Gassmann et Romy, le Locle ; Gérard Chevalier, dessinateur en bâtiment, J.-L. Bottini, Neuchâtel ; Gérard Persoz, cartonnier, Suchard S.A., Neuchâtel ; Jean-Marie Thiébaud, dessinateur de machines, Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise ; Michel Mouron, mécanicien, Béka S.A., Saint-Aubin ; Serge Piller, mécanicien sur autos, A. Bauder, Neuchâtel ; Willy Gattoliat, électricien, Elexa S.A., Neuchâtel ; Hans Etter, dessinateur de machines, Favag S.A., Neuchâtel.

Prix Suchard

Armand Clerc, photograveur, F. Nussbaumer, Neuchâtel ; Gérald Schutz, horloger, J.-V. Degoumois, Neuchâtel ; Charles Sandoz, constructeur bâtiment, P. Staempfli, Serrières ; Eric Matile, peintre en bâtiment, A. Bianchi, Neuchâtel ; Claude Jacot, peintre décorateur, R. Stöckli, Neuchâtel ; Jean-Pierre Rüegg, confiseur, M. Bersot, le Locle ; Mirka Aloé, horlogère, R. Debrot, Neuchâtel.

Prix Favag

René Mosimann, François Maeder, Antonio Bernhard, André Carrel, tous monteurs d'appareils électroniques et de télécommunication, Favag S.A., Neuchâtel.

Prix Béka S.A.

Walter Werthmüller, mécanicien, Béka S.A., Saint-Aubin ; Henri Lauener, mécanicien, Ed. Lauener, Saint-Aubin.

Prix de la Société suisse des contremaîtres

Otto Steffen, mécanicien, Krebs & fils, Neuchâtel.

Prix des serruriers et constructeurs

Gérald Favre, serrurier, Max Donner & Cie S.A., Neuchâtel.

Prix des maîtres ferblantiers-appareilleurs

John Ménétrey, ferblantier-appareilleur, Marcel Mentha, Neuchâtel ; André Montet, ferblantier-appareilleur, Hildenbrand & Cie S.A., Neuchâtel ; Jean-Claude Bähler, ferblantier-appareilleur, Serge Bähler, la Brévine ; Michel Sunier, ferblantier-appareilleur, Gross & fils, Neuchâtel.

Prix des installateurs-électriciens

J.-P. Vaucher, électricien, R. Juvet, Cortaillod ; Michel Braillard, électricien, C. Ducommun, Neuchâtel.

Prix des maîtres imprimeurs

Jean-Daniel Ferrari, conducteur typographe, H. Messeiller, Neuchâtel ; Francis Scheidegger, conducteur typographe, Haefeli & Co, la Chaux-de-Fonds ; José Tabord, conducteur typographe, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel ; Francis Juvet, conducteur typographe, Haefeli & Co, la Chaux-de-Fonds ; Claude Jacot, conducteur typographe, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

Prix de la Fédération suisse des typographes

Eric Naine, compositeur typographe, Paul Attinger S.A., Neuchâtel ; Jean-François Huguenin, compositeur typographe, Georges Gasser, le Locle ; Gilbert Carnal, compositeur typographe, Imprimerie centrale, Neuchâtel ; Jean-Albert Nyffeler, compositeur typographe, R. Gessler, Neuchâtel ; Francis Barbier, compositeur typographe, Imprimerie de la Béroche, Gorgier/Saint-Aubin.

Prix des maîtres tailleurs

Marguerite Haas, tailleuse, Robert Haas, Bienne.

Prix de l'Union féminine suisse des arts et métiers

Francine Jacot, couturière, M. Wenger, Neuchâtel ; Andrée Brunner, couturière, E. Mornelli, Neuchâtel.

Prix des maîtres coiffeurs

Erika Wetter, coiffeuse, R. Gschwind, Neuchâtel ; Edy-Marlette Rossel, coiffeuse, R. Martinet, Neuchâtel ; Myriam Ramelet, coiffeuse, R. Martinet, Neuchâtel.

Prix de l'Union Helvétia

Jean-Claude Aebi, cuisinier, hôtel du Vieux-Manoir, Meyriez ; Gilbert Porret, cuisinier, hôtel du Marché, Neuchâtel.

Prix des maîtres bouchers

Daniel Duvoisin, boucher, R. Margot, Neuchâtel ; Bruno Studer, boucher, R. Margot, Neuchâtel ; Armand Lupi, boucher, A. Chautems, Auvernier ; Hansrudolf Hauser, boucher, A. Franck, Colombier.

Prix de la commune de Peseux

Adi-Peter Glanzmann, dessinateur de machines, J.-A. Chappuis, Peseux ; Roland Matthey, mécanicien, Henri Klein, Peseux ; Maurice Matthey, dessinateur de machines, J.-A. Chappuis, Peseux ; Jean-René von Allmen, mécanicien, J.-A. Chapuis, Peseux.

Prix de l'Institut Onken

Martin Gessler, dessinateur en bâtiment, J. Béguin, Neuchâtel ; Francis Renfer, dessinateur en bâtiment, O. Guinand, Neuchâtel.

VISITEZ SANS ENGAGEMENT LES GRANDS MAGASINS

Tinguely ameublements - Bulle

ROUTE DE RIAZ (SORTIE BULLE DIRECTION FRIBOURG) TÉL. (029) 2 75 18 - 2 81 29

OUVERT sans interruption dès 8 heures du matin les :

VENDREDI-SAINT
SAMEDI et
LUNDI DE PÂQUES

Grâce à notre service de crédit spécialisé

ACHETEZ AUJOURD'HUI
VOUS PAIEREZ DEMAIN

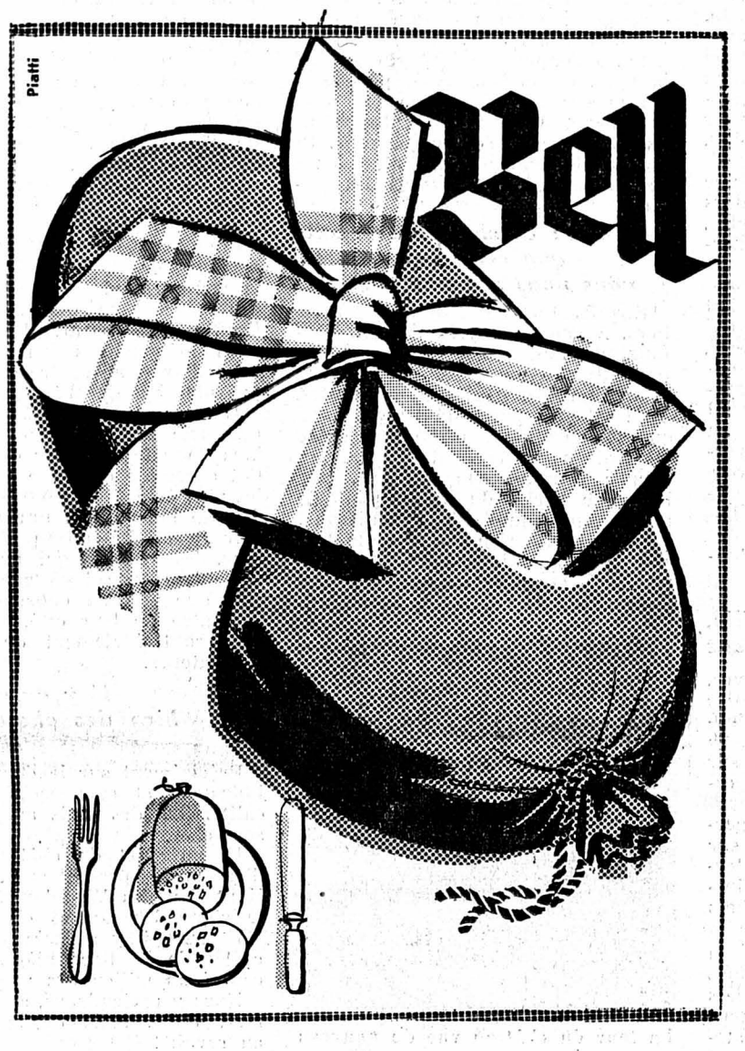

L'œuf de Pâques qui se mange avec pain et moutarde

pièce **Fr. 2.80**

cuir brun-clair
semelle
caoutchouc

Nos 27/29 Fr. **25.80**
» 30/35 » **27.80**
» 36/39 » **32.80**

cuir brun
semelle caoutchouc

Nos 27/29 Fr. **19.80**
» 30/35 » **21.80**

J. Kurth S.A.

Seyon 3 NEUCHATEL

Station-service de la Cuvette
Schreyer S.A. Vauseyon

BAISSE !

Benzine normale -.40
(Indice octane 90/92)

Supercarburant -.45
(Indice octane 98/100)

Diesel ..... -.35

Nous garantissons formellement nos qualités
Huiles pour moteur - Service lavage-graissage
Prix très avantageux

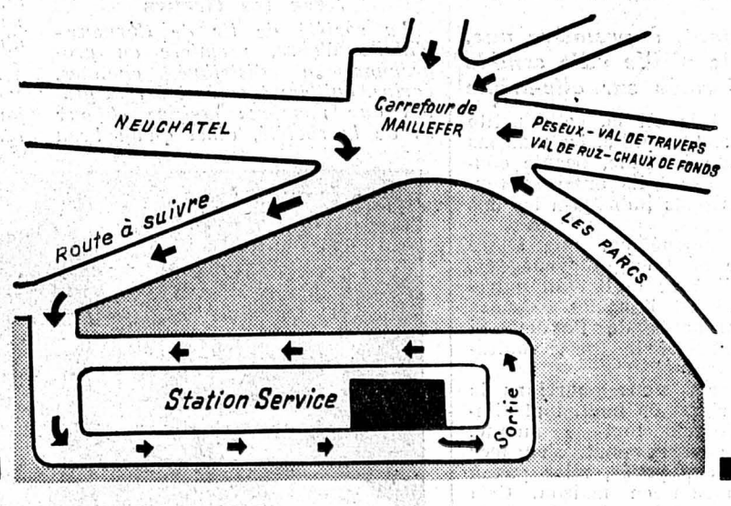

Echange de vieux fers à repasser

Nous vous bonifions Fr. 7.- en échange de votre vieux fer à repasser si vous achetez un fer à repasser réglable jura, type 1341, 1342, 1343 ou 1344.

Les fers à repasser réglables jura modernes sont connus comme des articles de premier ordre. Ils sont éprouvés comme les bonnes montres suisses.

Poids au choix:	1,5 ou 2 P	2,0 kg 2 P+T
Prix normal	Fr. 48.–	Fr. 51.–
Bonification pour votre vieux fer à repasser	Fr. 7.–	Fr. 7.–
Vous payez seulement	Fr. 41.–	Fr. 44.–

Les ménagères critiques choisissent depuis des années la marque jura, parce qu'elle offre de nombreux avantages.

- Grand disque sélecteur pour toutes les sortes de tissus = pas d'erreur possible
- Commutateur rapide = pas de parasites à la radio ni à la télévision
- Deux fois plus léger — deux fois plus puissant = moins de peine
- Surface de la semelle plus grande = repassage plus rapide et plus efficace
- Système breveté de conduction de chaleur = 10 — 20% d'économie de courant
- Câble de 2,5 m fixé latéralement = pratique et commode
- Lampe témoin et dispositif pour le dresser pendant les interruptions du travail = sécurité

Le commerce spécialisé ou les Fabriques d'appareils électriques jura L. Henzirohs S. A., Niederbuchsiten-Olten, vous donneront avec plaisir des renseignements détaillés.

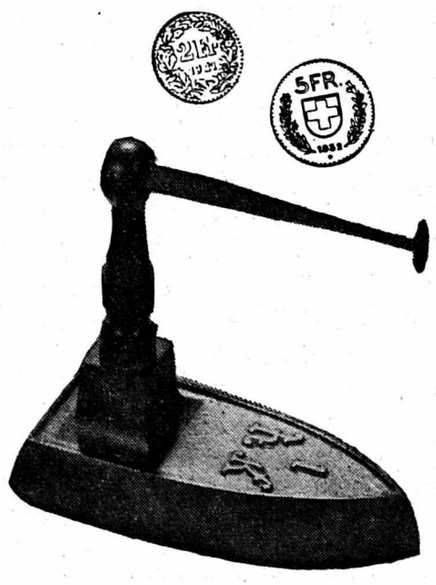

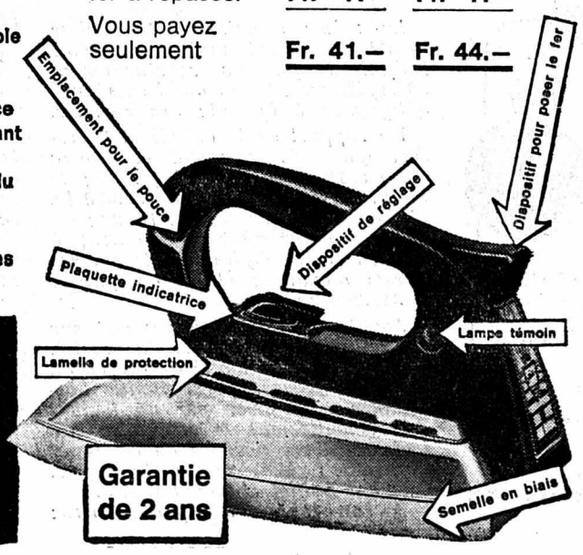

MANIFESTATIONS DE LA VIE RÉGIONALE

Connaissez-vous votre canton? BOUDRY...

Ah ! quel beau bourg que celui-là ! Et qu'il est donc bien habité ! Des vignerons, viticulteurs et encaveurs ; des apiculteurs, jardiniers et pépiniéristes, agriculteurs et arboriculteurs ; et des artisans de tous genres. Des gars solides au travail — mais ne craignant pas de plaisanter et de rire chaque fois que l'occasion s'en présente !

Ah ! Willy, te souviens-tu de cette fondue, offerte dans ton chalet des Prés-Devant ? En plein cours de répétition. Nous étions partis de Montmollin après l'extinction des feux, « en douce ». Et si là-haut la fondue fut fameuse, le vin de ta cave l'était encore davantage. Mais le plus drôle avait été notre retour. Nous arrivions à Montmollin pour entendre la garde crier « Alarme ! » dans tout le village ! Bon sang de bon sang ! Nous étions vraiment en forme, ce matin-là, pour jouer à la petite guerre !

Nous en reparlions encore dans la fraîcheur de ta cave, la dernière fois où j'ai passé chez toi. Le vin ? C'était le même que là-haut — la même étoile, le même goût de terroir ; mais, en le buvant, nous avions un peu moins sommeil qu'à notre descente de ton chalet ! Te souviens-tu ?...

Boudry : une ville aux noms célèbres !

Ce n'est pas sans raison qu'on y trouve la rue Louis-Favre et le faubourg Philippe-Suchard. Et pour accompagner ces deux noms hautement considérés en pays de Neuchâtel, il nous faut — étrangeté du hasard ! — citer Marat. Le conventionnel, la terreur des aristocrates, assassiné par Charlotte Corday. Et voilà qu'à

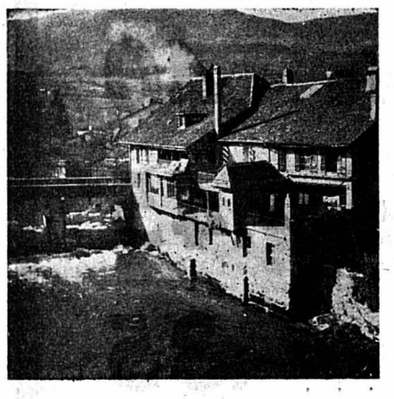

Vue plongeante sur le vieux pont, prise depuis le nouveau viaduc.

Boudry, chef-lieu de district suisse romand, ce nom terrible voisine avec celui du père du chocolat et de la navigation à vapeur sur le lac de Neuchâtel ! Décidément, tout ici paraît imprévu, original en diable !

Pourtant, à première vue, la vieille ville semble s'être refermée sur elle-même

Hé oui ! Elle est là, cette petite ville, sage et tranquille, les maisons posées coude à coude, épaule contre épaule. Les toits aussi se touchent, leurs pans imbriqués les uns dans les autres.

Cela est amené par une allure authentique de bourg moyenâgeux. Resté pareil à ce qu'il était autrefois. Ce qui est l'un des charmes les plus prenants de Boudry. Si nous en faisions le tour, voulez-vous ?

Oh ! je sais, nous pourrions la traverser de bas en haut, tout simplement, comme tout le monde. Franchir le vieux pont, s'engager en haut la rue pavée, aller pas à pas, de maison en maison. Cela déjà en vaudrait la peine. Les trottoirs en particulier sont épatants. De vrais trottoirs d'autrefois. Non

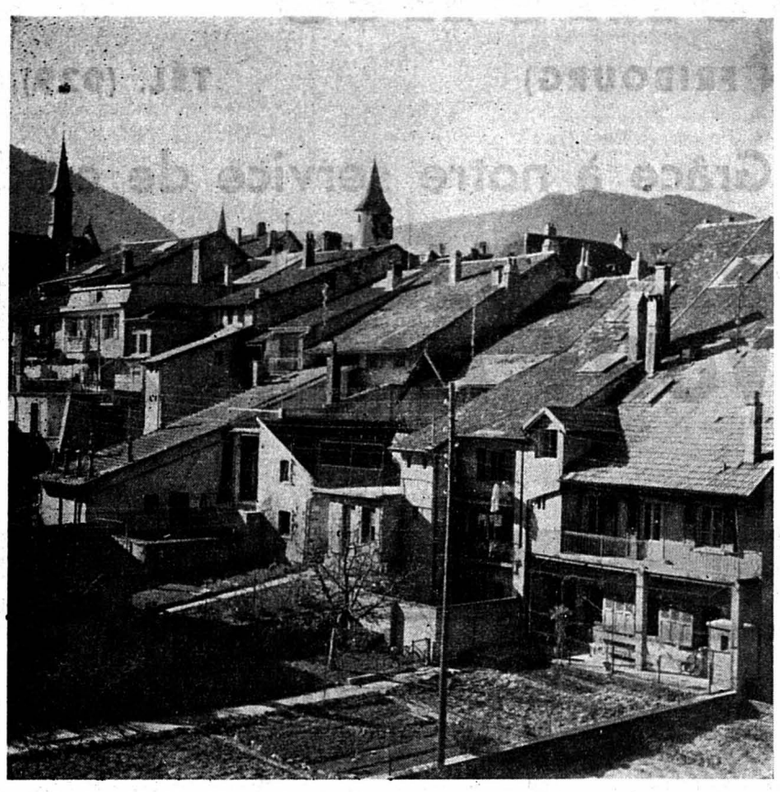

Les toits dégringolant de la rue Louis-Favre à la rue des Rochettes.

pas un passage pour piétons, seulement haussé de quelques centimètres au-dessus du passage des véhicules. Mais des trottoirs vraiment faits pour les gens qui vont à pied, et seulement pour eux.

Leur pente est inégale, coupée d'escaliers, de paliers. Ou cessant brusquement. Alors, pour quelques mètres, on emprunte la rue. Puis on retrouve des marches de pierre, plus ou moins espacées, cessant devant une porte d'entrée, se prolongeant devant la vitrine d'un magasin. C'est charmant. Il faut y aller. Il faut y flâner.

Mais auparavant, je vous le répète : faisons le tour de la ville. Dès après le pont, prenons à gauche, par la rue des Rochettes.

Au-dessus de nous se prélasse le nouveau pont. Piliers et tablier de béton. Un mal nécessaire. Pour sauver le centre de la ville. Bon, admettons ce mal. Nous pouvons même nous en servir en guise de balcon. Il faut reconnaître que, de là-haut, le coup d'œil sur la ville est pittoresque. Mais alors on la voit de loin, de l'extérieur, un peu comme un décor de théâtre.

Il est donc préférable de suivre la rue des Rochettes, même si l'on s'y salit un peu les souliers.

Le plus curieux est de s'apercevoir alors à quel point le terrain a modelé la disposition des maisons. Celles-ci cascadent en bas de la pente, en quelque sorte superposées les unes aux autres. Et les toits suivent évidemment cette dégringolade, s'allongent démesurément, changeant d'inclinaison, de largeur, de tuiles. S'arrêtant au-dessus de galeries de bois d'aspect tout à la fois intime et vénérable. Et, piquées sur ces toits, vous distinguez les cheminées les plus fantaisistes qui soient. Ah ! que cela est donc beau à voir !

La partie la plus plaisante est la seconde moitié de la rue, en montant. Jusque-là, des ateliers, des bâtiments divers abîment le premier plan. Mais ensuite, on a devant soi les vieilles façades des maisons, avec des balcons, des lessives pendues ici ou là. Entre ces façades et la rue : des jardinets, des clôtures, des poulaillers, de petits portails en fer rouillé ou en bois grillé de soleil, pour passer de l'un à l'autre. Et l'on devine, dans cette multitude de chambres secrètes, de corridors assombris, de volets à demi-clos, de vérandas en miniature, de plates-bandes et de massifs fleuris, la vie de tout un monde : joies intimes, petits drames quotidiens — du lait qui monte au feu, une poule qui chante après avoir pondu un œuf, un bébé qui hurle ou rit, une grand-mère qui raccommode des chaussettes, une fillette qui apprend l'ABC, une airaignée qui tisse sa toile à l'angle de deux poutres vermoulues, un gros bourdon qui vole sur place — bzûûûûû... — puis s'aperçoit du danger et retourne butiner au jardin...

Et pourtant oui, nous sommes toujours à Boudry.

Au haut de la ville, passons sur l'autre versant

Traversons la rue Louis-Favre, admirons en passant la vieille porte qui faisait autrefois partie de l'enceinte de la ville et porte encore la date de 1648. Engageons-nous sur le chemin du château, puis en direction de la tour Marfaux.

C'est ici surtout que l'on aperçoit que Boudry fut construite sur un promontoire. Au nord, le terrai ncède soudain et dégringole jusqu'aux vergers coupés par les flots de l'Areuse.

Panorama étendu, allant de la Tourne à Jolimont, avec quelques aperçus pittoresques ici où là. Mais trop de maisons modernes grignotent les vignes ; immeubles locatifs, ateliers, collège n'ont rien de plaisant

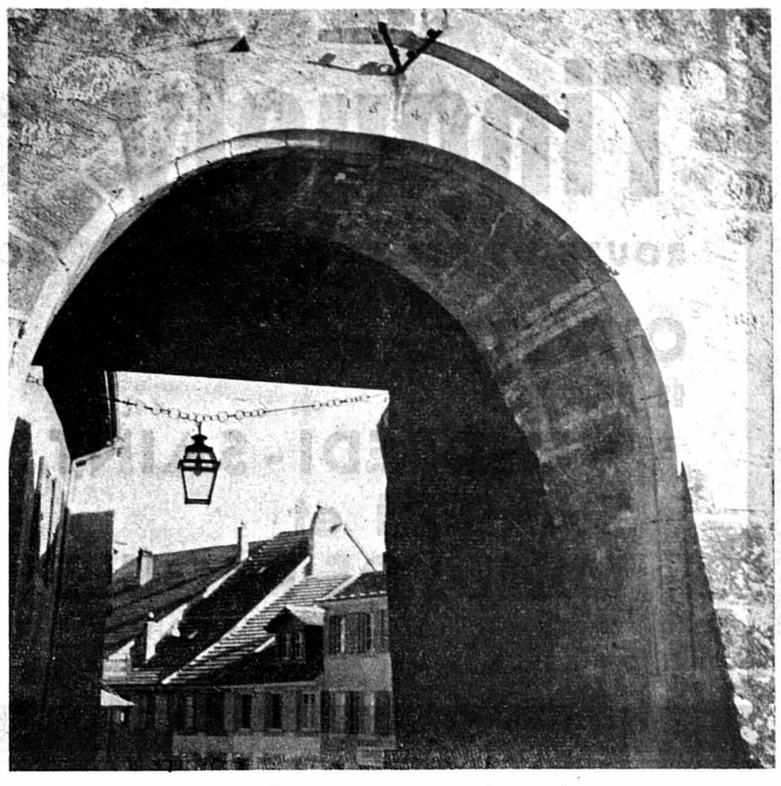

La vieille porte, à l'ouest de Boudry.

à voir. Tournons-nous plutôt vers ce qui est proche : la ruelle — pittoresque à souhait — qui va nous reconduire à l'intérieur de Boudry.

Ici, à l'opposé de la partie sud de la ville, les maisons sont plus hautes face à la rue et non pas à la campagne. Aussi les toits touchent-ils par place le sol, ou presque. Et il faut descendre pour entrer chez soi, entrer juste au-dessous des greniers.

Ah ! la charmante ruelle que celle par laquelle nous nous sommes engagés!

Etroite, tortueuse, coupée d'escaliers. A gauche : après la tour Marfaux, de tout petits jardins et des poulaillers, séparés par des clôtures et des murets, ombragés d'arbustes. Tout est petit parce qu'il n'y a presque aucun espace disponible entre les maisons et la chute du terrain jusqu'à l'Areuse. On aperçoit, très bas, une arche du vieux pont de pierre sous laquelle l'eau bouillonne.

Et la ruelle s'en va, avec le terrain cède soudain et dégringole justres des chambres dans lesquelles plonge involontairement le regard.

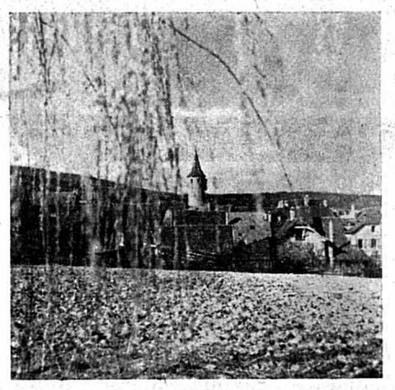

La tour du château vue du nouveau pont.

Et des portes qui laissent passer, selon les heures, une odeur appétissante de soupe aux choux ou de café au lait.

C'est une ruelle comme on en longe à Cerlier, ou à l'île des Pêcheurs, dans le lac Majeur, ou encore dans bien des bourgades d'Italie. Une ruelle vraiment faite parce qu'elle est indispensable ; mais pour laquelle on a économisé la place au mètre carré. Collée à la façade des maisons. Suivant leur contour. Attention ! Baissez la tête ! Nous pénétrons sous une vieille bâtisse, et la voûte est si basse que l'on doit rentrer la tête entre les épaules. Bref passage obscur. Et brusquement nous débouchons en pleine rue Louis-Favre, au centre du bourg, un peu plus bas que l'église.

C'est une ancienne église ; devant elle, une fontaine remarquable. Allons donc les admirer de plus près. Cet ensemble est l'une des marques les plus évidentes prouvant que Boudry est bel et bien une ville. D'ailleurs, l'activité qui se déploie alentour, les ateliers qui prolongent à l'est l'ancienne bourgade font bien voir que tout en conservant intact le centre de leur cité, les Boudrysans sont également de modernes réalisateurs.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur Boudry

Précisément sur le développement industriel et commercial de la localité. Sur des amis aussi qui m'y sont chers.

Et au sujet du château. Témoin d'un passé passablement bousculé. Haut lieu des Vignolants. Musée de la vigne. Un fameux château !

Et puis, il y a également le petit castel de la Baconnière, fièrement campé au milieu des vignes.

Nous y reviendrons, à Boudry ! Ce n'est donc, amis de là-bas, qu'un au revoir !

Tristan DAVERNIS.

A Cornaux, les assemblées générales se suivent mais ne se ressemblent pas

De notre correspondant :

La planteuse à pommes de terre, les semoirs, les sonores rouleaux métalliques ont été sortis de leurs remises hivernales ; dès que la terre est « fleurie » selon la jolie expression campagnarde, les travaux de la saison sont activement poussés ; mais auparavant en cette deuxième quinzaine de mars, nos sociétés et associations mettent leur situation au net et tiennent leurs assemblées générales annuelles.

Avec les tireurs

La société de tir de Cornaux-Thielle-Wavre, première au programme, a distribué channes, écrins, cuillers à café et verres gravés aux membres assidus et aux as de la société, ainsi qu'un beau témoignage de reconnaissance à celui qui dirigea pendant trente-deux ans consécutifs l'activité de la société. Elle nomma un nouveau président en la personne de M. Frédéric Frey puis compléta le comité en nommant M. Jean-Louis Jornod. Le programme d'exercices pour 1960 fut également fixé.

Crédit mutuel

La même semaine, notre caisse locale de crédit mutuel (système Raiffeisen) qui compte actuellement 58 sociétaires, tenait aussi sa séance obligatoire à la salle des sociétés.

Du rapport de la caissière, il ressort que le mouvement général a été en 1959 de 967.751 fr. 37 ; le bilan, en augmentation de 58.020 fr. 85, se chiffre par 400.954 fr. 90 ; les prêts hypothécaires se montent à 288.876 fr. 45 et les dépôts sur les livrets d'épargne et en obligations à 340.209 fr. 45.

Avant d'aborder son rapport sur l'activité de la caisse et du comité, le président du comité de direction, M. Paul Moser, père, invita l'assemblée à honorer par un instant de recueillement la mémoire de trois membres décédés au cours de l'exercice : MM. André Schaeffer, Clément Boillat et Raoul Clottu.

A son tour, M. Alphonse Droz veillance présenta son rapport et invita l'assemblée à adopter les comptes de 1959, ce qui fut fait à l'unanimité. C'est à l'unanimité aussi que fut confirmée Mme Elisabeth Schaeffer dans ses fonctions de caissière pour une période de quatre ans.

Comme de coutume, c'est dans dans une ambiance sympathique et familiale que chaque sociétaire à l'appel de son nom, s'approcha de la grande table pour toucher les intérêts de sa part sociale et apposer sa signature sur la quittance d'usage.

A propos d'épargne, relevons la savoureuse anecdote suivante : Un jour un écolier se présenta au bureau de notre caisse pour y déposer père, président du conseil de surses petites économies ; il s'aperçut soudain au cours de l'opération que son pécule était distribué sans façon dans le casier à monnaie et s'écria scandalisé en s'adressant à la caissière : « Alors ! vous mélangez tout ! »

Pierre-Michel, fils d'agriculteur, qui a déjà un faible pour les chevaux de cavalerie, s'imaginait que pour pouvoir en acheter un à l'âge des recrues, il retrouverait les mêmes francs et les mêmes centimes.

A la Société de laiterie

L'assemblée de la Société de laiterie qui groupe les producteurs de Cornaux et Thielle-Wavre s'est tenue à son tour à l'hôtel du Soleil sous la présidence de M. Georges Droz. Après avoir adopté les comptes de 1959 et nommé le même comité pour un nouvel exercice, l'assemblée a pris deux décisions importantes : la première de faire aménager un local dans le bâtiment de la laiterie comme dépôt des fromages mis en vente, la deuxième d'acheter une motopompe tractée dernier modèle, pour lutter avec rapidité et efficacité contre les parasites des arbres et des plantes et les maladies cryptogamiques.

P. M.

Le paiement de l'intérêt à la caisse de Crédit mutuel : agriculteurs, viticulteurs, vignerons, artisans, ouvriers, de leurs mains laborieuses, apposent leurs signatures sur la quittance d'usage.

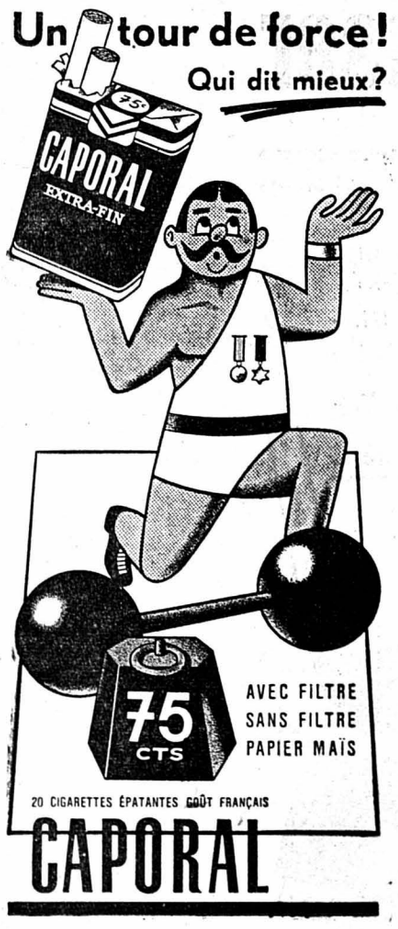

Le palmarès des examens de fin d'apprentissage pour employés de commerce et vendeurs-vendeuses

Conformément au règlement du Conseil d'Etat, ces examens, institués par la Société suisse des employés de commerce et organisés avec la collaboration de l'Union commerciale, se sont déroulés à Neuchâtel les 4, 6, 7, 8 et 9 avril 1960. En voic les résultats :

APPRENTIS DE COMMERCE

Rang : 1, moyenne : 1,2, Jean-Paul Perdrizat (La Neuchâteloise, Neuchâtel); rang : 2, moyenne : 1,4, Pierre Muller (H. Baillod S. A., Neuchâtel) ; rang : 3, moyenne : 1,5, José Roulin (Société de banque suisse, Neuchâtel) ; rang : 4, moyenne : 1,5, Liliane Gisi (Haefliger & Kaeser S. A., Neuchâtel) ; rang : 5, moyenne : 1,5, Janine Py (La Neuchâteloise, Neuchâtel) ; rang : 6, moyenne : 1,5, Jean-Claude Richard (Domaine B. Clottu fils, Saint-Blaise).

Par ordre alphabétique : Marinette Allemand (Winterthour-Vie, Neuchâtel) ; Janine Aloe (Résist S. A., Neuchâtel) ; Francis Anker (Union de Banques Suisses, Fleurier) ; Jacques Apothéloz (Banque cantonale neuchâteloise, Neuchâtel) ; Nicole Baumgarten (Helvétia-Accidents, Neuchâtel) ; Denise Beaud (Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis S. A., Neuchâtel) ; Ariane Beck (Fabriques de tabacs réunies S. A., Neuchâtel) ; Jacqueline Berger (Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel) ; Jany Berger (Librairie-papeterie Reymond, Neuchâtel) ; Yvette Berger (Publicitas S. A., Neuchâtel) ; Alfred Berginz (Fanti & Cie, Couvet) ; Marinette Berthoud (Auguste Schütz, Fleurier) ; Claude Biedermann (Amann & Cie S. A., Neuchâtel) ; Gianna Bigai (Ph. Favarger, Neuchâtel) ; Bernadette Bolengo (F.-A. Landry & Co, les Verrières) ; Henry Bolle (Banque cantonale neuchâteloise, Neuchâtel) ; Jean-Michel Borel (Petitpierre & Grisel S. A., Neuchâtel) ; Milfred Boule (Commune de Corcelles-Cormondrèche) ; Myrielle Boule (Paul Colin S. A., Neuchâtel) ; Josiane Bovet (Jean Hugli, Fleurier) ; Willy Bovet (H. Jacot & Cie, Fleurier).

Marcel Cornaz (H. Messeiller, Neuchâtel) ; Josiane Corthésy (La Béroche S. A., Chez-le-Bart) ; Hilda Dubois (Alfred Bähler & fils S. A., Travers) ; Claudine Fallet (Dr F. Scheurer & Cie, Neuchâtel) ; Irène Félix (Schürch & Cie, Neuchâtel) ; Marlyse Fraquelli (Librairie-papeterie Reymond, Neuchâtel) ; Roger Frick (Fabrique d'ébauches S. A., Feurier) ; Madeleine Giroud (Galvanover S. A., les Verrières) ; Gilliane Glardon (Librairie-papeterie Reymond, Neuchâtel) ; Jacques Guignard (W. Grisel & Co, Noiraigue) ; Martine Guth (Georges Guth, Corcelles) ; René Hofer (Crédit foncier neuchâtelois, Neuchâtel) ; René Imark (Bonhôte & Cie, Neuchâtel) ; Dina Jaquet (Arthur Jaquet & fils, Fleurier); Jacqueline Johner (Etude Clerc, Neuchâtel) ; Monique Jolissaint (Commune de Travers) ; Yvette Jost (Roger Dubois, Neuchâtel) ; Claire-Lise Juvet (Progressa S. A., Neuchâtel) ; Jean-François Kissling (Ville et commune de Boudry) ; Marie-Thérèse Maire (Hamel frères, Noiraigue) ; Willy Meyer (Commune de Cortaillod) ; Michel Narbel (Banque cantonale neuchâteloise, Neuchâtel) ; Janine Perrinjaquet (Bachmann & Cie S. A., Travers); Marguerite Pizzera (Roger Perrenoud & Cie, Môtiers) ; Jean-Franois Pizzera (Dubois, Jeanrenaud & Cie, Neuchâtel) ; Xavier Prince (Helvétia-Vie, Neuchâtel) ; Monique Probst (Etude Wavre, Neuchâtel) ; Béatrice Quartier-la-Tente (J.-C. Landry, Couvet) ; Liliane Quinche (A.-G. Borel, Saint-Aubin).

Jocelyne Rais (J. Jutzeler S. A., Neuchâtel) ; Gilda Rebetez (Jacques Ribaux, Neuchâtel) ; May Robert (Patria-Vie, Neuchâtel) ; Jean-François Rosé (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Claudine Roth (Buttes Watch Co, Buttes) ; Claudine Roy (La Neuchâteloise, Neuchâtel) ; Jeannette Ruedin (Imprimerie du Bulletin de Saint-Blaise, Saint-Blaise) ; Nicole Ryser (Société d'exploitation des câbles électriques, Cortaillod) ; Janine Sagne (Viquor S. A., Neuchâtel) ; Daisy Sandoz ; Edith Scheidegger (A. Urech, Neuchâtel) ; Pierre Scheidegger (Société de Banque Suisse, Neuchâtel) ; Franz Schnuriger (U. Schmutz, Fleurier) ; François Storrer (Banque cantonale neuchâteloise, Neuchâtel) ; Robert Vogel, Art. 25 L. F.

Canditats inscrits : 74 ; candidats examinés : 74 ; candidats ayant obtenu le certificat : 71 ; échecs : 3.

VENDEURS-VENDEUSES

Rang : 1, moyenne : 1, Andrée Fuchs (M. Louis Reymond, fournitures d'art, Neuchâtel) ; rang : 2, moyenne : 1,1, Liliane Virchaux (Confection « Jany », Mme Burki-Hilfer, la Neuveville) ; rang : 3, moyenne : 1,3, Liliane Ueltschi (Société coopérative de consammation, Neuchâtel) ; rang : 4, moyenne : 1,5, Jean-Jacques Duc (PKZ Burger-Kehl & Co S. A., Neuchâtel) ; rang : 5, moyenne : 1,5, Marlène Desaules (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; rang : 6, moyenne : 1,5, Claude Elzingre (Arnold Grandjean S. A., cycles Allegro, Neuchâtel) ; rang : 7, moyenne : 1,5, Josianne Baudin (Cafés Kaiser S. A., Neuchâtel) ; rang : 8, moyenne : 1,5, Claudine Droz (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; rang : 9, moyenne : 1,5, Francine Chuat (Société coopérative de consommation, Fleurier).

Par ordre alphabétique : Monique Arnaboldi (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Jeanne Bizzini (Au Louvre S. A., Neuchâtel) ; Claudine Brossin (La maison du tricot, Neuchâtel) ; Jeanne Civelli (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Anne-Lise Fauguel (Société coopérative de consommation, Boudry-Cortaillod, Boudry) ; Raymonde Favre (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Marlyse Girard (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Arlette Glauser (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Marie-Antoinette Hofer (Chaussures Bally-Rivoli, Neuchâtel) ; Bernard Huguenin (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Françoise Jaunin (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Christiane Jeanmonod (Société de consommation de Corcelles-Cormondrèche et Peseux, Corcelles) ; Pierrette Johner (« Aux Gourmets », M. Paul Berger, Neuchâtel) ; Yvonne Kraehenbuhl (Librairie-papeterie Reymond, Neuchâtel) ; Monique Martin (Nouvelles Galeries S. A., Neuchâtel) ; Micheline Meylan (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Ginette Mooser (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Muller Monique (Société coopérative de consommation, Neuchâtel) ; Francine Neukomm (La Cité, Neuchâtel) ; Marinette Nydegger (Zimmermann S. A., Neuchâtel) ; Ghislaine Pétremand (Chaussures Christen, Neuchâtel) ; Edmée Quain (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Moussia Riva (Boucherie chevaline H. Schneider, Neuchâtel); Daisy Sandoz (Bijouterie Ed. Michaud, Neuchâtel) ; Eliane Sandoz (Société coopérative de consommation, Neuchâtel); Andrée Saurer (Zimmermann S. A., Neuchâtel) ; José Schmoll (Chaussures Bata, Neuchâtel) ; Micheline Sieber (Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel) ; Lisette Veuve (Guye-Prêtre, Neuchâtel) ; Dolly Vuille (Aux Armourins S. A., Neuchâtel) ; Suzel Weber (Elexa S. A., Neuchâtel).

Candidats inscrits : 44 ; candidats examinés : 43 ; candidats ayant obtenu le certificat : 41 ; échecs : 2.

Mesure ou confection

les vêtements MOINE

donnent satisfaction

Complets	pure laine	à partir de	**98.–**
Complets	pure laine peignée, chaîne et trame retors	»	**145.–**
Vestons fantaisie	pure laine .	»	**55.–**
Pantalons flanelle	unie . . .	»	**24.–**
Pantalons	Treviva	»	**55.–**
Manteaux de pluie	mi-saison	»	**55.–**
Complets	draperie, mesure, avec 2 essayages . . .	»	**278.–**

Vêtements MOINE, Peseux

FAN

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

Pour le deuxième trimestre de 1960

Nous invitons les personnes dont l'abonnement est arrivé à échéance le 31 mars, à bien vouloir le renouveler

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1960

Fr. 9.25

Compte postal IV 178

Les abonnements qui ne seront pas payés le 12 avril feront l'objet d'un prélèvement par **remboursement postal.**

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Restez jeune, fumez moderne! Fumez

Ronde!*

La seule cigarette, qui plaise à chacun, aux amateurs de Virginie, à ceux de Maryland ou de tabacs d'Orient.

★ N'importe qui peut prétendre n'importe quoi. Nous nous contentons de maintenir notre position maîtresse dans le domaine des cigarettes fines à bout filtrant, en soignant tout particulièrement la *qualité* de notre produit.

Restaurateur, amateur de billard ! A vendre

BILLARD

« Klicker golf », en parfait état, Fr. 60.—. Tél. 7 24 22.

Aujourd'hui mardi

un spécialiste de la fabrique

HOOVER

est à la disposition des ménagères soucieuses de ménager leurs peines...

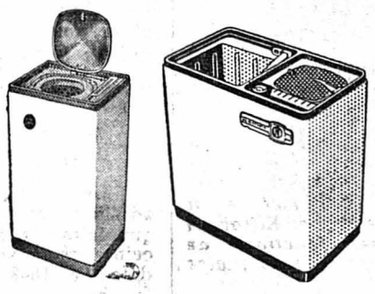

« HOOVERMATIC »

cuit, lave, rince et essore à merveille

Démonstration - Conseils - Devis

Au magasin

Elexa S.A.

Rue du Seyon 10 - Neuchâtel
Tél. 5 45 21

2 chambres pour Fr. 1980.-

neuves, de fabrique, 10 ans de garantie, livraison franco, soit :

1 chambre à coucher avec lits jumeaux, armoire, coiffeuse, tables de nuit, 1 couvre-lit et

1 salle à manger moderne, avec buffet, table à rallonge, chaises avec dossiers et sièges rembourrés, 1 tapis de 200 x 300 cm.

Les deux chambres complètes

Fr. 1980.-

Vous économisez des centaines de francs en achetant directement et sans aucun intermédiaire. Des milliers de clients satisfaits.

ODAC-ameublements Fanti & Cie

Couvet **Tél. (038) 9 22 21**

acier suédois **25 PIÈCES –.90** **MIGROS**

Pour cause de rupture de fiançailles, à vendre un

magnifique mobilier complet

comprenant : **1 chambre à coucher** en noyer de fil, armoire 4 portes, complète avec literie à ressorts et duveterie édredon, **1 salle à manger** comprenant : 1 buffet de service, noyer pyramide avec bar, 1 table, 4 chaises, et **1 studio moderne,** 2 couleurs, 4 pièces. Valeur Fr. 5275.—, **cédé** au prix de Fr. 4570.—. Adresser offres sous chiffres **50075 à Publicitas, Neuchâtel.**

Avril

MOIS DE MADAME

« Ballade »

« Ballade »

C'est la

ROBE

droite faite pour vous, Madame.
En mousseline imprimée, très agréable au porter, elle est tout élégance dans sa sobriété.

Deux tons mode

Un prix étudié **52.-**

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Pour un

PIANO

à bon marché au magasin spécial

avec le grand choix

Visitez sans engagement notre exposition

PIANOS NEUFS

de construction très moderne

à partir de **Fr. 1890.—**

OCCASIONS

à partir de **Fr. 690.—**

LOCATION — ACHAT

Facilités de paiement (garantie)

Tél. (031) 4 10 47

Très petits frais de transport

HALLE de PIANO

et atelier de réparations

G. EUTSCHI, Sprünglistrasse 2, **BERNE**

GRAND ARRIVAGE DE

POISSONS

frais, de mer et filets

LEHNHERR

FRÈRES

GROS et détail — POISSONNERIE — MAGASIN Neuchâtel

Place des Halles - Tél. 5 30 92

Etes-vous un Sherlock Holmes?

Concours gratuit

Ouate de Schaffhouse

De quoi s'agit-il?

Du petit paquet de Ouate de Schaffhouse que vous voyez ici. Il comporte trois erreurs qu'on ne voit pas d'emblée, comme c'est le cas pour toute falsification. A la suite de notre récent appel, vous avez sans doute conservé une annonce de la Ouate de Schaffhouse reproduisant fidèlement le côté de l'emballage rédigé en français. Comparez-le avec le paquet illustré ci-dessous. Vous pouvez aussi demander la formule de concours à votre détaillant, ou directement à nous; vous y trouverez au verso la reproduction de l'emballage original... mais il faut le regarder dans un miroir pour qu'il vous montre son vrai visage.

Problème du concours

Entourez d'un cercle bien distinct les trois erreurs figurant sur l'emballage reproduit ci-dessous.

Conditions du concours

Chacun peut participer et envoyer le coupon de concours rempli. **Dernier délai: 31 mai 1960.** S'il y a plusieurs réponses justes, un tirage au sort sous contrôle officiel départagera les gagnants. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. Les gagnants recevront leurs prix d'ici à fin juin 1960. Les résultats seront **publiés** dans le numéro d'août de «30 jours», et le «Beobachter» du 15 août 1960.

2000 prix séduisants

1er prix pour dames:	une montre-bracelet dame Schaffhouse IWC en or 18 carats, avec bracelet or 18 carats, d'une valeur de	Fr. 940.–
1er prix pour messieurs:	une montre-bracelet homme Schaffhouse IWC, AUTOMATIC/CALENDRIER, en or 18 carats, avec bracelet cuir noir, d'une valeur de	Fr. 825.–
2e–11e prix:	une montre-bracelet dame Schaffhouse IWC, en acier, avec bracelet daim noir ou une montre-bracelet homme Schaffhouse IWC, en acier, AUTOMATIC, avec bracelet cuir noir, d'une valeur de Fr. 300.– chacune	Fr. 3000.–
12e–30e prix:	une grande pharmacie Schaffhouse pour l'auto, à Fr. 39.–	Fr. 741.–
31e–130e prix:	une pharmacie de voyage modèle «Zermatt», à Fr. 25.–	Fr. 2500.–
131e–1130e prix:	une pharmacie de poche Schaffhouse en étui de matière synthétique résistant au bris, à Fr. 11.30	Fr. 11300.–
1131e–2000e prix:	un étui de pansement rapide Poroplast, à Fr. 1.50	Fr. 1305.–
	Total	Fr. 20611.–

Coupon de concours:

Entourez d'un cercle, sur l'emballage ci-contre, chacun des 3 endroits contenant une faute.

Mme/Mlle/M: .....

Rue: .....

Localité: ..... Canton: .....

(prière d'écrire en caractères d'imprimerie).

Envoyer avec la mention «Concours» à la Fabrique internationale d'objets de pansement Schaffhouse, Neuhausen.

Où sont les erreurs dans cet emballage?

20'000 Fr.

pour 3 fautes!

Ouate de Schaffhouse au choix dans l'emballage de papier traditionnel ou dans le sachet plastic. Pour le concours, seul l'emballage de papier est déterminant. Voir formule de concours.

Mademoiselle... *que pensez-vous de cette nouvelle chambre à coucher ?*

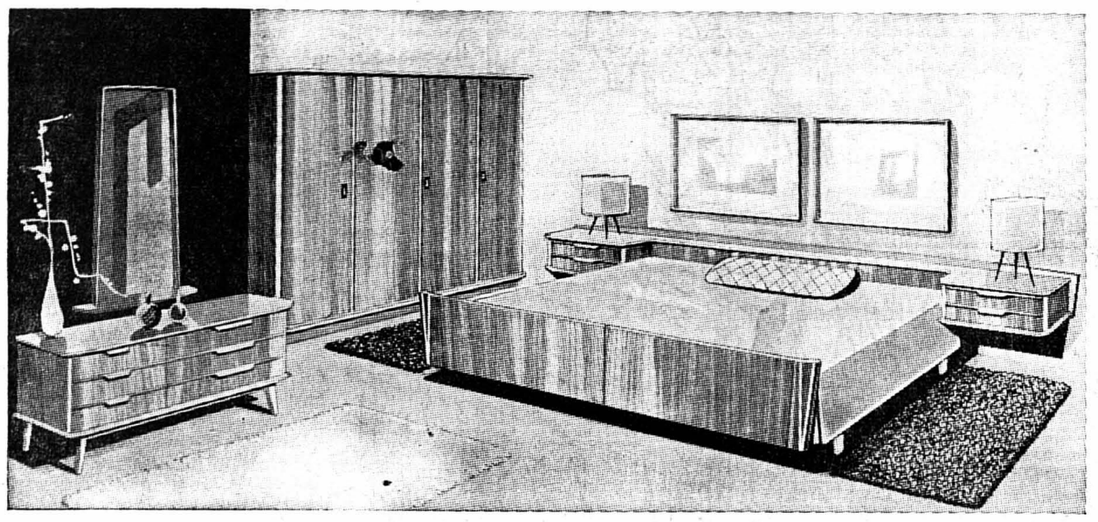

De conception moderne, ce modèle plaira certainement aux fiancés d'aujourd'hui. Admirez les proportions harmonieuses, la finesse des lignes... Mieux encore, venez la voir — samedi prochain par exemple — dans notre grande exposition !

Cette élégante chambre à coucher de qualité ne coûte que Fr. 1890.—

Nombreux autres modèles à partir de Fr. **980.—**

Grand choix également de salles à manger, studios, modernes et classiques, des plus simples au plus luxueux.

Nos mobiliers sont garantis 10 ans. Sur désir, nous facilitons votre paiement. Livraisons franco domicile dans toute la Suisse à la date désirée.

Meubles G. Meyer

Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

« L'exposition des meubles Meyer est celle que les fiancés visitent avec plaisir, parce qu'il n'y a aucune contrainte d'achat et parce que toutes les chambres sont présentées avec bon goût... et à des prix abordables ! »

BOUILLI 1er choix

Fr. **2.50** le ½ kg.

VIANDE HACHÉE

VEAU - PORC et BOEUF

-.50 ct. les 100 g.

Boucherie **BERGER**

21, Seyon - NEUCHATEL - Tél. 5 13 01

MACHINE A COUDRE

ELNA I, 1 an de garantie, état impeccable, Fr. 250.—. Agence ELNA. Tél. 5 58 93, immeuble Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

Communion

A vendre à bas prix montres de 1re qualité, garanties 12 mois. Avantageux: montres en acier, étanches, antichoc, superautomatiques, 25 rubis, avec dates, 78 fr. Pour qu'un choix vous soit présenté, veuillez téléphoner au (065) 8 60 66.

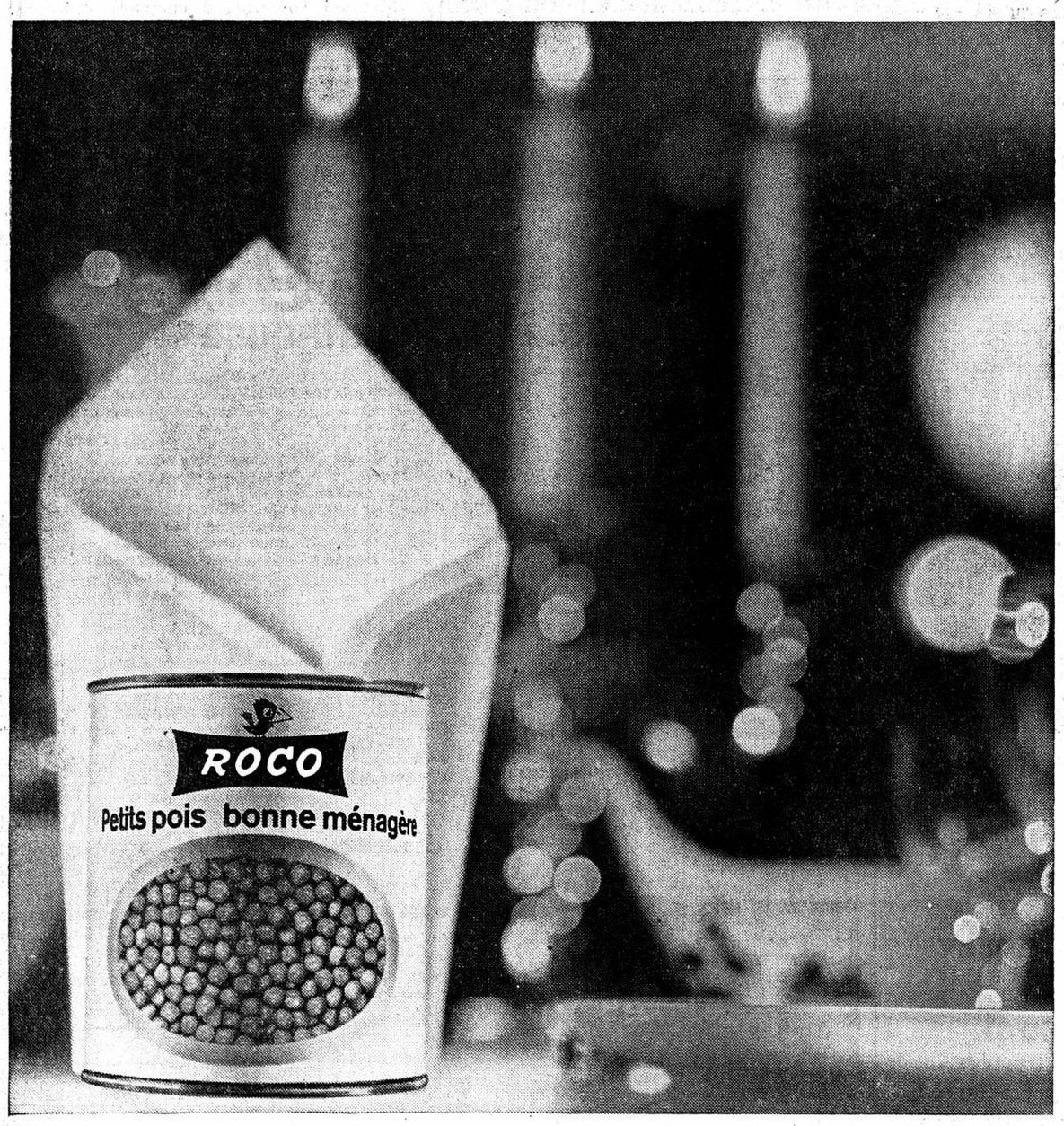

Régal royal:

Petits pois Roco «Bonne Ménagère»

Ce qu'ils ont de particulier, c'est qu'ils proviennent des meilleures régions maraîchères de Suisse. D'où leur aspect et leur saveur insurpassables. Mais ce qui les rend plus exquis encore, c'est leur préparation soignée et leur délicieux jus aromatique aux fines herbes.

Petits pois Roco «Bonne Ménagère», en 2 grandeurs de boîtes et 3 degrés de finesse: extra fins, très fins et fins.

Une visite aux moines du mont Athos

Vingt couvents et une centaine d'ermitages composent cette étonnante république ecclésiastique, véritable oasis de paix

(Suite — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 8 et 9 avril)

C'est au monastère de la Lavra que nous avons interrompu samedi le récit de ce voyage à travers la république ecclésiastique du mont Athos. L'auteur y qualifie ce monastère, qui a l'aspect d'un petit bourg moyenâgeux, de plus beau et de plus ancien du mont Athos.

Invité à passer la journée avec l'higoumène, je vis à l'intérieur d'une maisonnette, tandis que nous nous acheminions vers son jardinet particulier, un vieux moine, à longue barbe grise, écraser consciencieusement des tomates dans un chaudron. Je lui demandai ce que cela devrait donner et il répondit, en très bon français :

— De la liqueur, monsieur.

Il m'expliqua, après m'avoir demandé si je connaissais le village de Couvet, dans le canton de Neuchâtel (!) qu'il avait travaillé deux ans comme mécanicien dans la fabrique Dubied.

— Et comment êtes-vous venu à l'Athos ?

— De Couvet je suis allé à Athènes pour l'entretien des machines à tricoter mais, au bout de peu de temps, j'eus assez de ce travail manuel et je vins ici. Mon nom est Levriotis.

Les occupations des moines

A quoi s'occupent les moines ?

A part leurs obligations religieuses dont j'ai parlé, les uns s'adonnent activement à des travaux manuels, tels que jardinage, menuiserie, cordonnerie, confection de vêtements, sculpture sur bois. D'autres étudient la philosophie, les sciences : astronomie, mathématiques, biologie, et, bien entendu la théologie. Quelques-uns sont devenus de véritables érudits. L'un d'eux, par exemple, le père Théoclitos du couvent de Dionisiou, est l'auteur d'un traité de théologie qui fait loi dans les facultés orthodoxes. C'est un homme de 45 ans environ, aux abondants cheveux noirs bouclés, qui a déjà été appelé à donner des cours dans diverses universités. Il n'aime rien tant que montrer la bibliothèque du couvent et ses trésors, tout en donnant un cours improvisé de bibliophilie dans lequel il effleure, avec bonheur, tout à la fois : la mystique, les vérités éternelles et anciennes transmises de bouche à oreille et l'influence de certains sons de voyelles sur l'état psychique de l'auditeur, en accompagnant souvent ses explications de démonstrations pratiques.

Certains couvents possèdent des bibliothèques importantes. Celle d'Iviron compte 8000 volumes, celle de la Lavra 5000 et 2100 manuscrits dont quelques-uns uniques au monde, tel cet évangile du XIme siècle, orné de splendides miniatures. Avec une candeur désarmante les moines confient ces manuscrits à leurs hôtes. Feuilletant ledit évangile, je fis la remarque que cette confiance pourrait bien un jour être mal placée. Le bibliothécaire me répondit :

— Même si vous vouliez vraiment détériorer ce manuscrit, vous ne le pourriez pas ; Dieu ferait le nécessaire, sa protection est toujours plus efficace que les précautions que nous pourrions prendre.

La cérémonie du coucher du soleil

Quand vient le soir, un peu avant le coucher du soleil, on peut voir tous les moines, jeunes et vieux, sortir lentement du couvent et s'installer, pour un rite immuable, qui sur une pierre, qui à l'écart sur un mur, ou par groupes silencieux. Ces hommes ne sont plus là avec leurs pensées. Ils semblent regarder le soleil descendre dans la mer ou derrière la montagne. En réalité, ils regardent au-dedans d'eux-mêmes, dans leur moi intérieur, ils font en quelque sorte leur examen de conscience et sont, pour tout dire, en contact direct avec Dieu. Cela se sent par le silence si total qu'il est oppressant, par la solennité du moment, par une impression générale difficile à décrire. Puis, quand la nuit est enfin tombée, ils rentrent dans leurs cellules en faisant revivre un dernier souvenir. L'higoumène me raconte qu'à l'âge de 32 ans, alors qu'il était un riche commerçant du Pirée, il « en eut assez » et, un jour, laissant tout, vint demander son admission à la Lavra. Maintenant, il est âgé de 78 ans ; encore alerte, il a gravi tous les échelons et est arrivé au plus haut grade de son monastère. Chaque soir, au cours de la cérémonie du coucher du soleil, il revit ce jour, maintenant si lointain, où il gravissait péniblement le sentier de la Lavra. « Jamais, me dit-il avec force, jamais je n'ai regretté ce jour », et dans ses yeux candides je vois qu'il dit vrai.

Un médecin, le père Pavlos, ancien gynécologue à Salonique, m'explique qu'il a fait ses études à Paris et qu'il est l'un des deux médecins de ce petit Etat. Il a peu de travail, par-ci par-là un accident, mais presque pas de maladie ; les moines, par suite de leur vie austère, deviennent très vieux. Le père Pavlos médite, étudie la théologie, se tient au courant de tous les progrès de la médecine dans le monde et travaille à un ouvrage de philosophie comparée dont par avance il est très fier ; c'est un sage.

Le temps n'existe pas...

J'ai dit que sur l'Athos le temps n'existe pas ; c'est d'autant plus vrai que l'heure y est déterminée par le coucher du soleil. Je m'explique : pour les moines, minuit n'est pas le milieu de la nuit, mais le moment où ils voient effectivement le soleil se coucher ; ce qui fait que, pour chaque couvent ou presque, minuit diffère suivant que le bâtiment se trouve au fond d'une vallée ou au sommet d'un rocher.

C'est à dos de mulet que je continue mon voyage en passant par les couvents de Saint-Paul, Dionisiou, Grégoriou et, finalement, Simono-Petra. Le premier, incendié dans les dernières années du siècle passé, est relativement moderne, mais pauvre ; il n'a plus de bibliothèque, ce qui fait le désespoir de ses occupants.

Le deuxième est construit au haut d'un rocher auquel on accède par un sentier très escarpé. Il date de 1375 et abrite des religieux serbes, bulgares et grecs. Dans l'église, on peut admirer des icônes de grande valeur, des mosaïques du XIIIme siècle, des crucifix d'argent sertis de pierreries. J'y ai fait la connaissance d'un ancien commerçant new-yorkais qui, après avoir bénéficié de cette atmosphère spéciale à l'Athos et de l'isolement de Dionisiou en particulier, liquida ses affaires, se convertit et s'installa à Dionisiou ; il est maintenant « grand habit » et lit le « New-York Times » que lui apporte, une fois par mois, le moine-facteur.

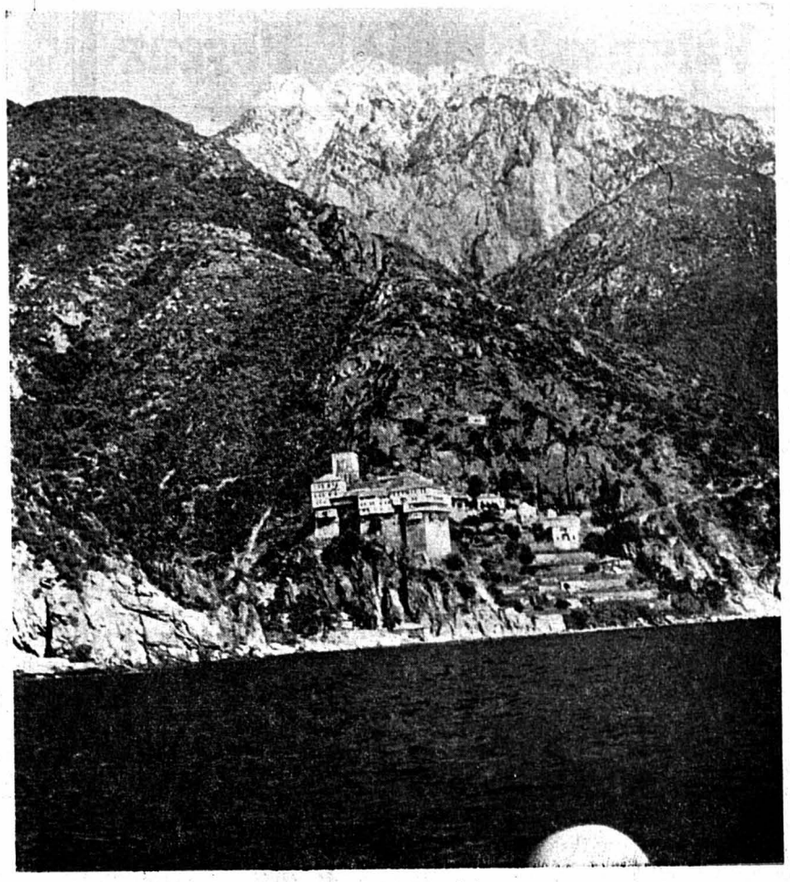

Couvent de Dionisiou.

Couvent de Grégoriou.

Grégoriou est un riche couvent, sis au bord de la mer ; son higoumène se déclare ami des Américains, des idées scientifiques avancées et me prouve son modernisme en m'autorisant à photographier, à mon gré, l'intérieur de l'église ; ce qui, ailleurs, serait inconcevable, car, dit la tradition, on ne photographie pas ce qui est sacré. Simono-Petra, enfin, est le dernier couvent de mon périple ; il dresse ses galeries à plus de 300 m. au-dessus de la mer, dans un à-pic impressionnant.

Des hommes venus de partout

D'où viennent ces hommes ?

De partout. La principale condition posée par les autorités ecclésiastiques à l'admission d'un candidat, c'est qu'il soit libre de toute attache familiale. J'ai vu, sur cette montagne sainte, des popes devenus moines ; ils occupent une situation privilégiée par rapport à un autre religieux venu du civil ; d'anciens ouvriers, des intellectuels, tel le cuisinier du couvent de Xiropotamou qui fut avocat ou cet ancien médecin de Bucarest, venu à l'Athos pour fuir les tentations de la chair ; il cultive présentement des tomates et des haricots pour son couvent. Il y a aussi d'anciens officiers que la guerre a laissés désemparés ; un capitaine de corvette, désespéré de n'avoir pu sauver son équipage lors d'un naufrage ; d'anciens légionnaires dont quelques-uns, il est vrai, sont venus là pour faire une fin. Dans un ermitage, au milieu des oliviers et des figuiers, un ancien artiste peintre a ouvert une école à l'intention des moines qui se sentent une âme d'artiste. Lors de mon passage, dix religieux y peignaient des tableaux et des icônes destinés aussi bien à des églises et à des couvents qu'à des particuliers. Ces artistes ne signent jamais leurs œuvres, exécutées dans le plus pur style byzantin, sous prétexte que ce qui compte, c'est l'œuvre inspirée et non l'artiste.

Le père Géorgios, ancien avocat à Athènes, actuellement cuisinier du couvent de Xiropotamou.

H. BUHLMANN-GINDRAT.

(à suivre)

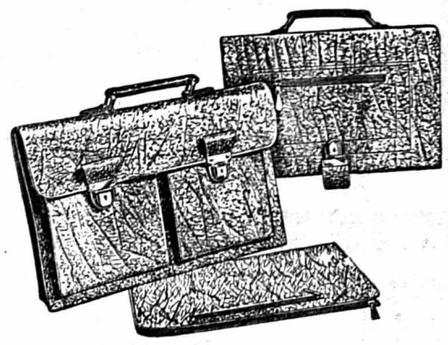

SERVIETTES D'AFFAIRES
avec deux poches extérieures, en cuir, à partir de **Fr. 21.50**

SERVIETTES FERMETURE ÉCLAIR
en plastique, à partir de **Fr. 6.90**
en cuir, à partir de **Fr. 15.90**

SERVIETTES D'ÉCOLE
en cuir, à partir de **Fr. 18.90**

BIEDERMANN
MAROQUINIER NEUCHATEL

A notre département jouets, vous découvrirez pour vos enfants

le magnifique pliable, avec roues métal caoutchoutées,

dès Fr. 19.90, ou encore la belle de poupée tout métal,

deux tons, à Fr. 59.80. Mais le grand succès annoncé ce printemps

sera le à selle et guidon réglables: Fr. 39.80.

Toutes les dernières nouveautés aux **armourins neuchâtel**

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

A vendre un
motoculteur
« Grunder » 10 CV. avec charrue et fraise, à l'état de neuf ou à échanger contre du bétail. Demander l'adresse du No 2992 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le pique-nique, les
SAUCISSES SÈCHES
de la boucherie-charcuterie
GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

A vendre
poussette-pousse-pousse
« Royal-Eka » blanche, très bon état, Fr. 130.—. Amandiers 20, tél. 5 30 45.

KELLER

à cause du bras mobile
(et parce qu'elle est si solide!)

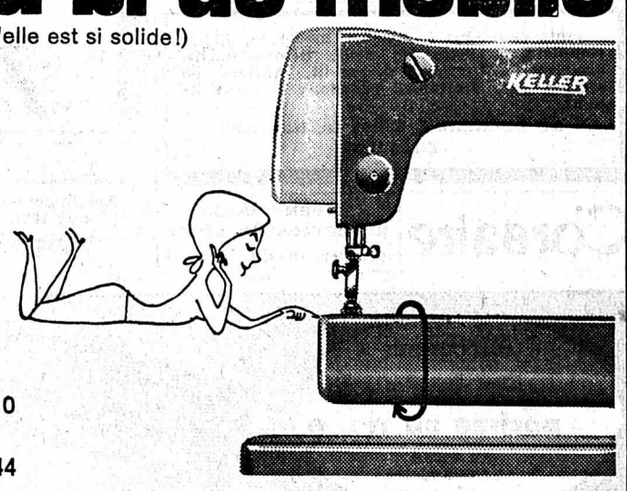

Neuchâtel : A. Laederach, Evole 63
(domicile : Plan 3) tél. 5 92 10
Boudry : Ch. Jotterand, les Peupliers
Cernier : W. Schneider, garage, tél. 7 18 44

hug
La réalisation d'un souhait peut-être longuement attendu.
HUG & CO., Musique
NEUCHÂTEL

CHALEUR + CALME = CONFORT
TAPIS CLOUÉ
pour appartements, chambres, bureaux, hôtels, etc. Grand choix dans toutes les qualités à des prix intéressants. Présentation de collections à domicile sans engagement, le soir également.
Tous renseignements :
TAPIS BENOIT Maillefer 25 Neuchâtel
Fermé le samedi — Crédit — Tél. 5 34 69

Neuchâtel et environs **coop**

POUR BIEN FÊTER PÂQUES...

— 6 % = net

ŒUFS TEINTS . . . . . la pièce .21 **-.19⁸**
POULETS U.S.A. (pièces de 1 kg. env.) le kilo 5.60 **5.26⁴**
POULARDES (environ 1 à 1,5 kg.) . . . . le kilo 7.50 **7.05**
DINDES (2,5 à 3,5 kg.) . . . . . le kilo 6.20 **5.82⁸**
OIES (3,5 à 4 kg. . . . le kilo 6.70 **6.29⁸**

Garnitures bouchées à la reine, asperges, ananas, salami, jambon, sardines, thon, etc.

NON-MEMBRES 5 %

Grand choix de
LAPINS DE PÂQUES
et
D'ŒUFS EN CHOCOLAT
dans tous nos magasins

NOTRE CHEF BOULANGER VOUS PROPOSE :

DEMI-ŒUFS moka, kirsch, praliné **2.50**
TOURTE MOKA kirsch, praliné . de **3.-** à **10.-**
PAIN DE PÂQUES . . . . . **1.-** et **2.-**

COQUES DE MERINGUES
COQUES DE VOL-AU-VENT

Passez-nous votre commande encore aujourd'hui, vous simplifierez notre travail... Merci !

Et n'oubliez pas que pour les fêtes,
UN BON VIN s'achète à la Coopé
par 10 litres ou bout. = 10 % de rabais

Neuchâtel et environs **coop**

REX

DÈS CE SOIR
PAS UN INSTANT DE RÉPIT AVEC
LA RÉVOLTE DES DIEUX ROUGES
FILM SURVOLTÉ, 100 % D'ACTION, MILLE ET UNE BAGARRES !

ERROL FLYNN

ROCK HUDSON
MÉMOIRES d'un CONDAMNÉ
LA VIE D'UN HOMME MARQUÉ PAR UN TERRIBLE DESTIN : ÊTRE UN
FAMEUX TIREUR

STUDIO

Couch transformable en lit pour une personne, les 3 pièces : **Fr. 340.—**. Demandez échantillons de tissus chez W. KURTH, fabricant, case 63, Lausanne, 16, tél. (021) 24 66 66. Livraison franco gare destination.

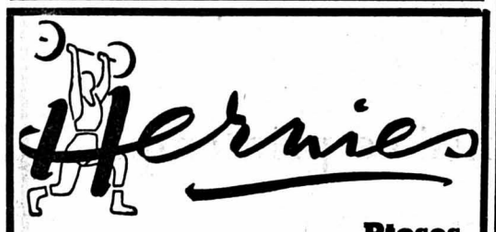

. . . . . Ptoses
Eventrations . . . . . .
. . . . . Bas à varices
Supports plantaires . . .

Y. Reber
BANDAGISTE NEUCHATEL 19 Fg. HOPITAL 2me Ét. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS · MARDI EXCEPTÉ
Renseignements et essais gratuits
Visite à domicile sur demande

Offre à saisir
QUELQUES SPLENDIDES
MILIEUX MOQUETTE
haute laine, envers visible, dessins Orient
à enlever à Fr. **149.—** pièce.
TAPIS BENOIT
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Neuchâtel
Présentation à domicile, le soir également

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Willy Maffli Stand 9 Peseux Tél. 8 13 63

Collège Protestant Romand
La Châtaigneraie
Founex - Coppet / Vaud
Internat de garçons de 10 à 19 ans
Externat mixte
Maturité fédérale types A, B et C
Tennis *Piscine*
Direction : Y. Le Pin Tél. (022) 8 64 62

VOYAGES EN AUTOCARS
Pâques du 15 au 18 avril 1960

CÔTE D'AZUR MARSEILLE - NICE - MONACO	4 jours Fr. 190.—
PARIS VERSAILLES Visite complète de la ville avec guide	4 jours Fr. 175.—
ENGADINE - TESSIN **LAC de CÔME** Lac Majeur - Iles Borromées	4 jours Fr. 160.—
Vendredi-Saint 15 avril - Courses d'un jour	
EINSIEDELN SIHLSEE LAC DES QUATRE-CANTONS Zurich - Schwyz - Lucerne	Départ 6 h. 15 Fr. 26.—
Belfort - Ronchamp (Eglise Le Corbusier) aller par Porrentruy et retour par Montbéliard	Départ 7 heures Fr. 18.— Carte d'identité ou passeport
Dimanche 17 avril - Courses d'un jour	
ALSACE - COLMAR Belfort-bord du Rhin-Mulhouse	Départ 6 h. 15 Fr. 25.— Carte d'identité ou passeport
COL DU BRUNIG LUCERNE - INTERLAKEN	Départ 7 heures Fr. 20.—
Lundi après-midi 18 avril	
SAINT-URSANNE Clos-du-Doubs - Les Rangiers	Départ 13 h. Fr. 12.—

Programme - Renseignements - Inscription
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou Voyages & Transports (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

ACTUALITÉS POINTS COOP 1

20 points Coop supplémentaires

à l'achat de 2 tablettes de chocolat Coop **Orania** et **Ormilk-Mocca**, sous emballage spécial (Jubilé)

soit : 2 tablettes = **2.10**

et vous recevez :
4 points Coop + 20 points supplémentaires = au total 24 points Coop

Profitez-en pour enrichir votre collection

Cet avantage vous est offert pour commémorer le 70me anniversaire de la S.C.C.N.

PRÊTS
de 500.— à 2000.— fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A. Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

VITZNAU
l'endroit idéal pour les cures, avec hôtels et pensions de tous les prix. Renseignements par le Bureau du tourisme. Tél. 041/83 13 55.

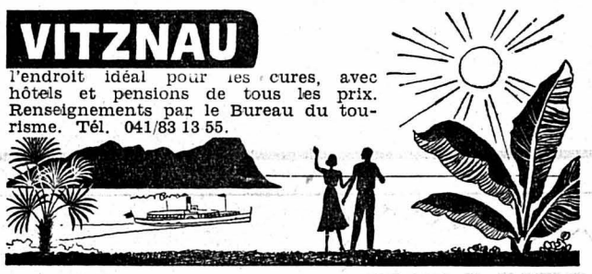

Coiffure-Création **CHARLES**
MEMBRE DU CLUB ARTISTIQUE DE PARIS ET DE SUISSE
1er étage - Hôpital 10 - Tél. 5 57 52

Le regommage des pneus
est avantageux pour autant que ce travail soit confié au spécialiste.
La maison **Rhobs**
PNEUMATIQUES NEUCHATEL
vous donnera pleine et entière satisfaction
SAARS 14 TÉL. 5 23 30

Trois chambres à coucher modernes, literie complète, à l'état de neuf. Divans-couche, armoires, coiffeuses, divans-lit, buffets de service, etc. Véritables occasions à l'état de neuf.
AU BUCHERON, Ecluse 20, Neuchâtel
Tél. 5 26 33

Corsaire Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

Les fameuses soles aux HALLES

Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

AUJOURD'HUI
Poularde pochée au riz
au menu et sur assiette
Beau-Rivage Neuchâtel

Garcin CHAPELIER
Chapeaux
BORSALINO
Seul dépositaire
Seyon 14 Grand-Rue 1 a

COUPE HARDY spécialiste diplômé
SALON EUGÈNE
AUTORISÉ
TERREAUX 7

REBETEZ
bottier orthopédiste
Chavannes 13, Neuchâtel
Spécialiste pour **chaussures orthopédiques et supports plantaires ressemelages extra-soignés**

Contemporains 1922
Venez à notre « stamm » du mardi soir :
Bar à café REVERBÈRE, Croix-du-Marché
Les nouveaux membres sont cordialement reçus

PÂQUES 1960
PARIS - VERSAILLES
Départ jeudi soir 14 avril - Hôtel 1er rang
Visite complète de Paris en autocar
4 jours « tout compris » Fr. 195.—
Programmes - Renseignements - Inscriptions
WITTWER
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2 Tél. 5 82 82

Voyage magnifique pour Pâques
Les plus belles régions de **Provence, Marseille, Fréjus, Nice, Monaco**, du 14 au 18 avril, tout compris, 225 fr. **Heidelberg, Cologne, Zuyderzée, Hollande** en fleurs, **Bruxelles, Reims, Verdun**, 23 au 29 avril, 325 fr. tout compris. Car de luxe 1960, idéal pour grand voyage. Tél. 5 47 54
EXCURSIONS L'ABEILLE

Nos super-nettoyages très soignés
ou le simple nettoyage à prix réduit
TEINTURERIE Obrecht
Seyon 5 b Tél. 5 22 40

Nos magasins sont ouverts le
lundi de Pâques 18 avril
Il est conseillé de fixer un rendez-vous.
ODAC-ameublements Fanti & Cie
COUVET
Tél. (038) 9 22 21

BEAU-RIVAGE — QUICK — ouvert tous les jours

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier **5 17 51**

René Schenk Service d'échange de bidons camping gaz « international » (bidon bleu) Toujours les 3 modèles en stock Chavannes 7 et 15 **5 44 52**

Appareillage Ferblanterie **F. Gross & Fils** Installations sanitaires Machines à laver « Schultess » COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56

Nettoyages Ponçage imprégnation et glaçage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements **Tél. 5 60 50** R. BONZON, Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evole 49 Tél. 5 12 67

Seul un professionnel peut vous satisfaire Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise **L. POMEY Radio-Melody** et ses techniciens sont à votre service Flandres 2 - Tél. 5 27 22 NEUCHATEL

Serrurerie **Carl Donner & fils** Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde

TAPIS BENOIT Magnifique choix Se rend à domicile le soir également Tél. 5 34 69

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au
SALON-LAVOIR **Le Muguet** S.A. NEUCHATEL

Garage de la Balance Bas de la rue du Pommier
A. LUGON Maîtrise fédérale
AGENCE **SKODA**
Tél. : garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

VÉLOS Neufs et d'occasion Tous prix Tél. 5 16 17 **M. BORNAND** Poteaux 4 Neuchâtel

WILLY VUILLEMIN COUVREUR
Tous travaux de couverture - Etanchéité
Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie
Tél. 5 25 75 - Evole 33

Bock CARDINAL
votre bière de fête

Une ancienne tradition veut que la bière de fête, appelée aussi bière Bock, soit brassée spécialement pour la période de Pâques et vendue au prix de la bière « normale ».

Dernières dépêches de la nuit

M. DEBRÉ EN ALGÉRIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les policiers ont réussi à identifier les corps de El Kechai Ramdane, responsable de ce commando, de Zidane Areski et de Ouche qui ont tous participé à l'attaque de la ferme de M. Pruvost, président de la Chambre d'agriculture de Kabylie, tué avec sa femme, sa fille et sa belle-mère, et qui sont responsables aussi de l'attentat contre la pension de famille des Glycines, en plein centre de Tizi-Ouzou, et de celui qui avait causé la mort de l'opérateur radio de la préfecture du département.

Une autre version

ALGER. — L'état-major de l'armée n'a donné jusqu'ici aucune précision sur l'explosion qui, selon A.F.P., a fait quatre morts.

De source privée, mais généralement bien informée, on apprend toutefois que les quatre terroristes, qui avaient de toute évidence l'intention de faire exploser la bombe sur le passage du premier ministre, M. Debré, s'étaient présentés hier matin, à 4 heures (3 heures G.M.T.), chez un coreligionnaire, à Talah-Amene. Ayant demandé l'hospitalité, ils avaient déposé à terre un paquet dans lequel était enfermée la bombe.

Le musulman avait refusé de les recevoir, puis, pris de colère, avait donné un coup de pied dans le paquet... Celui-ci avait explosé en lui arrachant la jambe et en tuant les quatre terroristes parmi lesquels se trouvaient deux chefs importants du F.L.N.

M. Debré met l'accent sur le développement économique et social de l'Algérie

De l'envoyé spécial de l'agence U.P.I. :

TIZI-OUZOU. — C'est sous un ciel maussade que le DC-3 militaire, à bord duquel se trouvait M. Michel Debré, s'est posé, à 12 h. 30, sur l'aérodrome de Tizi-Ouzou, venant d'Alger.

Le premier ministre s'est rendu sur l'emplacement de la future cité administrative qu'il était venu inaugurer.

M. Debré a pris la parole pour exprimer son espoir d'une fin prochaine des combats et souligner l'importance de l'œuvre de transformation entreprise en Algérie :

Nous affirmons ainsi, sur le terrain économique comme sur le terrain administratif, par l'œuvre politique comme par l'œuvre sociale, que nous sommes tous ici décidés, pour plusieurs générations, à faire en sorte que l'Algérie se transforme et se développe.

Le premier ministre a insisté sur la nécessité de constituer encore de nouvelles préfectures et sous-préfectures, d'aider au développement dans les villes et les villages, d'une vie municipale qui sera, non seulement « la préfiguration... d'une prise de conscience de tous les Algériens de leurs responsabilités politiques », mais aussi dans le domaine administratif, « la manifestation définitive de l'association, aussi bien des Algériens de souche européenne que des Algériens de souche musulmane ».

A 14 h. 35, la caravane d'hélicoptères à bord desquels se trouvaient le préfet, M. Debré et sa suite a quitté Tizi-Ouzou. Trente-cinq minutes plus tard, les appareils se posaient sur la « Dropzone » du village de Zeriba, un ancien centre de regroupement faisant partie du plan des 1000 villages.

Le maire du nouveau village, le Bachaga Mansour Khodja et les maires des villages de l'arrondissement, étaient venus accueillir M. Debré.

Après la visite du village, le maire a prononcé une brève allocution :

Il y a quatre ans, la France était présente le long des grandes routes et des pylônes qui transportent l'énergie électrique. Aujourd'hui, elle est partout, dans nos écoles, nos maisons nouvelles, dans les travaux et les chantiers, présente sur nos écharpes municipales, dans nos esprits et dans nos cœurs.

M. Debré, à son tour, a repris le thème qu'il avait déjà développé à Tizi-Ouzou.

M. Debré est rentré à Alger dans la soirée.

La crise italienne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le président du conseil démissionnaire a déclaré qu'il ne croyait pas possible de constituer un nouveau gouvernement d'administration, mais il n'a pas caché la difficulté de trouver une solution politique, en raison de « l'hypothèque » que fait peser le parti communiste sur une formule centre-gauche appuyée par les socialistes nenniens.

Vers la dissolution du parlement ?

ROME (U.P.I.). — Le président Gronchi, après avoir reçu M. Tambroni qui lui apportait la démission du gouvernement, a demandé aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés de lui rendre visite aujourd'hui.

Cette initiative a fait aussitôt naître le bruit que le président de la République envisageait la dissolution du parlement.

L'historique de la crise italienne

ROME (A.F.P.). — Le gouvernement Tambroni a démissionné 17 jours après avoir été constitué et 47 jours après l'ouverture de la crise. C'est en effet le 25 mars que M. Tambroni s'est rendu au palais du Quirinal pour donner son acceptation définitive à l'offre qui lui avait été faite de présider le nouveau gouvernement.

Après la tentative malheureuse de M. Antonio Segni pour former un gouvernement de centre-gauche — toutes les autres solutions étant impraticables — M. Fernando Tambroni s'était « rabattu » sur la formule de gouvernement d'administration pour régler les problèmes les plus urgents. Il avait demandé au parti démocrate-chrétien d'accepter une trêve dans la lutte de courants qui venait de mettre en danger son unité et même son existence. Sa requête avait été accueillie et il avait pu, pour démontrer le caractère apolitique de son gouvernement, y fair entrer les représentants de tous les courants, de celui d'extrême-droite à celui d'extrême-gauche (le parti démocrate-chrétien en compte six).

M. Tambroni avait lancé également un appel à la trêve aux autres partis politiques, mais cet appel fut rejeté. En effet, les autres partis estimaient que la crise était due aux dissensions de la démocratie-chrétienne et qu'il appartenait à celle-ci de « faire son choix ». Elle fut accusée de « fuir ses responsabilités ».

En fait, le débat sur la déclaration ministérielle, qui dura cinq jours, ne fut qu'un long et sévère procès de la démocratie-chrétienne. Finalement, seul le mouvement social italien (néo-fasciste) approuva la position de M. Tambroni et joignit ses voix à celles de la démocratie-chrétienne. Malgré l'affirmation du président du Conseil selon laquelle il ne voulait pas tenir compte de la « couleur » des voix, il suscita de violentes réactions de la part de la gauche, du centre-gauche et même du centre qui estimèrent que cet apport déterminant des voix néo-fascistes donnait au gouvernement une « qualification » politique inacceptable.

La T. V. italienne licencie des acteurs

La grève continue

ROME (U.P.I. et A.F.P.). — Après une trêve de quelques heures, la grève des acteurs de la télévision italienne continue.

Cette grève avait commencé samedi matin pour protester contre les nouveaux programmes de la R.A.I., chaîne de télévision italienne contrôlée par l'Etat. Ces programmes prévoyaient une augmentation des pièces théâtrales et spectacles de variétés retransmis sans compensation pour les pièces et spectacles de variétés directement montés en studio.

La R.A.I. avait refusé de donner suite aux revendications des acteurs et espérait mettre fin à la grève en congédiant de nombreux comédiens.

Hier après-midi, devant la porte principale, des « piquets » de grève ont été formés, qui ont pour mission de surveiller étroitement l'accès des studios, tandis que les techniciens et les ouvriers chargés de la mise en place des décors et de l'éclairage ont décidé de cesser le travail à leur tour en signe de solidarité avec les acteurs.

Gino Cervi, acteur de cinéma et de théâtre bien connu, a déclaré qu'un délai de dix jours serait laissé à la radio-télévision pour une éventuelle reprise des négociations. A l'expiration de ce délai, les organismes syndicaux proclameraient la grève de toutes les catégories de travailleurs de spectacle.

Trois sénateurs socialistes nenniens ont adressé au ministre des postes et communications une interpellation l'invitant à faire rentrer dans la légalité les dirigeants de la radio-télévision italienne « qui ont arbitrairement licencié des acteurs exerçant par la grève un droit reconnu par la constitution ».

Du pétrole dans le canton de Zurich ?

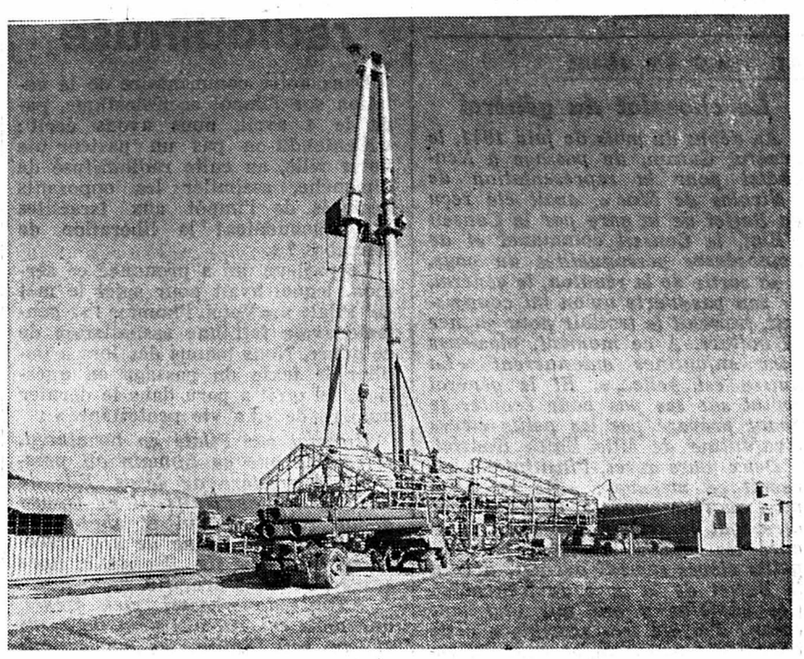

Au cours de ses prospections, la Société suisse du pétrole a constaté que certaines régions situées autour du lac de Zurich pourraient contenir des gisements de cette précieuse matière première. Notre photo montre une gigantesque tour de forage érigée près de Zumikon, dans la banlieue de Zurich, où des forages d'essai seront entrepris.

Ouverture à Conakry

La conférence de solidarité des peuples afro-asiatiques

CONAKRY (A.F.P.). — L'autodétermination reste la règle de base et l'unité d'un peuple, voire d'un continent. Elle n'est possible qu'au-delà de la domination étrangère, a déclaré notamment M. Sekou Touré, président de la République de Guinée, en ouvrant la conférence de solidarité des peuples afro-asiatiques, à Conakry.

« Nous représentons ici un univers de faim, de misère et d'ignorance auquel tout espèce de droit humain a été dénié par l'impérialisme, qui l'a exploité comme un immense réservoir de bien et d'hommes », a-t-il ajouté plus loin.

Au nom du peuple guinéen, M. Sekou Touré a proposé ensuite à la conférence la réunion d'une plus grande conférence groupant, en plus des représentants de tous les Etats, ceux des syndicats, des partis, des organisations féminines et de jeunesse de tous les pays d'Afrique et d'Asie, « pour redonner une base ferme et commune à notre lutte pour la vie ».

Un message d'amitié de M. « K »

« Dans leur lutte pour leur liberté, tous les peuples d'Asie et d'Afrique peuvent compter sur l'U.R.S.S., un ami sûr et dévoué, toujours prêt à leur apporter son aide fraternelle », a écrit M. Nikita Khrouchtchev dans un message de félicitation adressé à la conférence.

Le chef du gouvernement soviétique souligne dans ce message que les Soviétiques suivent avec une profonde sympathie les succès que remportent chaque jour les peuples des deux continents dans leur lutte contre le colonialisme et pour une existence nationale indépendante.

FRANCE

Résolutions du Conseil national de la S.F.I.O.

PARIS (A.F.P.). — Les conclusions du Conseil national de la S.F.I.O. qui tenait ses assises à Paris, ont été tirées comme de coutume par M. Guy Mollet, secrétaire général du parti, qui a déclaré notamment : « Nous devons être contre le fonctionnement du système, mais non contre la Vme République. Nous ne devons pas être des opposants systématiques. Les circonstances ont donné à de Gaulle une autorité qu'aucun homme politique n'a pu avoir précédemment. »

Une résolution a été votée. Elle déclare notamment que « le parti socialiste persiste à penser que les propositions solennelles énoncées le 16 septembre dernier par le président de la République en faveur de la politique d'autodétermination en Algérie ne peuvent aboutir à une paix durable qu'à une double condition préalable à l'arrêt des combats : 1) Qu'une négociation soit engagée avec « Ceux qui se battent », négociation portant sur les aspects militaires et techniques du cessez-le-feu ; 2) Que les garanties de l'autodétermination soient mises au point, en consultation avec les représentants de tous ceux qui sont appelés à prendre part à un vote décisif pour l'avenir de l'Algérie nouvelle. »

Dans cette motion, le Conseil national du parti socialiste :

1) — « Estime que les élections en Algérie doivent être reportées à plus tard. »

2) — Donne mandat au groupe parlementaire et au comité directeur « de faire tous leurs efforts pour arrêter les déformations de la Constitution qui tendent à transférer le pouvoir exécutif au président de la République, compromettant ainsi gravement sa qualité d'arbitre ».

Avant le mariage de Margaret

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En outre, aucun membre de la famille royale belge n'assistera au mariage, annonce-t-on de source proche de la cour de Belgique.

De même source, on annonce que le roi Baudouin se fera représenter à la cérémonie par l'ambassadeur de Belgique à Londres.

Le rang éloigné de la princesse Margaret dans la succession au trône de Grande-Bretagne (quatrième après les trois enfants de la reine Elisabeth) ne rend pas obligatoire la présence d'un membre de la famille royale belge à son mariage. De plus, aucun lien proche de parenté ne relie les deux familles royales.

Il faut également rappeler qu'aucun membre de la famille royale de Grande-Bretagne n'assistait au mariage du prince héritier Albert de Belgique et de la princesse Paola Ruffo di Calabria, en juin dernier.

Ces défections successives soulèvent dans l'opinion britannique une irritation qui s'exprime dans la presse en termes assez vifs.

Le journal de lord Beaverbrooks, « Daily Express », ne croit pas aux excuses invoquées et écrit, dans un éditorial, que « la morgue des Scandinaves fait tout simplement rire. S'ils ne viennent pas au mariage, on ne les regrettera pas ».

Le « Daily Herald » conclut que les maisons royales d'Europe « boycottent le mariage de la princesse Margaret pour des raisons autres que des questions de date, d'engagements antérieurs ou même de protocole ».

« On dit que les membres des maisons royales de Norvège et de Suède ne désirent pas assister au mariage parce que M. Armstrong-Jones est un « roturier ». Comme c'est curieux, la monarchie norvégienne ne compte que 25 ans de plus que M. Armstrong-Jones et la maison royale de Suède a été fondée par Jean-Baptiste Bernadotte, sergent-major dans les armées de la Révolution française. »

En Afrique du Sud

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Hier matin encore, la police a annoncé que vingt-six Noirs ont été arrêtés à Port-Elizabeth au cours des dernières heures, toujours aux termes de l'état d'urgence, et parce que des plaintes avaient été déposées contre eux.

Il n'en reste pas moins que ces arrestations n'ont provoqué aucun mouvement de la part des Noirs, qui semblent encore sous le coup de l'émotion causée par l'attentat perpétré par un Blanc contre un autre Blanc.

Selon une déclaration officielle du gouvernement sud-africain, publiée dans le « U.S. News and World Report », les responsables des événements d'Afrique du Sud sont les communistes et ex-communistes, ainsi que les leaders de deux groupements bantous, le Congrès panafricain et le Congrès national africain.

Qui assurera l'intérim de M. Verwœrd ?

Il semble que c'est M. Paul Sauer, ministre de l'agriculture, qui assurera l'intérim de la présidence du conseil durant la convalescence de M. Verwœrd. Il n'est pas exclu cependant que le conseil choisisse une autre personnalité. Ce choix est particulièrement important à la veille de la réunion à Londres des premiers ministres du Commonwealth où l'Afrique du Sud sera sur la sellette.

Un vibrant appel de la princesse Wilhelmine des Pays-Bas

La princesse Wilhelmine des Pays-Bas, mère de la reine Juliana, vient de lancer un appel public en faveur de l'égalité des races.

Ce message dit textuellement :

Avec la certitude que le Christ nous le demande et faisant suite aux récentes déclarations des Eglises néerlandaises et des personnes qui, à l'étranger, se sont prononcées de façon semblable, je fais appel à la conscience du monde, qui s'est si fortement manifestée, afin que soit réalisé ce que les Eglises préconisent au nom du Christ, en ce qui concerne l'égalité des races et de tous les individus, en commençant par les choses très simples de la vie quotidienne, ce que tout le monde peut faire.

Le metteur en scène français

André Berthomieu meurt subitement

Il avait réalisé plus de soixante films

PARIS (A.F.P.). — Brigitte Bardot, Robert Lamoureux, Jean Richard, Bourvil, Darry Cowl, figurent parmi les vedettes découvertes par André Berthomieu, le metteur en scène français décédé subitement dimanche soir d'une crise cardiaque à l'âge de 57 ans, trois jours après la sortie de son dernier film, « Préméditation ».

Aussi prolixe que consciencieux, André Berthomieu avait commencé sa carrière cinématographique en 1927, au temps du muet, et avait tourné depuis lors une soixantaine de films. Parmi eux, notamment, « Ces dames aux chapeaux verts » (1929), « Peloton d'exécution » (1945), « Le roi des camelots » (1950), etc.

André Berthomieu a écrit deux œuvres sur le septième art : « Cinéma, miroir aux alouettes » et « Essai de grammaire cinématographique ».

Au sud d'Assouan

Drame dans le désert

LE CAIRE (A.F.P.). — Le drame des quatre touristes (deux Américains et deux Français) perdus avec leur guide dans le désert au sud d'Assouan, vient de se renouveler. Cette fois-ci, les victimes sont deux Egyptiens de l'administration des recherches géologiques dans le désert, qui avaient quitté le djebel Darhib le 28 mars pour se rendre dans la vallée du Nil, près d'Assouan.

La camionnette de la mission composée d'un géologue, d'un guide et d'un chauffeur, tomba en panne à cent kilomètres de la vallée du Nil. Pendant cinq jours, ils attendirent du secours, rationnant l'eau qui leur restait. Le sixième jour, le guide se mit en route pour aller chercher du secours. Le lendemain, le géologue, qui commençait à divaguer, s'éloigna également. Seul le chauffeur resta près de la voiture.

Une caravane envoyée à leur recherche le trouva sans connaissance le huitième jour. Les corps du géologue et du guide furent retrouvés à quelques kilomètres de là. On espère sauver le chauffeur dont l'état est grave.

INDE

Réponse chinoise : la ligne MacMahon est « illégale »

LA NOUVELLE-DELHI (A.F.P. et U.P.I). — La réponse du gouvernement de Pékin à la note indienne du 12 février dernier sur la question des frontières, a été rendue publique hier. Elle se termine sur une note optimiste exprimant la certitude que la question sera réglée rapidement, et est rédigée sur un ton courtois et souvent amical.

Cette note réfute les arguments indiens et réitère les arguments souvent avancés par Pékin notamment en ce qui concerne le désaccord fondamental entre les deux pays. Contrairement à ce qu'affirme l'Inde, dit-elle, la frontière commune n'a jamais été délimitée officiellement ; Pékin souligne que c'est son plus cher désir depuis longtemps — comme pour le gouvernement indien — d'écarter les causes de la tension actuelle, d'établir une base solide d'amitié entre les deux pays : écarter les risques d'incidents de frontières et d'en faciliter le règlement amical.

Le document déclare notamment que la ligne MacMahon qui délimitait depuis 1914 la frontière entre l'Inde et le Tibet est « illégale » et ne peut être reconnue par la Chine.

« Cette frontière a été faite arbitrairement par des éléments impérialistes français et britanniques, qui contrôlaient alors les services postaux chinois, sans le consentement des autorités chinoises. »

C'est la première fois depuis l'ouverture du litige sino-indien sur les frontières que cet argument est avancé par Pékin.

A RABAT

Procès des trafiquants d'huiles empoisonnées

RABAT (A.F.P.). — Le procès des trafiquants d'huiles frelatées, qui sont la cause de la paralysie de 10.000 Marocains, a commencé lundi matin devant la Cour de justice réunie exceptionnellement dans la grande salle d'audience de la Cour d'appel de Rabat.

Dans les boxes des accusés avaient pris place vingt-quatre inculpés qui, à l'exception des six principaux prévenus (négociants en surplus américains, intermédiaires et « fabricants » du mélange nocif), sont presque tous des petits épiciers.

C'est devant une salle comble que s'est ouvert ce procès, le plus important qu'ait eu à juger en pénal un tribunal marocain de langue arabe. Les milieux judiciaires estiment qu'en raison de la complexité de l'affaire, ce procès pourrait se prolonger au moins trois semaines.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Pas de procédure pénale contre le ministre Oberlaender

BONN (D.P.A.). — Le ministère public de Bonn n'ordonnera pas une procédure pénale contre le ministre des réfugiés d'Allemagne occidentale Théodore Oberlaender pour participation aux massacres de Lwow (Pologne) en 1941.

Ainsi qu'on l'annonce de source judiciaire à Bonn, les enquêtes minutieuses menées contre des anciens membres de l'unité spéciale « Nachtigall » n'ont pas établi que ce détachement avait pris part aux assassinats en masses dans la ville de Lwow occupée à cette période de la guerre.

Oberlaender qui a dû démissionner récemment en raison de passé nazi, était premier-lieutenant et officier politique du détachement « Nachtigall » formé par des volontaires ukrainiens et dépendant de l'armée allemande. Oberlaender a toujours affirmé que les massacres en question avaient été commis par l'armée rouge avant de quitter la ville.

GHANA

Fin de la conférence de l'« action positive »

M. N'Krumah apporte une aide financière aux insurgés algériens

ACCRA (Reuter). — « Le vent qui souffle aujourd'hui sur l'Afrique n'a rien d'ordinaire, c'est un vent de tempête, un ouragan », a déclaré M. Kwame N'Krumah, premier ministre du Ghana dans un discours prononcé à la fin de la conférence de « l'action positive » pour la paix et la sécurité en Afrique, tenue à Accra. M. N'Krumah a demandé ensuite aux délégués des pays dépendants de rejoindre leurs terres avec une nouvelle assurance et « reprendre la lutte avec plus de vigueur encore que par le passé jusqu'au jour de la victoire ». Le premier ministre ghanéen a annoncé d'autre part que son pays va accorder 10,000 livres sterling aux insurgés d'Algérie. On a aussi appris que Haïlé Sélassié, empereur d'Ethiopie, fera un don de 28,000 dollars éthiopiens, soit 4000 livres sterling, aux victimes de l'oppression sud-africaine. Il offrira aussi 30 bourses à des étudiants d'Afrique du Sud pour leur permettre d'accomplir leurs études en Ethiopie.

CHESSMAN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sur la base de ces faits nouveaux, l'avocat se propose de présenter devant la Cour suprême de Californie une nouvelle requête demandant pour son client le bénéfice de l'« habeas corpus » et un sursis d'exécution.

L'enquête reprendrait également l'argument précédemment utilisé — sans succès jusqu'ici — selon lequel la sentence rendue contre Chessman est entachée de nullité, étant donné que le crime de « rapt avec violence » entraînant la peine de mort n'était pas mentionné dans l'acte d'accusation, Chessman ayant seulement été inculpé de « rapt ».

Le père Pire demande sa grâce

HUY, Belgique (U.P.I.). — Le père Pire, prix Nobel de la paix, a adressé au gouverneur de Californie, M. Edmund Brown, un message dans lequel il demande la grâce de Caryl Chessman.

« Le monde comprendrait difficilement, écrit notamment le père Pire, qu'un être humain, si coupable qu'il puisse être, puisse être exécuté après avoir attendu la mort pendant si longtemps. Dans le monde d'aujourd'hui, il me semble urgent et essentiel que le respect de la vie et de la personne humaine soit affirmé concrètement tout autant que l'importance de la vraie justice et de la charité, et que dans ce monde impitoyable il reste une place pour le pardon. »

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

• Pêle-mêle •

33.150 PERSONNES FUIENT LA COLLECTIVISATION

Au cours des trois premiers mois de cette année, 33.150 personnes ont quitté la République démocratique allemande, c'est-à-dire l'Allemagne de l'Est. En mars, 13.422 d'entre elles se sont réfugiées à Berlin-Ouest et en République fédérale allemande. Il s'agit là de chiffres records depuis septembre dernier. Cet exode est dû aux mesures draconiennes de collectivisation.

TROIS POMPIERS PÉRISSENT DANS UN INCENDIE A DUSSELDORF

Trois pompiers ont été tués hier en luttant contre un gigantesque incendie qui s'est déclenché dans les premières heures de la matinée dans une fabrique de papier de Dusseldorf. Les trois hommes ont été ensevelis sous les décombres d'un bâtiment de l'usine.

L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE DE RETOUR A CONAKRY

L'ambassadeur allemand à Conakry, M. Schœder, regagnera aujourd'hui la capitale guinéenne, annonce le ministère des affaires étrangères.

L'ambassadeur avait été rappelé à Bonn après que le gouvernement de Pankov eut affirmé, le 3 mars dernier, qu'il avait noué des relations diplomatiques avec la Guinée.

RIEN DE NEUF A GENÈVE

Aucun progrès n'a été enregistré hier à la conférence du désarmement qui, entamant sa cinquième semaine d'existence, a tenu sa 20me séance.

Le principal orateur a été le chef de la délégation britannique, M. David Ormsby-Gore, qui a prévenu les délégués soviétiques que les Occidentaux n'arrivaient pas à trouver quelque chose de neuf dans le nouveau plan de désarmement qui leur était proposé.

L'AMBASSADEUR BRITANNIQUE RESTERA ENCORE A PARIS

Sir Gladwyn Jebb restera à son poste d'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris jusqu'en septembre prochain, affirme-t-on de source autorisée britannique. Le Foreign Office a annoncé que sir Gladwyn, qui atteindra la limite d'âge (60 ans) le 25 avril, sera remplacé par sir Pierson Dixon, actuellement représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU.

ROLE DE LA R.A.U. DANS L'INTRODUCTION DU COMMUNISME

Le roi Hussein de Jordanie, dans une interview publiée dans la revue « U.S. News and World Report », a émis l'opinion qu'à un moment donné le président Nasser s'engagera dans une politique de coopération étroite avec le monde communiste. « Je suis fortement convaincu que la République arabe unie a joué un grand rôle dans l'introduction du communisme dans cette région », a affirmé le souverain d'Amman.

« CONSEIL AFRO-ASIATIQUE »

La création d'un « Conseil afro-asiatique » chargé d'œuvrer en faveur des droits humains et de l'autodéterminatoin des peuples et de travailler à mettre fin à toutes les formes de colonialisme et de racisme, a été décidée hier par la « Convention pour le Tibet et contre le colonialisme en Asie et en Afrique » qui tient ses assises à la Nouvelle-Delhi depuis le 9 avril.

BOYCOTT DE L'AFRIQUE DU SUD

La conférence africaine « d'action positive », pour sa séance de clôture, a lancé un appel pour l'application du boycott des marchandises sud-africaines et déclare que les Etats africains indépendants devaient envisager la rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud.

ARCADES Tél. 5 78 78
Aujourd'hui
Ce soir à 20 h. 30, 2 derniers jours du film de Jean Dreville
NORMANDIE-NIÉMEN
Un film d'hommes qui déchaîne l'enthousiasme de la jeunesse
Admis dès 16 ans

AVIS TARDIFS

Salle des conférences
Ce soir à 20 h. 15
LE CHOIX DE LA CROIX
Chœurs et musique - Alliance évangélique

Pour un remplacement de six à huit semaines, bureau de Neuchâtel cherche
une employée
éventuellement à la demi-journée. Faire offres sous chiffres W. E. 2100 au bureau de la Feuille d'avis.

12 avril

Aujourd'hui

SOLEIL	Lever	05.43
	Coucher	19.11
LUNE	Lever	20.06
	Coucher	06.14

En page 4 : le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Le chocolat du général

Au début du mois de juin 1941, le général Guisan, de passage à Neuchâtel pour la représentation de « Nicolas de Flue », avait été reçu au Buffet de la gare par le Conseil d'Etat, le Conseil communal et de nombreuses personnalités du pays. A sa sortie de la réunion, le général, de son pas alerte qu'on lui connaissait, franchit le trottoir pour gagner sa voiture. A ce moment, plusieurs voix enfantines entonnèrent « La Suisse est belle... ». Et le général revint sur ses pas pour écouter le chant préparé par les petits élèves d'enfantine de Mlle Edith Houriet.

Deux jours après, l'institutrice recevait ce message : « De retour à mon quartier général, je viens vous dire tout le plaisir que m'ont procuré les chants, exécutés par vos petits élèves samedi dernier, devant le Buffet de la gare de Neuchâtel. Ces bambins y ont mis tout leur cœur ! J'ai été très sensible à cette charmante attention et vous en remercie vivement. » C'était signé : le général Guisan.

En souvenir de cette visite, les petits élèves confectionnèrent un petit album contenant des photographies, des poésies, des dessins. Ils l'envoyèrent à Mme Guisan, qui répondit fort cordialement à ce geste. Mais le général en fut averti et il chargea son premier adjudant de remettre une boite de chocolat aux petits poètes et dessinateurs.

Nous exposons dans notre vitrine divers documents (sans le chocolat, évidemment) relatifs à cette visite.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Bouillon
Bouilli
Légumes divers
Soufflé au citron

... et la manière de le préparer

Soufflé au citron. — Battre trois jaunes d'œufs avec une tasse de sucre et le jus de deux citrons. Chauffer la masse au bain-marie pour l'épaissir, puis ajouter le blanc de trois œufs battu en neige. Remuer délicatement, dresser dans un compotier et mettre deux heures au frais. Servir avec des petits biscuits.

Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS. — 4 avril. Salvisberg née Ziegler, Anna-Bertha, née en 1895, ménagère à Neuchâtel, épouse de Salvisberg, Gottlieb. 5. Maurer, Yves-Gérald, né en 1926, électricien à Neuchâtel, époux d'Irène-Nelly, née Stauffer.

Les accidents de la circulation en mars

La police cantonale communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel au cours du mois de mars. On a compté 70 accidents, qui ont fait 84 blessés et 2 tués. Les accidents ayant causé des dégâts matériels de plus de 200 fr. sont au nombre de 51.

En 1959, douze personnes ont été expulsées du canton

En 1959, le département de police a prononcé l'expulsion du canton de douze personnes.

En outre, l'établissement dans le canton a été retiré, par arrêté du Conseil d'Etat, à dix-huit condamnés.

Cependant, toutes ces expulsions n'ont pas été effectives. Il a, en effet, été tenu compte de certains éléments pour faire bénéficier les intéressés d'un régime particulier, notamment lorsque les expulsés possédaient certaines attaches dans le canton. Des tolérances ont été admises et renouvelées périodiquement pour autant que la conduite des bénéficiaires ne donne plus lieu à des plaintes. Ces mesures de clémence ont d'heureux effets, car elles ont permis le relèvement de plusieurs personnes.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 avril. Température : moyenne : 9,6 ; min. : 7,5; max. : 15,0. Baromètre : moyenne 717,6. Eau tombée : 2,3 mm. Vent dominant : direction : ouest-nord-ouest de 9 h. 15 à 15 h. 15 et de 19 h. à 19 h. 30 ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : nuageux, couvert depuis 13 h. 45 à 15 h. 45, intermittence ensuite.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

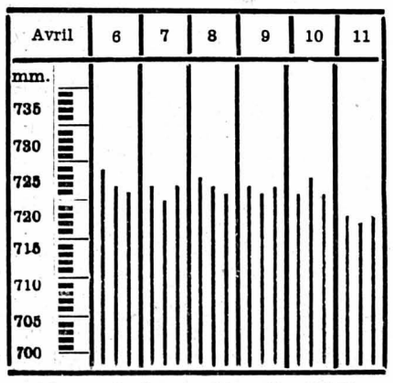

Niveau du lac du 10 avril : 429.36
Niveau du lac du 11 avril à 6 h. 30 : 429.36

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : éclaircies locales dans la matinée. A part cela ciel très nuageux ou couvert. Précipitations régionales, baisse passagère de la température, neige par places jusque vers 900 m. En plaine, températures comprises généralement entre 3 et 8 degrés. Vents d'ouest à nord-ouest soufflant par moments en rafales.

Sud des Alpes et Engadine : ciel tout d'abord couvert et quelques précipitations. Eclaircies au cours de mardi. En montagne vent du sud tournant plus tard au nord. Baisse de la température en montagne.

A Neuchâtel et dans la région

Sur un sermon radiodiffusé

Dans notre commentaire de la votation sur l'impôt ecclésiastique, paru le 4 avril, nous avons écrit : « N'entendit-on pas un pasteur de notre ville, au culte radiodiffusé de dimanche, assimiler les opposants déclarés de l'impôt aux Israélites qui demandaient la libération de Barrabas ? ».

Le pasteur qui a prononcé ce sermon, lequel avait pour sujet le mot de Pilate : « Voici l'homme ! », conteste avoir fait une assimilation de ce genre. Nous tenons dès lors à publier le texte du passage en question, tel qu'il a paru dans le dernier numéro de « La vie protestante » :

Un mot sur Pilate en terminant. Il semble que ce Romain ait pressenti le mystère de Jésus, Fils de Dieu et roi des Juifs. Il ne trouve aucun crime en lui et cherche à l'arracher à la haine de ses acusateurs. Mais à la fin, il cède, et livre Jésus pour être crucifié.

Tant de choses, mes frères, que nous savons très bien de Jésus et de son Eglise, les accusations contre lui et contre elle ne tiennent en fin de compte pas debout. Mais finalement aussi nous sommes des Pilate. Bien qu'horrifiés et scandalisés que le monde préfère Barrabas à Jésus, nous ne résistons plus. Nous laissons dire. « Pilate savait bien, nous dit Saint-Mathieu (27/18) que c'était par jalousie qu'ils avaient livré Jésus. » Le monde est toujours jaloux de Jésus, il est jaloux de l'Eglise, cette pauvre chose, mais cette chose invincible ! Pilate a une excuse peut-être : il n'aimait ni Jésus, ni le peuple d'Israël.

Mes frères, permettez-moi de m'adresser aux chrétiens neuchâtelois appelés aujourd'hui à une votation ecclésiastique importante : vous aimez Jésus-Christ et son Eglise, dressée et maintenue, grâce à Dieu, au cœur de ce pays, au milieu de nos villes et de nos villages : « Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. » Apoc. 3-11. Amen.

Dans les communications qui suivirent le sermon, il fut indiqué, comme ailleurs, sauf erreur, que le scrutin était ouvert jusqu'à 13 heures.

Sonnerie des cloches à l'occasion des funérailles du général Guisan

La chancellerie d'Etat nous communique :

A l'occasion des funérailles du général Henri Guisan, le Conseil d'Etat a invité les communes à faire sonner les cloches des églises, mardi 12 avril, de 13 h. 30 à 13 h. 35, au moment où s'ébranlera le cortège funèbre.

Situation du marché du travail et état du chômage à fin mars

La chancellerie d'Etat nous communique :

Voici quelle était dans le canton la situation du marché du travail à fin mars :

Demandes d'emploi, 264 (272) ; places vacantes, 134 (100) ; placements, 74 (53) ; chômeurs complets, 88 (176) ; chômeurs partiels, 238 (343).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

LA VILLE

LES CONFÉRENCES

A propos d'une conférence

Un lecteur nous informe qu'il y a eu une erreur dans le compte rendu que nous avons donné le 1er avril sur la conférence consacrée à l'ascension du Dhaulaghiri, dans l'Himalaya. Nous mentionnions que ce sommet avait été atteint. Or, il n'en est rien : le Dhaulaghiri est encore un des rares sommets de plus de 8000 mètres toujours invaincus. Une expédition suisse en tente l'ascension ces temps-ci.

LES ACCIDENTS

Une voiture fauche une barrière

Hier après-midi, vers 16 h. 40, M. C. J., inspecteur forestier, habitant Bevaix, qui circulait sur la route des Falaises, a perdu le contrôle de son véhicule. La voiture monta sur le trottoir et arracha une barrière sur une longueur de dix mètres. On ne signale heureusement pas d'accident de personne ; par contre, la voiture est hors d'usage.

Collision entre une voiture et une moto

Hier soir, à 20 heures, une collision s'est produite entre une voiture et une moto. La voiture venait de quitter le « stop » du faubourg de l'Hôpital lorsqu'elle a tamponné la moto. Les deux occupants, légèrement blessés, ont été transportés à l'hôpital de la Providence. Les deux véhicules ont été endommagés.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1 an	NF 61.—
6 mois	NF 32.—
3 mois	NF 16.50

Attention ! les versements (virements postaux ou chèques) doivent être établis uniquement en **nouveaux francs.**

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux
Lyon 3366-31

Les « à fond » de printemps

Jolie scène que celle croquée ici, dans le jardin public du bas de la chaussée de la Boine. Le bambin de bronze a été passé à la brosse et a retrouvé son teint frais, grâce à la sollicitude du jardinier communal.

(Photo René Le Roy, Neuchâtel.)

LES CONCERTS

« Negro spirituals »

Pourquoi les Compagnons du Jourdain ont-ils introduit l'usage de prêcher entre les chants qu'ils présentent? Lorsqu'ils vinrent pour la première fois dans ce même Temple du bas (nous y étions), aucun prêcheur ne s'y fit entendre. L'on se bornait alors à donner une brève traduction des textes américains. Or, le 10 avril, ayant apprécié vingt « negro spirituals », nous dûmes aussi écouter vingt petit sermons. C'est beaucoup, n'est-ce pas ? A trop répéter les choses, fussent-elles les meilleures, on lasse l'auditoire ; et, sans micro devant lui, le jeune prédicateur n'était pas entendu distinctement de partout.

Ceci dit, convenons que cet ensemble vocal de quinze exécutants a pris une belle assurance ; les textes des mélodies sont bien distincts, l'accent étranger étant devenu familier à chacun des exécutants. Cela permet tout naturellement un élan, une souplesse dans l'interprétation, qui produisent de beaux effets ; l'allégresse naïve, la tristesse profonde, la foi enfantine des Noirs, qui se répandent au long de leurs chants religieux, ont, en nos jeunes compatriotes, des servants enthousiastes et de bonne foi. Un auditoire qui occupait jusqu'au moindre strapontin du vaste temple a apprécié tout cela et en a remercié ce groupe si sympathique.

Le répertoire des Compagnons est vaste, ainsi qu'en témoigne la longue liste des « Niggers songs » que porte le programme ; connaissant bien les préférences de notre public, nos hôtes chantèrent ces mélodies devenues populaires désormais : *Deep river, The battle of Jericho, I got a robe, they led my Lord away, my Lord, what a morning*, etc., donnant à chacun de ces chants, avec une belle ampleur et des nuances très délicates, son caractère propre, son message particulier, qui est, on le sait, à la fois direct, touchant, naïf et compréhensible — aujourd'hui — dans tous les pays du monde chrétien.

M. J.-C.

CHAUMONT

Le président du Conseil national parle aux Chaumonniers

(c) Parmi les cours d'information organisés par le comité cantonal en faveur du suffrage féminin, celui donné vendredi dernier par M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, groupait autant d'hommes que de femmes. En effet, les maris avaient accompagné « ces dames » pour écouter le président de notre législatif fédéral.

Avec beaucoup d'amabilité et de simplicité pour se mettre à la portée de chacun, M. Clottu présenta les Chambres fédérales en donnant de multiples détails vivants et souvent amusants. Il parla très franchement : de la lenteur des débats de la fréquentation des assemblées et même des objets les plus délicats des derniers débats, tels que les problèmes actuels de l'agriculture ou ceux de la réorganisation de notre armée. Dans cet exposé si complet, chacun put trouver réponse à tant de questions qu'on se pose journellement, ou le pourquoi à des critiques trop facilement exprimées. Il serait heureux que le public puisse être plus souvent informé par des hommes compétents et d'une façon aussi objective. Les jeunes gens qui faisaient défaut vendred soir ont manqué une excellente occasion de s'instruire ; à remarquer d'ailleurs que si les jeunes garçons manquaient, il y avait trois jeunes filles, et qui furent enchantées de leur soirée.

VIGNOBLE

MARIN-EPAGNIER

Promotions

(c) La cérémonie des promotions s'est déroulée mardi soir dans la salle communale, en présence de nombreux parents. M. André, président de la commission scolaire, a présenté un rapport sur l'année écoulée puis le pasteur Siron a apporté le message de l'Eglise.

Quelques chants des élèves et deux films ont agrémenté cette manifestation.

PESEUX

Au Groupe d'hommes

(c) C'est jeudi dernier qu'a eu lieu, au Groupe d'hommes, la dernière causerie consacrée à « Mission et démission de l'homme ».

Ratification

(c) Un important service de ratification des catéchumènes a eu lieu, pour la première fois, dans notre temple restauré et agrandi. La cérémonie était présidée par les pasteurs Gerber et Dintheer.

BEVAIX

Un vélomoteur volé

Un vélomoteur de marque « Sachs », de couleur vert métallisé, portant plaques NE 7364, a été volé dans la nuit du 10 au 11 avril à Bevaix.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Un emprunt de 500.000 fr.

Le Conseil général de Morat a voté un emprunt de 500,000 fr. à la Caisse d'épargne de la ville. Ce montant doit servir à l'agrandissement des bâtiments scolaires et à la création d'un quatrième débarcadère qui recevra le nouveau bateau « Vully » et à l'aménagement d'un jardin d'enfants.

BIENNE

Une chute

(c) Mme Ida Dubois, domiciliée à la route de Reuchenette 17, est tombée dans l'escalier du magasin Marché-Migros lundi, au début de l'après-midi.

Blessée à la tête, elle a dû être transportée à l'hôpital de Beaumont.

Chute dans la grange

(c) A l'établissement de Saint-Jean, un « pensionnaire » a fait une chute de trons mètres dans la grange. Assez grièvement blessé, il a dû être transporté à l'hôpital de Bienne.

CONCISE

Promotions de la primaire supérieure du cercle de Concise

(c) Elles se sont déroulées dans la classe de M. Duruz, instituteur, qui a été heureux de saluer une assemblée nombreuse de parents et amis venus des cinq villages constituant le groupe scolaire. M. Duruz fit un court rapport sur la marche de la classe, donna des appréciations sur les derniers examens, énonça des moyennes agréables et l'on eut le plaisir d'entendre quelques jolies compositions d'élèves. M. Jaccard, pasteur, président de la commission scolaire, remit le certificat à Jacques Borgeaud, Ariane Dagon et Daisy Dagon d'Onnens, à René Dénervaud de Corcelles, à Simone Bertschy et Christiane Gaille de Concise et à Josette Vuillemet des Biolles.

Pour la première fois, des prix ont été remis aux élèves méritants : Pour bonne fréquentation à J. Borgeaud, Ariane Dagon, Blaise Fardel, Daniel Reguin et Marie-Mareleine Fauconnet.

Meilleurs examens : Marie-Madeleine Fauconnet, Edith Keller et Daisy Dagon.

Meilleure moyenne annuelle : Paul-André Jeanmonod.

Français : Claire-Lise Banderet.

Mathématique : Charly Dénervaud.

Allemand : André Manser.

Au terme de cette partie officielle, le syndic Eric Oppliger, au nom des autorités, félicita M. Duruz qui vient d'obtenir son diplôme de maître supérieur et le remercia du bon travail qu'il accomplit dans cette classe.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Concert des Rameaux

(c) Dimanche à 20 heures, à l'occasion des Rameaux, le chœur mixte paroissial de l'Eglise réformée de Travers, sous la direction de M. F. Juvet, a donné avec la participation de M. J. Froidevaux, violoncelliste, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, de Mlles A.-M. Kübler et S. Ducommun, organistes et pianistes, et de Mlle M.-M. Coulot, violoniste, un concert spirituel au temple protestant.

M. Charles Germond, président du chœur mixte, dans une brève allocution, remercia les personnes présentes (une septentaine) ainsi que les musiciens.

Mlle Kübler débuta par un Prélude en sol majeur de J.-S. Bach qui fut suivit par deux chants du chœur mixte: « Ma barque est si petite » de Hickel et Pélaz, et « O grâce merveilleuse » de Lillenas et C.-L. Benoit. Puis M. Froidevaux, au violoncelle, et Mlle Ducommun, au piano, interprétèrent « Lento » de Fesch. Le chœur mixte donna ensuite « Consacre Ton service » et « Garde toujours » de H. Löw et G. Borel. Ce fut le tour de Mlles Coulot, violoniste, et Kübler, organiste, de jouer le « Concerto » en sol mineur de A. Vivaldi, qui fut le plus long morceau de la soirée. Le chœur donna encore « Saint Esprit » de Chronwall et Margot, et « Auprès de Toi » de Bach et Fuchs. Nous eûmes de nouveau la chance d'entendre M. Froidevaux et Mlle Ducommun interpréter « Grave » de Bach. Finalement le chœur mixte chanta « Jour de gloire » de Lœwe et B. d'Estienne, et « Il est ressuscité » de Klein et Ecklin. Pièce pour orgue de O. Barblan que joua Mlle Kübler termina ce concert spirituel, reposant et recueilli au soir de ce dimanche des Rameaux.

M. Bernard Käser, facteur, très dévoué aux sociétés paroissiales, enregistra ce concert, et principalement les chants du chœur mixte. Leur audition pourra servir de critique avant le voyage de mai à Paris où seront enregistrés plusieurs disques distinés aux protestants de France.

Avis à nos lecteurs et à nos clients

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra ni le 15 avril, jour de Vendredi-Saint, ni le 18 avril, lundi de Pâques. En revanche, elle sortira de presse le samedi 16 avril.

Nos bureaux demeureront fermés les 15, 16, 17 et 18 avril.

Les annonces destinées au numéro du samedi 16 avril devront nous être remises jusqu'au jeudi 14 avril, à 11 heures du matin (grandes annonces, le mercredi avant 17 heures).

Les ordres pour le numéro du mardi 19 avril seront reçus jusqu'au jeudi 14 avril, à 15 heures (grandes annonces, le même jour, mais à 10 heures).

Dans la nuit du vendredi au samedi 16 avril, des avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 1 heure du matin ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le vendredi, dès 21 heures.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DU-MILIEU

Assemblée des coopérateurs

(c) Dans son assemblée annuelle, la section des coopérateurs de notre commune a eu l'occasion d'approuver le rapport de gestion présenté par M. Martin, délégué des Coopératives réunies des Montagnes neuchâteloises. Le comité local ayant eu à ratifier la démission de M. Arnold Faivre, qui fut longtemps un membre actif et que seule la maladie obligea à se départir de cette qualité, proposa la candidature de M. Armand Racine qui fut élu à l'unanimité. M. Edmond von Büren, président remercia les différents organes coopératifs et particulièrement Mlle Elisabeth Matthey. Enfin, un film documentaire sur le moulin coopératif de Rivaz et un film de R. Lamoureux donnèrent à cette soirée une conclusion agréable.

Soirée de l'« Echo de l'Union »

(c) Dans le cadre de son 75me anniversaire, l'« Echo de l'Union » du Locle, fidèle à la tradition, présentait samedi sa soirée annuelle au public de notre village. C'est devant une salle entièrement occupée que le rideau se leva et que l'« Echo de l'Union », dirigé par M. A. Zimmerli, présenta la première partie du programme, partie musicale où le public eut l'occasion d'apprécier ce chœur d'hommes aux nuances et à l'exécution très soignée.

Après la partie musicale, la parole était aux acteurs de l'excellente troupe d'amateurs, le groupe littéraire du Cercle de l'Union du Locle, qui anima avec beaucoup de succès les trois actes de la comédie « Mon bébé », de Hennequin. La mise en scène était dirigée par M. R. Vuilleumier.

Sous les auspices de la Société littéraire de la Chaux-du-Milieu, la soirée se termina tard dans la nuit par un bal conduit par l'excellent ensemble « Swing-Melody ».

LA BRÉVINE

Le 25me anniversaire du Ski-club

(c) Samedi 9 avril les membres et les amis du Ski-Club étaient réunis pour un souper à l'occasion du 25me anniversaire de la société. Un orchestre-musette puis le trio Cochard remplirent une bonne part de la soirée avec brio. Un très joli chœur de dames chanta « Les Saisons».

Sous la présidence de M. Roger Gentil la partie officielle a été surtout l'histoire de la société présentée par M. Raoul Patthey, qui rappela des débuts bien modestes, puis un bel essor et enfin la situation actuelle qui est fort encourageante.

D'excellents résultats sportifs ont été enregistrés par nos coureurs, les frères Huguenin, spécialement par Marcel, qui, malgré sa sélection pour les Jeux olympiques, est resté simple et modeste. Notre champion reçoit un très beau présent qui est remis pour avoir porté au loin le renom de son club. M. Albert Huguenin reçoit son diplôme de président d'honneur. M. Richard Gentil celui de membre d'honneur. M. Raoul Patthey qui, depuis plusieurs années, s'est dévoué, sans compter ni son temps, ni sa peine, reçoit lui aussi un témoignage de gratitude. Il en va de même pour M. John Matthey.

Enfin un film, ancien déjà, fit revivre une sortie de l'O. J. et nous fit revoir les figures de nos jeunes, il y a quelques années. Nous sommes sûrs que le Ski-Club, en plein développement, va poursuivre son activité avec succès.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Les gymnasiens à la bibliothèque Pestalozzi

Monsieur le rédacteur,

Le dernier mot de Nemo (6 avril) au sujet des « fantaisistes » gymnasiens et de la Bibliothèque Pestalozzi est de trop ou alors ne suffit pas. A vouloir tout « blanchir », vous nous forcez à des explications que nous espérions éviter.

Nous n'avons pas ici à discuter de l'opportunité d'un certain nombre d'heures d'arrêt (qui nous paraissent bien méritées), ni de la façon dont ces arrêts furent convertis en « bonnes œuvres ». Parlant au nom de celles-ci, j'avoue avoir accueilli avec joie cette idée et que c'est dans un esprit enthousiaste que nous avons mis sur pied « en vitesse » de quoi occuper cette main d'œuvre sinon bénévole du moins de bonne humeur.

Avons-nous présumé des capacités intellectuelles de nos émules de Champollion... (en fait de hiéroglyphes, les postiers en auront à déchiffrer !). Quant à la « seule adresse délibérément modifiée », cela implique pour nous un contrôle approfondi des 599 autres ! Et puisque nous en sommes aux chiffres, notre bibliothécaire a déjà passé 6 heures à revoir ces fameuses adresses jusqu'à la lettre K et sur 270 enveloppes : 14 manquent et 46 sont inemployables. Ceci sans tenir compte des erreurs dues aux données incomplètes des fiches ! Ce qui représente 22 % de travail perdu.

Nous précisons ici que nous regrettons vivement les critiques faites publiquement à l'égard de ces gymnasiens et qu'une mise au point préalable aurait évité bien des déconvenues. Il était inutile d'ajouter à la punition une vexation générale. Mais nos gymnasiens manient assez aisément la critique ; qu'ils soient donc beaux joueurs et admettent que nous déplorions leur nonchalance. Et la prochaine fois qu'ils auront envie de faire une blague, qu'ils la choisissent avec plus de discernement et réfléchissent aux conséquences. Que ceux qui nous ont mis jusqu'à quatre circulaires par enveloppe sachent que cela nous oblige à en contrôler 600... et que ceux qui ont cru bon de décorer les corridors du gymnase aux couleurs des réfugiés n'ont fait que prolonger « nos » heures d'arrêt !

Nemo demande leur grâce... serait-ce que quelqu'un a le moindre sentiment de culpabilité ?

Quant à nous, l'incident est clos et nous sommes prêts à renouveler l'expérience.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Mme Blaise JUNIER.

(Réd. — Pour Nemo également, l'incident est clos ! Du moins le souhaite-t-il.)

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Nouvelle institutrice

(c) La fin de l'année scolaire a vu le départ de l'institutrice, Mlle Gardaz, qui s'en va reprendre une classe à la Chaux-de-Fonds, après un passage apprécié de près de trois ans dans notre village.

La petite classe sera reprise, dès la rentrée, par Mlle Matthey-Claudet qui a déjà occupé le même poste (avant Mlle Gardaz) où elle avait fait un excellent travail.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Les catéchumènes ont confirmé

(c) Dimanche dernier, au temple paroissial, a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la confirmation. Cette année, 29 filles et 43 garçons ont été reçus au sein de l'Eglise nationale.

DOMPIERRE

Un motocycliste blessé

(c) M. Fritz Wanner, âgé de 51 ans, domicilié à Munchenbuchsee, circulait sur une puissante moto sur la route cantonale Payerne-Avenches. A la sortie du village de Dompierre, il voulut dépasser une auto en train de doubler une autre voiture. Le motocycliste monta sur la banquette gauche de la route, perdit le contrôle de sa machine et dévala le talus bordant la chaussée. M. Wanner fut blessé au visage, à l'œil gauche et a probablement un poignet fracturé. Un médecin de Domdidier lui donna les soins que nécessitait son état.

Madame René Udriet-Bonzon, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur J.-C. Udriet, à Boudry ;
Madame et Monsieur Hans Rittiner-Udriet, Catherine et Pierre-Alain, à Bienne ;
les familles Udriet, Juvet, Falliet, Thuillard à Boudry, à Nyon, à Genève, à Chézard, à Colombier et à Neuchâtel ;
les familles Bonzon et Gatabin à Lausanne, à Pompaples et à Villars-Lussery,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, frère et parent,

Monsieur René UDRIET

enlevé à leur tendre affection le 10 avril 1960 après une longue maladie dans sa 58me année.

Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui fortifie ta droite, qui te dis : Ne crains rien, je viens à ton secours.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, le 12 avril 1960.

Culte pour la famille à 13 h. 30 et à l'église à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la *Société de développement de Boudry* a le chagrin d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur René UDRIET

membre de la société.

L'ensevelissement aura lieu mardi 12 avril 1960, à 14 heures, au temple de Boudry.

Le comité du *Syndicat des Calames* a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue et ami

Monsieur René UDRIET

membre du comité.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, mardi 12 avril à 14 heures.

Monsieur et Madame Roger Iseli et leur fils Claude ;
Mademoiselle Hélène Iseli ;
Mademoiselle Julia Panchaud ;
les familles Déchanez, Albisetti, Lobet, Kreienbühl, Jenny, Borel, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz ISELI

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 71me année.

Neuchâtel, le 9 avril 1960.
(Côte 107)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 12 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'*Union commerciale de Neuchâtel* a le regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz ISELI

père de Monsieur Roger Iseli, ancien administrateur de l'Unioniste.

Madame Irène Eggimann et ses enfants Ruedi et Elisabeth,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de

Monsieur Otto EGGIMANN

décédé après de longues souffrances très courageusement supportées, le 9 avril.

Neuchâtel, le 9 avril 1960.
(Chemin de l'Orée 104)

L'enterrement aura lieu le 12 avril 1960, à Langenthal.

La Carrosserie Paul SCHOELLY, à Hauterive, ainsi que ses employés ont la profonde douleur et le regret de faire part du décès de

Monsieur Otto EGGIMANN

chef d'atelier

qui leur a été très cher et duquel ils garderont un bon souvenir.